



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 18 - Numéro 32

12 août 2021



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	7
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	11
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
3. Distribution de produits et services financiers	75
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	84
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
5. Institutions financières	90
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	98
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	229
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires	257
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	262
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	
10. Agents d'évaluation du crédit	267

- 10.1 Avis et communiqués
- 10.2 Réglementation et lignes directrices
- 10.3 Désignation à titre d'agent
d'évaluation du crédit
- 10.4 Sanctions administratives
- 10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

LIEN PERMANENT DE LA CHAMBRE DE PRATIQUE VIRTUELLE (Guide des audiences virtuelles)

En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 août 2021 – 14 h 00				
2021-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Ben-David Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de mesure propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6VWV04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 août 2021 – 14 h 00				
2020-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Opération Phoenix inc. et Jonathan Forte Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>BCF s.e.n.c.r.l.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
2014-025	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaires sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une-Terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde), Karine Lamarre, Jean-François Gagnon, Geneviève Cloutier (Gagnon) Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal et Banque CIBC Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>BCF s.e.n.c.r.l.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 août 2021 – 14 h 00				
2021-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alain Poudrette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
25 août 2021 – 9 h 30				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Claude Duhamel, David Courmoyer, Bertrand Lussier et Éric Marchant Parties intimées Benoît Mercier Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l. Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires Inc.	Jean-Pierre Cristel	Requête en déclaration d'inhabilité Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86323452913?pwd=ZmZuUEhqVkdNdDZHaITOV1NIUjgrdz09 ID de réunion : 863 2345 2913 Code : 685120

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 août 2021 – 14 h 00				
2017-008	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Michel Plante Partie intimée</p> <p>SOLO International Inc. Partie intimée</p> <p>Frederick Langford Sharp Partie intimée</p> <p>Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Marc R. Labrosse</p> <p>Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>LCM Avocats inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
2021-002	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées</p> <p>Pierre Lalancette Partie intimée</p> <p>Sébastien Guillet Partie intimée</p> <p>Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées</p> <p>Banque Royale du Canada Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.</p> <p>Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.</p> <p>Services Juridiques Inter Rives Inc.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 août 2021 – 14 h 00				
2021-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Castonguay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Boro Frigon Gordon Jones Avocats	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
1er septembre 2021 – 9 h 30				
2021-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9813128 Canada inc. et Augustin Xieu Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot inc.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de révocation de permis d'exploitation, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'une entreprise de services monétaires, et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89292032337?pwd=RXZ1bVRJd0N6TGthWitRcHpBc1pTd09 ID de réunion : 892 9203 2337 Code secret : 762650

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
2 septembre 2021 – 9 h 30				
2021-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9813128 Canada inc. et Augustin Xieu Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot inc.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de révocation de permis d'exploitation, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'une entreprise de services monétaires, et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89292032337?pwd=RXZ1bVRJd0N6TGthWitRcHpBc1pTd09 ID de réunion : 892 9203 2337 Code secret : 762650
2 septembre 2021 – 14 h 00				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Séguin Racine, Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 septembre 2021 – 9 h 30				
2017-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Sarah Desabrais	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBoZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09 ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820
16 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau Chantal Denommée	Accord Louis Philippe Bernier Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85252273709?pwd=eWMrZjllMDVoOW5SbVBMRHcwVmxCdz09 ID de réunion : 852 5227 3709 Code : 315816

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 septembre 2021 – 14 h 00				
2021-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Bastien Francoeur Partie intimée Change Marsan inc. et Antoine Marsan Parties intimées Kevin Mirshahi Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Sarah Desabrais, avocate Marlaine Harton, avocate Gélinas Leclerc Teolis	Nicole Martineau	Avis de contestation d'une décision <i>ex parte</i> Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
17 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau Chantal Denommée	Accord Pierre-Luc Bernier Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85252273709?pwd=eWMrZjllMDVoOW5SbVBMRHcwVmxCdz09 ID de réunion : 852 5227 3709 Code : 315816

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurances M. Lagrange inc., Danièle Baribeau et Robert Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Gérin, Leblanc et Associés	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89764295244?pwd=dUV5a0IESWhMNjk5dzFIL2hWUyt2QT09 ID de réunion : 897 6429 5244 Code : 830455
22 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurances M. Lagrange inc., Danièle Baribeau et Robert Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Gérin, Leblanc et Associés	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89764295244?pwd=dUV5a0IESWhMNjk5dzFIL2hWUyt2QT09 ID de réunion : 897 6429 5244 Code : 830455

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
22 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Flavien Serge Mani Onana Partie intimée Bio-1 Cameroon SARL Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ibii Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09 ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263
23 septembre 2021 – 9 h 30				
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Ian Pierre Lajoie Partie intimée Dominic Longpré Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Les services Légaux Farley Ltée. Bernard, Roy (Justice – Québec)	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
23 septembre 2021 – 14 h 00				
2021-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Piette Partie intimée Éric Foss Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP Delegatus Services juridiques inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller, de conditions à l'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
23 septembre 2021 – 14 h 00				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
	Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée	Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.		
	Mathieu Landry-Girouard Partie intimée	Pelletier & Cie Avocats		
	ROI Land Investment Ltd Partie intimée	Jean-François Goulet, avocat		
	Hiro Corporation Ltd Partie intimée	Osler, Hoskin & Harcourt LLP		
	Dany Vachon Partie intimée	Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.		
	Philippe Germain Partie intimée	Roy & Charbonneau avocats		
	Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées			
24 septembre 2021 – 9 h 30				
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience au fond
	Ian Pierre Lajoie Partie intimée	Les services Légaux Farley Ltée.		
	Dominic Longpré Partie intimée			
	Procureur général du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
27 septembre 2021 – 9 h 30				
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Ian Pierre Lajoie Partie intimée Dominic Longpré Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Les services Légaux Farley Ltée. Bernard, Roy (Justice – Québec)	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience au fond
30 septembre 2021 – 14 h 00				
2021-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Intégra, cabinet d'assurances et services financiers inc. et Anly Charles Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6VWV04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
5 octobre 2021 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean-Christophe Daigneault, Efstratios Gavriil (Sean Gabriel), Calixa Capital Partners inc., Dany Bergeron, Claude Dufour, 9278-7381 Québec inc. et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>BCF s.e.n.c.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwJTlNVUJ09</p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>
7 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Youri Bourdon, Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées</p> <p>Alexandre Galasso Partie intimée</p> <p>Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Woods s.e.n.c.r.l.</p>	<p>Nicole Martineau</p>	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86447107257?pwd=b0pxZDJ3d251UjlkQ0cxL3JqbDVOQT09</p> <p>ID de réunion : 864 4710 7257 Code : 245928</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 octobre 2021 – 14 h 00				
2021-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Gauthier et Frédéric Racine Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur dérivés, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
14 octobre 2021 – 14 h 00				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc.	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi
	515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées	Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.		Audience au fond
	Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.		
20 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi
	515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées	Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.		Audience au fond
	Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.		
21 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi
	515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées	Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.		Audience au fond
	Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
22 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées</p> <p>Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>
25 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées</p> <p>Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi
	515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées	Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.		Audience au fond
	Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.		
27 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi
	515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées	Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.		Audience au fond
	Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
28 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond
29 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond

11 août 2021

2.1.2 Décisions

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2021-010

DÉCISION N° : 2021-010-001

DATE : 12 juillet 2021

EN PRÉSENCE DE : M^e ELYSE TURGEON

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

C.

CHANGE MARSAN INC.

et

ANTOINE MARSAN

et

BASTIEN FRANCOEUR

et

KEVIN MIRSHAHI

Parties intimées

DÉCISION *EX PARTE*

(Motifs à suivre)

2021-010-001

PAGE : 2

APERÇU

[1] Le 8 juillet 2021, dans le cadre d'une enquête en cours, l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») a déposé en urgence, au Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») une demande d'audience *ex parte* afin d'obtenir une ordonnance de blocage, d'interdiction d'exercer toutes activités de courtier ou de conseiller en investissement, d'interdiction d'opérations sur valeurs et des ordonnances visant le retrait de publications sur des médias sociaux et de retrait du nom de l'Autorité de certaines publications.

[2] L'Autorité est l'organisme responsable de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹. Elle exerce les fonctions qui sont prévues dans cette loi, et ce conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*².

[3] L'intimée Change Marsan inc., aussi connue sous le nom « Marsan Exchange », est une société constituée au Québec le 18 avril 2020 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*³.

[4] Antoine Marsan est le Président, l'actionnaire majoritaire - et le seul actionnaire déclaré - ainsi que l'unique administrateur de Change Marsan.

[5] Bastien Francoeur serait, depuis le 15 décembre 2020, le nouveau chef des opérations ainsi que le co-fondateur de la division Académie de Change Marsan inc.

[6] Kevin Mirshahi possède et opère un groupe Telegram privé et payant du nom de *Crypto Paradise Island*.

[7] Il y a enquête de l'Autorité eu égard aux activités des intimés sur les marchés financiers dont le placement de contrats d'investissement sans inscription et sans prospectus.

[8] La demande de l'Autorité a été présentée en vertu de l'article 115.1 de la LESF, qui prévoit que le Tribunal peut prononcer une décision affectant défavorablement les droits d'une personne sans audition préalable, dans un contexte d'urgence ou en vue d'éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé.

[9] L'Autorité a déposé avec sa demande l'affidavit requis par l'article 19 du *Règlement sur les règles de procédure du Tribunal administratif des marchés financiers*⁴, en vertu duquel une demande fondée sur des motifs impérieux doit être accompagnée d'une déclaration sous serment écrite à l'appui des faits de la demande et des motifs impérieux.

[10] Une copie de la demande et de l'affidavit requis est jointe à la présente décision.

¹ RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »).

² RLRQ, c. E-6.1 (« LESF »).

³ RLRQ, c. S-31.1.

⁴ RLRQ, c. E-6.1, r. 1.

2021-010-001

PAGE : 3

[11] Une audience *ex parte* s'est tenue le 9 juillet 2021 afin que l'Autorité puisse présenter au mérite cette demande.

[12] À la lumière des manquements apparents constatés par le Tribunal à la LVM et compte tenu de la nécessité de rendre rapidement une décision dans le présent dossier afin de protéger l'intérêt public, le Tribunal prononce dans un premier temps le dispositif suivant et, par la suite, rendra les motifs détaillés à l'appui de la présente décision.

CONSIDÉRANT que la preuve présentée par l'Autorité démontre que la présente décision doit être rendue dans un contexte d'urgence ou en vue d'éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé et justifie une intervention immédiate sans audition préalable des intimés afin de protéger l'intérêt public, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93, 94, 97 al. 2 (7^o), 115.1 et 115.15.3 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et des articles 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

ACCUEILLE la demande de l'Autorité des marchés financiers;

INTERDIT aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi, d'exercer toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur toute valeur mobilière visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIT aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi, de faire toutes activités de courtier ou de conseiller en investissement, incluant toute promotion ou tout démarchage en lien avec le MRS, directement ou indirectement, par Internet ou autrement, notamment sur Facebook, Twitter, Instagram, Telegram;

ORDONNE aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi de ne pas, directement ou indirectement, se départir de leurs MRS ainsi que des fonds, titres ou autres biens en leur possession, y compris de toute cryptomonnaie, lesquels auraient été obtenus suite à la vente de leurs MRS;

ORDONNE aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi, de retirer, à l'intérieur d'un délai de cinq (5) jours de la présente décision, toute annonce, publicité ou autre publication de même nature publiée ou diffusée, directement ou indirectement, par Internet ou autrement, notamment sur Facebook, Twitter, Instagram, Telegram, en lien avec le MRS; et

ORDONNE à l'intimée Change Marsan inc., de retirer à l'intérieur d'un délai de cinq (5) jours de la présente décision, toute référence à l'Autorité des marchés financiers et tout hyperlien vers le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, notamment sur son site Internet, Facebook, Twitter, Instagram, Telegram, sauf après avoir obtenu le consentement écrit de l'Autorité des marchés financiers;

2021-010-001

PAGE : 4

DÉCLARE que, compte tenu du risque pour le public et de l'urgence de la situation, la présente décision entre en vigueur, sans audition préalable, sous réserve de donner aux parties l'occasion de déposer au Tribunal un avis de contestation dans un délai de 15 jours;

ORDONNE à l'Autorité des marchés financiers de notifier la présente décision aux parties.

En vertu du troisième alinéa de l'article 115.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, les parties disposent d'un délai de 15 jours pour déposer au Tribunal un avis de contestation de la présente décision, afin qu'une nouvelle audience puisse être tenue en leur présence. Un formulaire à cet effet est disponible sur le site Internet du Tribunal.

Toute partie a le droit de se faire représenter par avocat. Toutefois, les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat devant le Tribunal.

Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, les ordonnances de blocage entrent en vigueur le **12 juillet 2021** et le resteront pour une période de 12 mois se terminant le **11 juillet 2022**, à moins qu'elles ne soient modifiées ou révoquées avant l'échéance de ce terme.

Les autres conclusions entrent en vigueur à la date de la décision, à moins qu'il n'en soit autrement pourvu, et le resteront jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou révoquées.

M^e Elyse Turgeon, juge administratif

M^{es} Ilana Amouyal et Stéphanie Jolin
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureures de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 9 juillet 2021

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° 2021-010

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS,
personne morale légalement constituée ayant
une place d'affaire au 800, rue du Square
Victoria, 22^e étage, Montréal (Québec) H4Z 1G3

Partie demanderesse

c.

CHANGE MARSAN INC., personne morale
légalement constituée et ayant son siège social
au [REDACTED]

et

ANTOINE MARSAN, demeurant au [REDACTED]

et

BASTIEN FRANCOEUR, demeurant au [REDACTED]

et

KEVIN MIRSHAHI, demeurant au [REDACTED]

Parties intimées

**Demande de l'Autorité des marchés financiers afin d'obtenir l'émission
d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'ordonnances de blocage
et de mesures propres à assurer le respect de la loi en vertu des articles 93 et 94
de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ c. E-6.1 et des articles 249
et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1**

2021-010-001

PAGE : 2

TABLE DES MATIERES

I.	SOMMAIRE	3
II.	LES PARTIES	6
	A) La demanderesse	6
	B) Les intimés.....	6
	a) L'intimée Change Marsan inc	6
	b) L'intimé Antoine Marsan	8
	c) L'intimé Bastien Francoeur.....	8
	d) L'intimé Kevin Mirshahi	9
III.	LES FAITS À L'ORIGINE DE LA DEMANDE	10
	A) Sollicitation et présence en ligne	12
	1. Site internet de l'intimée Change Marsan	12
	2. Marsan Exchange (MRS) White paper V1.0.....	13
	3. Page Facebook de l'intimée Change Marsan	14
	4. Instagram de l'intimée Change Marsan	15
	5. Twitter de l'intimée Change Marsan	15
	6. Telegram Marsan Exchange Channel (Marsan Exchange News).....	16
	7. Telegram Marsan Exchange Community	17
	B) Informations obtenues des vidéos publiées sur YouTube.....	20
	1. Antoine Marsan et MRS conversation scam — Part 1 et Part 2 - Antoine Marsan et Walid Attar.....	20
	2. Scam ou Cave ? MRS Exchange la crypto de Snapchat (Entrevue Antoine Marsan).....	21
	3. Double You s'explique sur l'affaire Marsan Exchange	23
	C) Informations obtenues des investisseurs contactés.....	23
	1. L'investisseur A.G.M.	24
	2. L'investisseuse L.F.....	25
	3. L'investisseuse N.D.....	27
	4. L'investisseur T.H.B.	29
	5. L'investisseur M.H.....	31
	6. L'investisseuse M.K.	32
IV.	LES ORDONNANCES RECHERCHÉES	33
V.	MOTIFS JUSTIFIANT UNE AUDITION <i>EX PARTE</i>	35
VI.	LES CONCLUSIONS RECHERCHÉES	36

2021-010-001

PAGE : 3

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS SOUMET RESPECTUEUSEMENT AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS CE QUI SUIT :

I. SOMMAIRE

1. L'intimée Change Marsan inc. (ci-après désignée « **Change Marsan** »), l'intimé Antoine Marsan (ci-après désigné « **Marsan** »), l'intimé Bastien Francoeur (ci-après désigné « **Francoeur** ») et l'intimé Kevin Mirshahi font l'objet d'une enquête de la Demanderesse, l'Autorité des marchés financiers (ci-après désignée l' « **Autorité** »).
2. La preuve obtenue à ce jour dans le cadre de cette enquête, laquelle n'est présentement qu'à un stade préliminaire, démontre que les intimés ont sollicité, et continuent de solliciter, des investisseurs afin de les inciter à se procurer une forme d'investissement assujettie à la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (ci-après désignée « **LVM** »), en l'occurrence, un contrat d'investissement.
3. La preuve démontre en effet, que les intimés ont procédé et procèdent toujours au placement de valeurs mobilières, et ce, sans avoir déposé de prospectus auprès de l'Autorité.
4. La preuve démontre également, que les intimés ont exercé et exercent toujours l'activité de courtier, et ce sans être inscrits auprès de l'Autorité.
5. Le projet qui sous-tend Change Marsan est constitué de trois (3) composantes interliées :
 - une plateforme d'échange de cryptomonnaies par le biais du site internet « www.marsanexchange.com »,
 - un jeton de cryptomonnaie appelé le « **MRS** »,
 - une application qui permettrait d'utiliser le jeton MRS sur la plateforme www.marsanexchange.com.
6. La plateforme d'échange de cryptomonnaies www.marsanexchange.com a été fondée le ou vers le 19 mars 2020 par Change Marsan.
7. Il s'agit d'une plateforme sur laquelle il est possible d'acheter et vendre du Bitcoin, de l'Ethereum et du Tether, en contrepartie de frais de transaction.
8. Le jeton de cryptomonnaie MRS a été créé par Change Marsan le 27 février 2021.
9. Il s'agit prétendument selon Change Marsan d'un jeton permettant à ses détenteurs de bénéficier d'une réduction de leurs frais de transactions sur la plateforme www.marsanexchange.com, qui serait proportionnelle au nombre de jetons détenus et à la valeur de ceux-ci, par le biais d'une application.

2021-010-001

PAGE : 4

10. Cependant, l'application supposée permettre l'utilisation du MRS n'était pas accessible au moment de l'émission du MRS, pas plus qu'elle ne l'est en date des présentes, puisqu'elle serait en cours de développement par Change Marsan.
11. **Malgré l'impossibilité d'utiliser le MRS**, Change Marsan l'a offert au public à compter du 27 février 2021, à l'occasion d'une émission unique (ci-après désignée l'« Émission »).
12. **Lors de l'Émission**, un total de 10 000 000 de MRS a été lancé sur la plateforme Uniswap, une bourse décentralisée (DEX), sans prévente.
13. Le prix du MRS **n'a pas été déterminé au moment de l'Émission**, celui-ci étant fluctuant puisqu'il varie en fonction de l'offre et de la demande. En d'autres termes, le prix du MRS est tributaire du nombre de personnes qui en font l'acquisition.
14. Change Marsan dit avoir acheté sur Uniswap, puis bloqué 20 % des 10 000 000 de MRS au moment de l'Émission.
15. Un lancement de l'application au mois de juin 2021, repoussé au mois de juillet 2021 a cependant été annoncé par Change Marsan sur son site internet et ses réseaux sociaux et a été relayé par Marsan.
16. Parallèlement, Change Marsan, par l'entremise de Marsan et Francoeur, a mandaté et payé, notamment en MRS, des influenceurs suivis par des milliers de personnes afin de faire la promotion du MRS et de la plateforme sur leurs réseaux sociaux, parmi lesquels Mirshahi.
17. Cette promotion par les influenceurs mandatés par Change Marsan s'est échelonnée sur trois (3) à quatre (4) semaines dans la période suivant l'Émission, durant lesquelles ils ont volontairement tu le nom du jeton, annonçant cependant qu'il serait partagé le 17 avril 2021 vers 21h00 afin que les investisseurs puissent l'acheter à compter de ce moment-là.
18. Le 17 avril 2021 entre 20h30 et 21h00, les influenceurs mandatés ont effectivement annoncé que le jeton promu s'appelait le MRS (ci-après désigné le « Dévoilement ») et ont partagé une vidéo publiée par Change Marsan expliquant la procédure à suivre pour en faire l'acquisition.
19. Dans les minutes qui ont suivi le Dévoilement, plusieurs centaines de personnes se seraient procurées le MRS.
20. Cet engouement massif est inquiétant en soit, mais il implique au surplus un très jeune public, incluant notamment des individus mineurs, pour lesquels les sommes investies sont considérables et représentent parfois l'intégralité de leurs économies.
21. En ce sens, au 1^{er} mars 2021, la valeur unitaire du MRS était de 0,06719 \$, pour atteindre le 17 avril 2021 vers 20h00, le prix sommet de 6,4321 \$ avant de s'écrouler plus tard dans la soirée, suite à la vente massive de MRS, pour finalement être de 0,6819 \$ le 18 avril 2021.

2021-010-001

PAGE : 5

22. Marsan lui-même a déclaré dans une vidéo qu'il a relayée sur les réseaux sociaux de Change Marsan notamment, avoir calculé que plus de 2 000 personnes avaient acheté du MRS dans la seule soirée du Dévoilement.
23. Entre le 19 avril 2021 et le 6 mai 2021, la Direction du Centre d'information de l'Autorité a reçu 105 signalements à l'égard de Marsan et/ou Change Marsan.
24. La somme approximative investie ou perdue par cinquante-neuf (59) investisseurs serait de plus de 282 000,00 \$, en notant que l'Autorité ne dispose pas à ce stade de l'enquête d'informations quant aux montants investis ou perdus par les quarante-six (46) autres individus ayant effectué un signalement.
25. Les montants investis varieraient entre 260,00 \$ et 35 000,00 \$.
26. À ce stade de l'enquête, les enquêteurs de l'Autorité ont contacté six (6) investisseurs afin d'obtenir leurs versions des faits.
27. Ces six (6) investisseurs auraient investi à eux seuls dans l'affaire proposée par l'intimée Change Marsan pour un montant total de près de 63 000,00 \$.
28. Toutefois, le volume des investissements effectués est largement inconnu à ce stade de l'enquête. Ainsi, des montants bien plus importants pourraient avoir été investis, d'autant qu'en date du 15 juin 2021, il y aurait 3 063 adresses qui détiendraient du MRS.
29. Change Marsan, ses employés et Marsan sont toujours en activité à ce jour, se montrent très proactifs et foncièrement déterminés à poursuivre les activités de Change Marsan, notamment de sollicitation du public pour l'achat du MRS.
30. En date du 6 juin 2021, le site internet de Change Marsan, www.marsanexchange.com, a été mis à jour et ils y invitent le public à se procurer le MRS, tout en faisant référence à sa capitalisation boursière.
31. Des références et hyperliens au site internet de l'Autorité y sont aussi présents, laissant aisément croire au public que Change Marsan et l'Autorité travaillent de concert, alors qu'il n'en est rien.
32. Le site internet de Change Marsan qui était jusqu'alors uniquement en français est désormais disponible en anglais également et le marché cible annoncé s'étend à tous les Canadiens.
33. Plusieurs ajouts sur ledit site internet et les médias sociaux de Change Marsan ont été faits au cours des derniers jours, annonçant que le MRS est désormais sur l'application Trust Wallet, ce qui permettrait de générer une meilleure exposition du MRS, une plus grande adhésion à celui-ci, d'atteindre véritablement les masses et de mener d'autres campagnes de marketing.
34. Ainsi, bien que Change Marsan et Marsan soient parfaitement au courant des fluctuations majeures du prix du MRS, voire des manipulations potentielles dont il peut faire l'objet et de leur absence totale de contrôle sur ces éléments, considérant

2021-010-001

PAGE : 6

que le MRS est sur une bourse décentralisée, Uniswap, ils persistent à vouloir en faire la promotion auprès du public.

35. En conséquence, et pour les motifs énoncés plus amplement ci-après, l'Autorité demande, **dans l'intérêt public**, au Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal ») de bien vouloir prononcer :
- Une ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs à l'encontre de Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi;
 - Une ordonnance d'interdiction d'exercer l'activité de courtier et conseiller en valeur à l'encontre de Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi;
 - Une ordonnance prévoyant un blocage général à l'encontre de l'intimée Change Marsan;
 - Une ordonnance prévoyant un blocage des MRS en leur possession ainsi que des fonds, titres ou autres biens, y compris de toute cryptomonnaie, qui auraient été obtenus suite à la vente de leurs MRS à l'encontre des intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi;
 - Une ordonnance prévoyant le retrait de toute publicité relative au MRS à l'encontre des intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi; et
 - Une ordonnance prévoyant le retrait de toute référence et/ou hyperlien vers le site internet de l'Autorité sur le site internet de Change Marsan et ses réseaux sociaux.

II. LES PARTIES

A) La demanderesse

36. L'Autorité est l'organisme responsable de l'application, notamment, de la LVM et elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ c. E-6.1 (ci-après la « LESF »).

B) Les intimés

a) L'intimée Change Marsan inc.

37. Change Marsan, aussi connue sous le nom « Marsan Exchange », est une société constituée au Québec le 18 avril 2020 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ c. S-31.1, tel qu'il appert de l'état des renseignements d'une personne morale au registre des entreprises du Québec (ci-après désigné le « REQ ») pour « Change Marsan inc.» en date des 10 et 18 juin 2021, pièce D-1.

2021-010-001

PAGE : 7

38. Selon les informations inscrites au REQ, le siège social de Change Marsan est au 1600-144, avenue 4 SW à Calgary (Alberta), T2P 3N4, pièce D-1.
39. Le siège social de Change Marsan a fait l'objet d'un changement, déclaré auprès du REQ le 10 juin 2021 à l'occasion de la Déclaration de mise à jour courante, étant auparavant situé au _____, à Laval (Québec), _____, tel qu'il appert de l'état des renseignements d'une personne morale REQ pour « Change Marsan inc.» en date du 12 mai 2021, pièce D-2.
40. Change Marsan déclare exercer les activités de « technologies et services informatiques » à compter du 19 septembre 2020, date avant laquelle il était fait mention des activités « Autres intermédiaires financiers », « Échange de devises, cryptomonnaie » ainsi qu' « Autres services », « vente de portefeuilles physiques pour cryptomonnaie », tel qu'il appert de l'état des renseignements d'une personne morale au REQ pour « Change Marsan inc.» en date du 21 avril 2020, pièce D-3 et pièce D-1.
41. Marsan est un actionnaire majoritaire – et le seul actionnaire déclaré - de Change Marsan, dont il est Président et seul administrateur, pièce D-1.
42. En date du 16 avril 2021, il a été mis fin à la charge de trésorier de Jessica Morrone, qui serait ou aurait été la conjointe de Marsan, pièces D-1 et D-2.
43. Change Marsan est inscrite au registre des entreprises de services monétaires (ci-après désigné « ESM ») depuis le 17 juin 2020, tel qu'il appert de l'état des renseignements du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) pour « Change Marsan inc. » et « Marsan Exchange inc. » en date du 12 mai 2021, pièce D-4.
44. Selon les informations inscrites au registre ESM, Change Marsan exerce les activités d' « Opérations de change », « Transfert de fonds » et « Commerce de monnaies virtuelles », pièce D-4.
45. Toujours selon les informations inscrites au registre ESM, l'emplacement principal de Change Marsan est le _____, à Laval (Québec), _____, pièce D-4 et le numéro de téléphone indiqué est le _____, qui est le numéro de téléphone de Marsan.
46. Tel qu'il le sera plus amplement discuté ci-après, Change Marsan est très présente sur diverses plateformes virtuelles, incluant sa propre plateforme d'achat et de vente de cryptomonnaies, par le biais de son site internet et de nombreux médias sociaux.
47. Notamment, un premier groupe répondant au nom de Marsan Exchange Community a été créé et est opéré par Change Marsan sur l'application Telegram, le 5 mars 2021, tel qu'il appert d'un imprimé-écran du groupe Telegram Marsan Exchange Community en date du 20 avril 2021, pièce D-5.
48. Selon une publication datée du 17 avril 2021 sur le groupe Telegram Marsan Exchange Community, l'équipe de Change Marsan serait composée de dix-sept (17) personnes, pièce D-5.

7

2021-010-001

PAGE : 8

49. Change Marsan n'est pas inscrite à quelque titre que ce soit en vertu de la LVM auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de droit de pratique concernant Change Marsan, pièce D-6.
50. Change Marsan n'a pas non plus déposé de déclaration de placement avec dispense, de prospectus, bénéficié d'un visa de prospectus ou bénéficié d'une dispense d'effectuer un tel dépôt, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de prospectus concernant Change Marsan, pièce D-7.

b) L'intimé Antoine Marsan

51. Marsan est un individu dont la dernière adresse connue est dans la ville de Calgary (Alberta), suite à un changement récent d'adresse effectué auprès de la SAAQ, tel qu'il appert du Résultat de la demande de renseignement à la SAAQ pour Antoine Marsan en date du 18 juin 2021, pièce D-8.
52. Ainsi, au moment de l'Émission du MRS au mois de mars 2021, de sa promotion dans les trois (3) à quatre (4) semaines suivant la période de l'Émission et au moment de son Dévoilement, Marsan résidait au [REDACTED], pièce D-8.
53. Marsan est le Président, l'actionnaire majoritaire - et le seul actionnaire déclaré - et l'unique administrateur de Change Marsan, pièce D-1.
54. Marsan a fondé Change Marsan, qu'il incarne et dont il est également le stratège en chef, tel qu'il appert notamment d'un imprimé-écran des profils LinkedIn de Marsan Exchange et Marsan en date du 5 juillet 2021, pièces D-9 et D-10.
55. Marsan ne détient aucune inscription en vigueur auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de droit de pratique concernant Marsan, pièce D-11.
56. Marsan n'a pas déposé de prospectus auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de prospectus concernant Marsan, pièce D-12.

c) L'intimé Bastien Francoeur

57. Francoeur est un individu dont la dernière adresse connue est dans la ville de Blainville (Québec), tel qu'il appert du Résultat de la demande de renseignement à la SAAQ pour Bastien Francoeur en date du 22 avril 2021, pièce D-13.
58. Selon la page Facebook de Change Marsan, Francoeur serait depuis le 15 décembre 2020, le nouveau chef des opérations ainsi que le co-fondateur de la division Académie de Change Marsan, tel qu'il appert d'un imprimé-écran de la page Facebook de Change Marsan, section Accueil, en date du 21 avril 2021, pièce D-14.
59. Marsan réfère à Francoeur comme son « partenaire », tel qu'il appert de la Vidéo YouTube publiée par « Maire de Laval » en date du 20 avril 2021 ayant comme titre « Scam ou cave ? » d'une durée de 50 minutes et 25 secondes, pièce D-15.

8

2021-010-001

PAGE : 9

60. Francoeur aurait également eu la charge du volet marketing et développement de **Change Marsan, notamment quant au recrutement d'influenceurs pour faire la promotion du MRS et de Change Marsan, pièce D-15.**
61. Francoeur **ne détient aucune inscription en vigueur auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de droit de pratique** concernant Francoeur, pièce D-16.
62. Francoeur **n'a pas déposé de prospectus auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de prospectus** concernant Francoeur, pièce D-17.

d) L'intimé Kevin Mirshahi

63. Mirshahi est un individu dont la dernière adresse connue est à Dollard-des-Ormeaux (Québec), **tel qu'il appert du Résultat de la demande de renseignement à la SAAQ pour Kevin Mirshahi en date du 22 avril 2021, pièce D-18.**
64. Mirshahi possède et opère un groupe Telegram privé et payant du nom de *Crypto Paradise Island* qui compte approximativement 2 500 abonnés.
65. Les abonnés de ce groupe reçoivent des signaux sur des transactions de cryptomonnaies, publiés par M. Mirshahi, qui est le seul à écrire sur ce groupe, en **contrepartie du paiement d'un abonnement variant entre 350,00 \$ et 850,00 \$.**
66. Mirshahi a été mandaté par Francoeur et payé par Change Marsan, notamment en MRS, pour faire la promotion du MRS sur son groupe Telegram *Crypto Paradise Island* et **pour recruter d'autres influenceurs** à cette fin.
67. Durant les trois (3) à quatre (4) semaines qui ont précédé le Dévoilement du 17 avril 2021, Mirshahi a fait une promotion insistante et répétitive du MRS sur son groupe *Crypto Paradise*, vantant la rentabilité du jeton, les profits mirobolants à venir pour **ceux qui en feraient l'acquisition et l'appelant le « Alice 2.0 »**, en référence à un autre jeton le « Alice » pour lequel les profits des investisseurs avaient été faramineux en quelques minutes seulement.
68. Il a sciemment dissimulé le nom du jeton, indiquant ne le révéler que le 17 avril 2021 **entre 20h30 et 21h00, afin que les membres de son groupe puissent alors l'acheter.**
69. Mirshahi a également mandaté et payé, notamment en MRS, plusieurs influenceurs, pour faire la promotion du jeton, à la demande de Change Marsan.
70. Parmi les influenceurs recrutés par Mirshahi figure « DoubleYou » alias Walid Attar, un influenceur ayant près de 10 000 abonnés sur son compte Instagram, **tel qu'il appert d'un imprime-écran de la page d'accueil Instagram « Doubleyou78_ »** en date du 21 avril 2021, pièce D-19.
71. DoubleYou a été mandaté par Mirshahi et payé par Change Marsan, notamment en MRS, afin de faire la promotion du MRS auprès de sa communauté, dans le but de créer « un boost », **ce qu'il a effectivement fait, tel qu'il appert de la Vidéo YouTube** publiée sur le compte de ONZMTL le 26 avril 2021 ayant comme titre « Double You

9

2021-010-001

PAGE : 10

s'explique sur l'affaire Marsan Exchange » d'une durée de 49 minutes et 46 secondes, pièce D-20.

72. Tous les investisseurs contactés par les enquêteurs ont affirmé être membres du groupe Telegram *Crypto Paradise Island* et avoir investi dans le MRS suivant les recommandations en ce sens de Mirshahi.
73. Mirshahi ne détient aucune inscription en vigueur auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de droit de pratique concernant Mirshahi, pièce D-21.
74. Mirshahi n'a pas déposé de prospectus auprès de l'Autorité, tel qu'il appert de l'attestation d'absence de prospectus concernant Mirshahi, pièce D-22.

III. LES FAITS À L'ORIGINE DE LA DEMANDE

75. La preuve obtenue à ce stade préliminaire de l'enquête démontre que les intimés ont sollicité, et continuent de solliciter, des investisseurs afin de les inciter à se procurer une forme d'investissement assujettie à la LVM, en l'occurrence des contrats d'investissement.
76. Cette preuve démontre également que les intimés ont exercé, et continuent toujours à exercer, l'activité de courtier en valeurs, et ce, sans être inscrits à ce titre auprès de l'Autorité.
77. Les contrats d'investissement pour lesquels les intimés ont sollicité des investisseurs consistent en l'achat de MRS.
78. Change Marsan mentionne dans son livre blanc et ponctuellement sur son site internet et ses médias sociaux, que le MRS ne constitue pas un investissement ou un actif spéculatif, tel qu'il appert de la pièce D-14 p. 2, d'un imprimé-écran du compte Twitter de Marsan Exchange en date du 12 avril 2021, pièce D-23 p. 1 et du Livre Blanc téléchargé lors de l'acquisition du groupe Telegram Marsan Exchange Channel le 20 avril 2021, pièce D-24.
79. Change Marsan prétend sur son site internet, dans son livre blanc et sur certains de ses réseaux sociaux, que le MRS est un jeton permettant à ses détenteurs de bénéficier d'une réduction de leurs frais de transactions sur la plateforme www.marsanexchange.com, qui serait proportionnelle au nombre de jetons détenus et à la valeur de ceux-ci, par le biais d'une application, pièces D-14, D-23 et D-24.
80. Pourtant, l'application permettant d'utiliser le MRS pour l'usage pour lequel il aurait été créé, n'était pas disponible
- à la date de l'Émission, tel qu'il appert notamment de publications les 3 et 22 mars 2021 issues de l'imprime-écran du Telegram Marsan Exchange News en date du 9 juin 2021, pièce D-26, et des pièces D-5, D-14 p.2, D-23,
 - à la date du Dévoilement, tel qu'il appert notamment de la Feuille de route pour l'année 2021 téléchargée lors de l'acquisition du groupe Telegram Marsan Exchange Channel le 20 avril 2021, pièce D-27 et d'une publication du 31 mai 2021, pièce D-26

10

2021-010-001

PAGE : 11

- **pas plus qu'elle ne l'est en date des présentes, pièce D-25.**
81. **Un lancement de l'application avait néanmoins été annoncé pour le mois de juin 2021, puis a été repoussé au mois de juillet 2021, pièces D-5 et D-25.**
 82. **Également, Change Marsan a fait, sur son site internet et sur ses réseaux sociaux, de nombreuses publications relativement à la valeur pécuniaire grandissante du MRS, aux successifs « market cap » atteints par le MRS, à sa capitalisation en bourse et au fait que le MRS est listé sur des sites internet permettant de suivre les cours de cryptomonnaies et l'évolution de la valeur d'un jeton, parmi lesquels CoinMarketCap, tel qu'il appert notamment d'une extraction sous forme de vidéo de la page la section Vidéo de la Page Facebook Marsan Exchange en date du 26 avril 2021, pièce D-28, d'un imprime-écran du Facebook d'Antoine Marsan en date du 4 mai 2021 section Accueil, pièce D-29 et des pièces D-14 p.1, D-25.**
 83. **Change Marsan, par l'entremise de Marsan et Francoeur, a également mandaté des influenceurs suivis par des milliers de personnes afin de faire la promotion du MRS et de la plateforme sur leurs réseaux sociaux, parmi lesquels Mirshahi et Walid Attar, tel qu'il appert notamment Vidéo YouTube publiée par Eva Tshunza en date du 19 avril 2021 nommée « Antoine Marsan et MRS Part 1 » pièce D-30, de la Vidéo YouTube publiée par Eva Tshunza en date du 19 avril 2021 nommée « Antoine Marsan et MRS Part 2 », pièce D-31 et des pièces D-15 et D-20.**
 84. **Change Marsan a pris l'initiative de payer ces influenceurs essentiellement en MRS, pièce D-20, MRS qui au moment du paiement desdits influenceurs, soit plusieurs semaines avant le Dévoilement, ne valait qu'environ 0,06 \$.**
 85. **Lors de la promotion du jeton par les influenceurs mandatés par Change Marsan, il n'a jamais été fait mention de la fonction prétendument utilitaire du MRS, pas plus que de l'application, seule la perspective de profits inhérente à la valeur du MRS était mise en avant de façon répétitive et insistante.**
 86. **Le nom du jeton n'a d'ailleurs pas été révélé par les influenceurs durant la période promotionnelle, qui s'est échelonnée sur trois (3) à quatre (4) semaines, mais il était annoncé qu'il serait dévoilé le 17 avril 2021 vers 21h00 afin que les investisseurs puissent l'acheter à compter de ce moment-là.**
 87. **Lorsque ce dévoilement a eu lieu, au moment prévu, le 17 avril 2021, plusieurs centaines de personnes se seraient procurées le MRS et sa valeur a alors atteint le prix sommet de 6,4321 \$, soit une augmentation de plus de 1000 %.**
 88. **Plus tard dans la soirée, suite à la vente massive de MRS, le prix du MRS s'est écroulé pour finalement être de 0,6819 \$ le 18 avril 2021.**
 89. **De même, l'enquête révèle qu'au moins cinquante-neuf (59) investisseurs pourraient avoir investi et perdu des sommes auprès de l'intimée Change Marsan en achetant des MRS.**

11

2021-010-001

PAGE : 12

90. Ces investisseurs ont été identifiés parmi les cent cinq (105) individus ayant logés des appels auprès de la **Direction du Centre d'information de l'Autorité** afin de faire un **signalement à l'endroit de Marsan** et/ou de Change Marsan.
91. Les montants investis à ce jour par ces cinquante-neuf (59) investisseurs pourraient atteindre une somme totale de plus de 282 000,00 \$.
92. Six (6) de ces investisseurs ont investi et potentiellement perdu un montant total de près de 63 000,00 \$.
93. Un (1) de ces six (6) investisseurs aurait investi à lui seul 20 000,00 \$.
94. Toutefois, le volume des investissements effectués est largement inconnu à ce **stade de l'enquête**.
95. En ce sens, Marsan lui-même a **déclaré dans une vidéo qu'il a relayée sur les réseaux sociaux de Change Marsan**, avoir calculé que plus de 2 000 personnes avaient acheté du MRS dans la seule soirée du 17 avril 2021.
96. Également, en date du 15 juin 2021, selon une analyse préliminaire, il y aurait 3 063 adresses qui détiendraient du MRS.
97. Ainsi, **l'Autorité a des motifs de croire que** des montants bien plus importants pourraient avoir été investis.
- A) Sollicitation et présence en ligne**
98. **L'enquête révèle que** Change Marsan a une importante présence en ligne, et sollicite les investisseurs par le biais de plusieurs plateformes virtuelles, dont des médias sociaux.
99. **D'ailleurs, la preuve obtenue par les enquêteurs sur ces plateformes permet de constater que les titres offerts par l'intimée** Change Marsan sont des contrats d'investissement.
- 1. Site internet de l'intimée Change Marsan**
100. Change Marsan possède un site internet, à l'adresse www.marsanexchange.com, lequel a été enregistré le 19 mars 2020 et est accessible au public depuis lors **jusqu'en date des présentes, tel qu'il appert de la fiche Whois du site Internet marsanexchange.com en date du 28 mai 2021, pièce D-32 et d'un imprimé-écran du site Internet www.marsanexchange.com en date du 21 avril 2021, pièce D-33, et en date du 10 juin 2021, pièce D-34.**
101. Le ou vers le **28 mai 2021, le site internet comportait une mention à l'effet qu'il était en maintenance, tel qu'il appert d'un imprimé-écran du site www.marsanexchange.com en date du 28 mai 2021, pièce D-35** mais il a été de nouveau accessible le ou vers le 7 juin 2021, pièce D-34.
102. Le site internet initial ne faisait aucune mention du MRS et de son émission. Marsan y figurait comme étant le président de Change Marsan, pièce D-33.

12

2021-010-001

PAGE : 13

103. Dans sa version mise à jour, le site internet **qui jusqu'alors n'était disponible qu'en français l'est désormais également** en anglais et il y est **indiqué expressément qu'il s'adresse** à tous les Canadiens, **tel qu'il appert d'un imprime-écran** du site www.marsanexchange.com en date du 10 juin 2021- Version anglaise, pièce D-36.
104. Par le biais de ce site internet mis à jour, Change Marsan promeut le MRS et sollicite des investisseurs.
105. Dans la section « Marsan Exchange Token », il est proposé **d'acheter** du MRS, la capitalisation boursière et les fluctuations du prix du MRS sont mises en avant notamment dans la section « Prix et capitalisation » qui inclut un hyperlien vers le site internet coinmarketcap.com. La section indique « Quel est le prix ? Comment ça se vend ? Montrez-moi la grosse montée et la grosse descente ! », pièces D-34 et D-36.
106. On y retrouve également le slogan « Tous alimenté par le Token MRS » en gras et **il fait mention de l'obtention** des frais de transaction réduits dans « notre prochaine app d'échange », pièce D-34.
107. Les spécifications du MRS sont indiquées, parmi lesquelles :
- son nombre limité « Aucun minage : 10M de tokens au total et rien de plus. Jamais »,
 - son émission sur une bourse décentralisée « Liquidité initiale bloquée pour toujours : Nous avons créé le contrat et directement mis 100 % des tokens sur Uniswap, bloqué à vie sur Team.Finance »,
 - **la conservation par l'émetteur d'un nombre significatif de jetons** « Notre wallet bloqué pour deux ans : Nous avons acheté 20 % de la liquidité initiale **et l'avons bloquée pour deux ans** sur Team.Finance », pièce D-34.
108. Un hyperlien vers le Livre Blanc de Change Marsan figure désormais sur le site internet, pièce D-34.
109. Une nouvelle section « **Besoin de plus d'information sur la crypto ?** » **réfère à la section sur la cryptomonnaie du site Internet de l'Autorité qui fournit de « l'information à jour, du fonctionnement technique de base aux nombreux risques reliés à la crypto** », pièce D-34.
110. Des liens vers les nombreux comptes sur les réseaux sociaux de Change Marsan sont disponibles, soit Telegram, Medium, Instagram, Twitter et Facebook, pièce D-34.
- 2. Marsan Exchange (MRS) White paper V1.0**
111. Le livre blanc, accessible sur le groupe Telegram officiel de Change Marsan, Marsan Exchange News, puis sur le site internet de Change Marsan, www.marsanexchange.com, dans sa version mise à jour, pièces D-33 et D-36, est daté du mois de février 2021, pièce D-24.

13

2021-010-001

PAGE : 14

112. Il comporte une mention dans la section « Disclaimer » à l'effet qu'il n'est pas un prospectus et ne présente pas une offre ou sollicitation d'investissement de valeur mobilière.
113. Il y est indiqué que les cryptomonnaies pouvant faire l'objet de transactions sur la plateforme seraient le Bitcoin, l'Ethereum et le MRS.
114. Il est à souligner que la plateforme, dans sa version initiale puis mise à jour, ne mentionne pas le MRS et n'en permet ainsi ni l'achat ni la vente.
115. Des frais fixes de transaction sont prévus, de 4,5 % à l'achat et de 4 % à la vente.
116. Toujours selon ce livre blanc, Change Marsan annonce avoir créé un jeton, le MRS, dont le principal - et non le seul - avantage serait de bénéficier de réduction de frais de transaction.
117. Il s'agirait pour les acquéreurs du MRS d'un programme - à venir - de récompenses proportionnelles à la réussite des échanges sur la plateforme et de leur participation dans le MRS, en notant qu'aucune date de lancement n'est prévue ou annoncée.
118. La quantité de jetons disponible est limitée à 10 000 000, qui ont été émis sur une bourse décentralisée (DEX), Uniswap, sans prévente et dont Change Marsan aurait conservé et bloqué 20 % des jetons, dont 10 % seraient libérés après un (1) an et l'autre 10 % après deux (2) ans.

3. Page Facebook de l'intimée Change Marsan

119. Change Marsan possède une page Facebook, créé le 22 mars 2020, accessible notamment par la biais d'un hyperlien sur son site internet, pièce D-29.
120. En date du 21 avril 2021, 316 personnes « aiment ça » et 322 personnes étaient abonnées à cette page Facebook, tel qu'il appert d'un imprimé-écran de la Page Facebook Marsan Exchange section « À propos » en date du 21 avril 2021, pièce D-37.
121. Par le biais de cette page Facebook, Change Marsan sollicite des investisseurs.
122. Les premières publications sur la MRS apparaissent à compter du 3 mars 2021, tel qu'il appert d'un imprimé-écran de la Page Facebook Marsan Exchange section « Accueil » en date du 21 avril 2021, pièce D-14.
123. Change Marsan y indique que le MRS n'est pas destiné à être un investissement ou un actif spéculatif, puisqu'il s'agit d'un jeton d'adhésion. Pour autant, elle publie notamment les informations suivantes :
- Le 5 mars 2021, le « \$ MRS » est maintenant listé sur Coinmarketcap, un site Internet permettant de suivre les cours de cryptomonnaies et l'évolution de la valeur d'un jeton, pièce D-14 p.2, et une vidéo d'une fusée qui vole autour de la lune et qui indique « MRS to the moon », pièce D-28 à 12:10, avec en commentaire : « \$ MRS », pièce D-14 p.2;

14

2021-010-001

PAGE : 15

- Les 17, 27 et 31 mars 2021, une vidéo qui indique que le MRS a atteint 2 millions, pièce D-28 à 13h30, puis 3 millions, pièce D-28 à 13h55, et finalement 6 millions en « market cap », pièce D-28 à 14h10. La dernière vidéo est accompagnée du commentaire : « Beast mode : ON » pièce D-14 p.1;
 - Le 15 avril 2021, le MRS approche 1 000 membres et une vidéo qui mentionne que le MRS est à 20 millions de « market cap » avec une personne qui est sur la lune, pièce D-28 à 16h25, pièce D-14 p.1;
 - Le 16 avril 2021, le « market cap » du MRS est passé de 20 à 30 millions en 24 heures, pièce D-14 p.1;
124. Dans toutes les publications, le sigle « MRS » est toujours précédé du symbole « \$ », pièce D-14.
125. En date des présentes, l'application supposée permettre l'utilisation du MRS n'est toujours pas accessible au public et aucune date de lancement n'est annoncée.
126. La page Facebook Change Marsan comporte également un lien vers le site internet de Change Marsan et l'ensemble des coordonnées de Change Marsan y est indiqué.
127. Change Marsan indique sur sa page Facebook ne pas être responsable de la promotion ou des encouragements à l'investissement sur les autres plateformes et que toutes leurs opérations sont réglementées et autorisées.
128. La preuve révèle pourtant que Marsan Change a mandaté et payé elle-même la promotion réalisée au sujet du MRS sur ces autres plateformes.
129. Marsan relaye et partage les publications de la page Facebook de Change Marsan en lien avec le MRS sur sa page Facebook personnelle au nom d'Antoine Marsan, tel qu'il appert d'un imprimé-écran Facebook de Antoine Marsan section « Accueil » en date du 4 mai 2021, pièce D-38.
- 4. Instagram de l'intimée Change Marsan**
130. Change Marsan possède un compte Instagram au nom de la compagnie, qui en date du 21 avril 2021, comptait 3 497 abonnés et 114 publications, tel qu'il appert d'un imprimé-écran de l'Instagram de Marsan Exchange en date du 21 avril 2021, pièce D-39.
131. Plusieurs des publications sont des photos ou des vidéos qui font mention du MRS et de sa « capitalisation boursière ». La vidéo sur le nouveau site Internet a aussi été publiée sur le compte, tel qu'il appert d'un imprimé-écran de l'Instagram de Marsan Exchange en date du 11 juin 2021, pièce D-40.
- 5. Twitter de l'intimée Change Marsan**

15

2021-010-001

PAGE : 16

132. Change Marsan possède un compte Twitter au nom de la compagnie, qui en date du 12 avril, comptait 137 abonnés, pièce D-23.
133. Plusieurs des publications sont des photos ou des vidéos qui font mention du MRS et de sa « capitalisation boursière ». La vidéo sur le nouveau site Internet a aussi été publiée sur le compte, pièce D-23.
134. Le 3 mars, un premier tweet mentionne que la valeur du MRS va suivre la demande **pour l'achat de bitcoins et d'Ethers sur la plateforme** et un autre tweet rappelle l'**utilité** du MRS, mentionnant toutefois, **lorsque l'application sera lancée**, pièce D-23.
- 6. Telegram Marsan Exchange Channel (Marsan Exchange News)**
135. Change Marsan possède un groupe Telegram officiel Marsan Exchange Channel (Marsan Exchange News) qui avait en date du 6 juin 2021, 629 membres, pièce D-26.
136. Seul Marsan Exchange News a publié des messages sur ce groupe. Plusieurs messages sont sensiblement les mêmes que ceux figurant sur la page Facebook de Change Marsan.
137. On y trouve plusieurs messages parlant du travail accompli sur **l'application à venir**.
138. Le 16 avril 2021, soit avant la hausse mirobolante puis **l'effondrement de la valeur** du MRS, Marsan Exchange News publie un message mentionnant constater beaucoup de promotions et de rumeurs sur le jeton MRS, que tout le monde peut faire de la promotion sur un jeton **pour son propre gain, que l'achat de jeton basé sur des spéculations est très risqué et qu'ils n'encouragent pas cette pratique**. Il écrit miser sur une croissance organique dans laquelle le produit parlera de lui-même. Les personnes sont invitées à ne **pas mettre plus d'argent qu'ils sont prêts à perdre**.
139. Le 17 avril 2021 Marsan Exchange News publie - pour la toute première fois, tous réseaux sociaux confondus hormis le Telegram Marsan Exchange Community - le livre blanc du MRS et un message qui mentionne **que le MRS n'est pas un investissement ou un actif spéculatif, qu'il s'agit d'un jeton d'adhésion**.
140. **Le 18 avril 2021, Marsan Exchange News publie une vidéo d'une durée de 6 minutes 59 secondes dans laquelle Marsan mentionne qu'il souhaite faire le point sur la situation du MRS depuis le 17 avril 2021 et y dit notamment que :**
- le prix du jeton a subi une importante chute, car un individu qui détenait des jetons depuis la création initiale du jeton a vendu 100 000 MRS, faisant en sorte que la valeur du jeton a diminué de 15 % à 20 %,
 - cela aurait suscité une panique générale auprès de nombreux détenteurs qui ont alors vendu à leur tour,
 - 2 000 ou 2 200 personnes auraient acheté du MRS la veille, alors que sur le groupe Telegram de Marsan Exchange ne compte que 300 membres,

16

2021-010-001

PAGE : 17

- les 1 700 personnes qui ont acheté le MRS sans connaître la compagnie, sans avoir lu le livre blanc, se sont basées sur les promesses faites par des influenceurs dont Change Marsan ne connaît pas la teneur et est victime,
- le **jeton a été créé afin d'être utilisé sur l'application Marsan Exchange** qui sera disponible en juin 2021 et non pour faire du profit,
- ni Change Marsan ni ses fondateurs **n'ont vendu leurs MRS, contrairement** à de nombreuses rumeurs,
- le MRS a été mis sur Uniswap, il **n'a aucun contrôle sur le prix et l'ensemble des MRS** dont Change Marsan est détenteur ont été bloqués justement pour éviter les « Pump and Dump »,
- **Change Marsan ne va pas arrêter ses activités à cause de l'évènement du 17 avril 2021, au contraire, l'application est en développement et de nombreuses bonnes nouvelles ne vont pas tarder,**

tel qu'il **appert de la Vidéo** téléchargée lors de l'acquisition du groupe Telegram Marsan Exchange Channel le 20 avril 2021 et publiée par Antoine Marsan, pièce **D-42**.

141. **Le 19 avril 2021, Marsan Exchange News publie une feuille de route pour l'année 2021** qui présente les étapes suivantes :

- Nouveau site Internet et « exchange listings » (dans la prochaine semaine);
- **Application et plateforme d'échange en ligne (juin);**
- Staking Platform (juin);
- Licences CSA et IIROC (en progrès);
- Bureaux au Québec et à travers le Canada (fin 2021);
- ATMs (fin 2021);
- Plus de altcoins sur la plateforme (fin 2021),

tel qu'il **appert de la Feuille de route pour l'année 2021** téléchargée lors de l'acquisition du groupe Telegram Marsan Exchange Channel le 20 avril 2021, pièce **D-27**.

142. Le 25 avril 2021, Marsan Exchange News publie que le jeton est déployé et sera **toujours présent. Il demande au public d'être patient** et annonce que de très bonnes nouvelles arrivent, pièce **D-26**.

7. Telegram Marsan Exchange Community

143. Ce groupe Telegram a été créé le 5 mars 2021 et en date du 10 juin il comptait 324 membres, pièces **D-25** et **D-5**.

144. Dans ce groupe, Group et Antoine Marsan publient des nouvelles concernant leur plateforme, la future application et répondent aux questions des membres. Les nouvelles publiées sont essentiellement les mêmes que celles publiées sur les autres groupes et réseaux sociaux de Change Marsan.

17

2021-010-001

PAGE : 18

145. **Une personne au nom de « Group » ainsi qu'une personne au nom d'Antoine Marsan** semblent être les principaux responsables de ce groupe de discussion **puisque'ils publient la majorité des messages concernant Change Marsan** et répondent aux questions des membres.
146. Group et Antoine Marsan font plusieurs mentions au fait qu'ils **désirent étendre leur clientèle** à travers le Canada. Par exemple, ils écrivent souhaiter devenir «THE best exchange in Canada!» et ajoute :
- «The exchange was launched in Québec last year, and was initially only local, so the website was French only. But now that we are expanding Canada-Wide, our website is being redone completely as we speak! And it will be bilingual ».
147. Group et Antoine Marsan indiquent à plusieurs reprises travailler au développement **de l'application supposée permettre l'utilisation du MRS** et être en communication avec deux régulateurs, The Canadian Securities Administrators (CSA) and the Investment Industry Regulatory Organization of Canada (IIROC).
148. Les règles du groupe prohibent les discussions sur le prix du MRS, Group et Antoine Marsan **rappellent souvent à l'ordre leurs membres, expliquant notamment** :
- « Little reminder that MRS is not a speculative investment. We are working hard on our token for our upcoming app, we believe that more demand will create more interaction with our token but please keep the chat clean. We are looking for a serious community here ».
149. Toutefois, Group et Antoine Marsan font eux-mêmes référence à la valeur du MRS à de très nombreuses reprises, notamment :
- Group : « We are still trying to get listed on CoinGecko, if someone in the community has contacts there that could help us get in faster we would appreciate it! It would allow you to track on blockfolio and make it easier to find MRS on uniswap! In the meantime, the value of MRS is now shown on Delta app » (23 mars 2021),
 - Group : « We need to wait for CoinGecko.. for now Delta app is showing the correct value for tracking! Also Zerion wallet » (26 mars 2021),
 - Antoine Marsan : « Team contacted the Blockfolio support to find a way to display all the informations and price statistics without coingecko » (2 avril 2021),
 - Group : « Good morning community! We reached a nice milestone last night when we reached 10M market cap! For that reason, we will give a video earlier than what we wanted to do today! And we will have you vote for more options with our UI Monday! » (3 avril 2021),

18

2021-010-001

PAGE : 19

- Group : « Zerion, Delta and Blockfolio can help you track the value! » (6 avril 2021),
 - Group : « Think we can reach 300 members today? » avec une photo de la valeur du jeton (31 mars 2021).
150. Également, les administrateurs du groupe Telegram avaient la faculté de bannir des utilisateurs et de supprimer des messages, deux fonctions dont ils avaient connaissance **et dont ils n'ont pas fait usage quant aux messages en lien avec la valeur du MRS**, tels que :
- Buck Kepper : « any idea where Marsan, how far can go? price prediction » (15 mars 2021),
 - Mike : « <https://t.me/mrspricetalk> (...) I made this group for price talk » (15 mars 2021),
 - Buck Kepper : « don't play, i will seriously jump for \$10K to \$100K » (17 mars 2021)
 - Jokercryptzz : « Just invest in MRS and wait - émoticône fusée qui décolle - » (17 mars 2021),
 - Buck Kepper : « give me reasons why I should invest in MARSan? i will invest \$10K » (17 mars 2021),
 - charbs79 : « 2 million market cap. Very early » (17 mars 2021),
 - choocy : « And also the fact that this is pretty groundfloor in terms of investment » (28 mars 2021),
 - Crypto Gemfinder : « Buying 190K MRS would cost 3,5M\$ right now and make the price rise to 18\$» (8 avril 2021),
 - z crypto : « Patience. Achète ens plus tant qu'il est bas hahaha » (11 avril 2021).
151. Group et Antoine Marsan confirment dans plusieurs messages avoir mandaté et payé des promoteurs, notamment Mirshahi :
- **Antoine Marsan:** (...) « **as any crypto companies do, yes we have a budget for marketing, some companies pay for ads on YouTube or Facebook. We wanted to have a different approach and yes it came to my attention that our development team paid the crypto paradise Instagram page for marketing** (18 avril 2021),

19

2021-010-001

PAGE : 20

- **Antoine Marsan** : (...) « Ont ne nie pas ce **qui est arrivé, On s'excuse de la collaboration mal organisé avec la page cryptoparadise** »(...) (19 avril 2021),
- **Group** : « La raison pour laquelle le promoteur a été approché était pour **promouvoir la compagnie, l'échange et l'application, afin d'avoir plus de clients et d'utilisateurs en anticipation de notre app** » (19 avril 2021),
- **Antoine Marsan** : « Il faut comprendre que le prix par MRS était de 11cent lorsque nous avons fait affaires avec des compagnies pour le marketing. Ce qui tournais à 5000 \$ à ce moment là » (19 avril 2021).

B) Informations obtenues des vidéos publiées sur YouTube

152. Un total de quatre (4) vidéos ont été identifiées dans lesquelles Marsan et certains influenceurs impliqués racontent leurs versions des faits concernant la sollicitation autour MRS et la baisse du prix le 17 avril 2021 en soirée.
1. **Antoine Marsan et MRS conversation scam — Part 1 et Part 2 - Antoine Marsan et Walid Attar**
153. Ces deux (2) vidéos ont été publiées, le 19 avril 2021 sur le compte YouTube de « Eva Tshunza » et montre une conversation vocale et écrite entre plusieurs personnes.
154. Le groupe est nommé « Mediator group ». Les membres sont : DoubleYou, alias Walid Attar, Crypto Life, Antoine Marsan, Kratos 589, Bankki Estate et Kg. Bankki Estate est identifié comme le créateur du groupe.
155. **Il s'agit principalement d'une discussion entre Marsan et Walid Attar.**
156. En date du 20 avril 2021, la première vidéo **d'une durée de 33 minutes et 34 secondes**, comptait 8 286 vues, pièce D-30.
157. À la même date, la seconde vidéo **d'une durée de 42 minutes et 36 secondes**, comptait 3362 vues, pièce D-31.
158. Dans ces deux (2) vidéos, Marsan confirme avoir fait affaire avec des influenceurs dans le but de promouvoir sa compagnie, Change Marsan inc.
159. Walid Attar confirme également avoir été approché, mandaté et payé 10 000 \$ pour faire la promotion du projet Change Marsan auprès de sa communauté sur Snapchat et également avoir reçu 10 000 MRS.
160. Marsan dit **qu'il n'a pas rencontré les influenceurs avant les semaines de promotion et qu'il croit** que le public ciblé par les influenceurs était pour la majorité très jeune et ne connaissait rien quant au risque et à la volatilité de la cryptomonnaie.

20

2021-010-001

PAGE : 21

161. **Marsan blâme les influenceurs d'avoir promis** que le MRS donnerait des **rendements rapides à des investisseurs non avertis et ajoute qu'au moment où il a pris connaissance de la situation et notamment de la référence à un « Alice 2.0 », il a tenté de rectifier le tir, mais il était trop tard.**
162. Marsan nie être le propriétaire du portefeuille 99a, un portefeuille qui a acheté 2 241 **155,19 MRS le 27 février 2021 et qui a été accusé d'être le responsable de la vente massive de jetons entre le 17 et 18 avril 2021**, ce que Marsan a lui-même qualifié de situation similaire à un « pump and dump ».
163. Marsan prétend que la personne qui détient le portefeuille 99a, alias « b n », se serait manifestée sur des groupes privés pour dire que le portefeuille est à elle et **qu'il s'agit plutôt d'un robot sur Uniswap qui a détecté les nouveaux jetons et les a achetés automatiquement.**
164. **Marsan mentionne qu'il n'a aucun contrôle sur qui achète et qui vend les MRS** sur Uniswap et ajoute détenir uniquement 20 % de la liquidité des MRS sur un seul portefeuille bloqué pour une durée de deux (2) ans sur « team.finance ».
165. Marsan dit **qu'il trouve cela dommage pour ceux qui ont beaucoup perdu, mais qu'un investisseur est responsable de ses choix et doit investir avec prudence.**
166. Marsan mentionne que la police a saisi son téléphone avec ses portefeuilles, tous ses livres seront regardés **puisque'un dossier a été ouvert par la police.**
167. Il est à noter **qu'en date du 15 juin 2021**, aucune information ne permet de croire que Marsan collabore avec la police.
168. Marsan ajoute avoir fait des vérifications **juridiques afin de s'assurer qu'il pouvait payer des influenceurs.** Il explique que la grande majorité des compagnies ayant des plateformes en ligne utilisent des promoteurs.
169. Marsan **termine en rappelant qu'il continue de croire en son projet et que des développements sont à venir, notamment une application.**
- 2. Scam ou Cave ? MRS Exchange la crypto de Snapchat (Entrevue Antoine Marsan)**
170. Cette vidéo a été publiée le 20 avril sur le compte YouTube de « Maire de Laval » et en date du 15 juin 2021, elle comptait 25 467 vues, **pièce D-15.**
171. **La vidéo est d'une durée de 50 minutes et 25 secondes et traite d'une entrevue entre le youtubeur « Maire de Laval » et Marsan concernant les événements du 17 avril 2021.**
172. Marsan y explique ne pas être responsable du volet promotion, cela relevait des attributions de Francoeur, en tant que chef du développement.
173. Marsan explique que Francoeur avait fait des recherches sur les réseaux sociaux et approché plusieurs pages Instagram liées à la cryptomonnaie, au Québec, à Montréal.

21

2021-010-001

PAGE : 22

174. Marsan qualifie à de plusieurs reprises Francoeur comme « mon partenaire ».
175. Marsan **reconnait qu'ils ont mandaté** et payé plusieurs influenceurs, notamment *Crypto Paradise Island*.
176. Marsan explique que Change Marsan a versé à *Crypto Paradise Island* un premier paiement de 50 000 MRS « pour la promotion quand le token devait être lancé » et **qu'un second paiement de 50 000 MRS a été réclamé** par Mirshahi et a été payé par un acquéreur important du MRS suite à un appel en ce sens sur le Telegram de Change Marsan par la compagnie elle-même.
177. Marsan affirme que **c'est *Crypto Paradise Island* qui a été chargé** par Change Marsan **de recruter d'autres influenceurs**.
178. **Marsan prétend qu'il ignorait que parmi ceux-ci** figuraient des rappeurs montréalais et avoir dit lorsqu'il l'a su par après à Mirshahi « Comment tu peux prendre des **conseils financiers de quelqu'un qui, d'un rappeur.** ».
179. Marsan blâme les influenceurs qui **n'auraient pas respecté les termes de leur contrat** avec Change Marsan, en particulier *Crypto Paradise Island*.
180. **Marsan dit être conscient qu'il n'a pas supervisé le volet promotion** du MRS et que cela à causer en grande partie la chute du prix le 17 avril 2021.
181. Marsan mentionne que lorsqu'il a constaté le dérapage des influenceurs, il a tenté de rectifier le tir, mais il était déjà trop tard.
182. Marsan **évoque que l'application - permettant l'utilisation alléguée du MRS - n'est même pas encore sortie** et devrait sortir en juin.
183. Marsan explique que Change Marsan a été le premier acquéreur du MRS, puis que dans les jours suivants le 27 février 2021, un deuxième acquéreur, le portefeuille 99a, aurait acheté plus de 2 000 000 de MRS.
184. Constatant cet achat majeur, Marsan aurait convenu via une entente informelle sur Telegram **avec l'acquéreur que s'il voulait vendre ses MRS, ils les rachèteraient au prix qu'il réclamerait, pour ne pas faire chuter la valeur du MRS et préserver la communauté**.
185. Marsan parle de plus de 2 000 acquéreurs le seul soir du 17 avril 2021, avec un « marketcap » de 50 000 000,00 \$.
186. Marsan ajoute que Mirshahi aurait vendu ses MRS le 17 avril 2021 dans la soirée et aurait fait plus de 400 000,00 \$ US de profit, ce dont il précise avoir la preuve.
187. Marsan mentionne être disponible pour collaborer avec la police afin de démontrer **qu'il n'a rien à se reprocher**, il ne veut pas se cacher, ni se taire. Il dit leur avoir fourni son matériel informatique, à nouveau aucune information ne corrobore cette collaboration entre Marsan et la police à cette date.

22

2021-010-001

PAGE : 23

188. Marsan dit qu'il n'arrêtera pas de travailler sur sa compagnie, car sa priorité est de faire remonter le jeton et que de nombreux développements sont à venir.

3. Double You s'explique sur l'affaire Marsan Exchange

189. Cette vidéo d'une durée de 49 minutes et 46 secondes a été publiée le 26 avril 2021 sur le compte YouTube de « ONZMTL » et comptait en date du 4 mai 2021, 11 515 vues, pièce D-20.

190. Walid Attar, alias DoubleYou, y donne sa version des faits concernant les événements en lien avec le MRS.

191. Walid Attar affirme que c'est Kevin - soit Mirshahi - de *Crypto Paradise Island* qui l'a approché afin de lui présenter une opportunité qui pourrait lui faire gagner 8 000,00 \$ US.

192. Walid Attar confirme avoir fait la promotion du jeton sur ses réseaux sociaux et créé un « boost » autour du MRS. Par contre, il dit ne jamais avoir utilisé les termes « Alice 2.0 ». Il encourageait sa communauté à acheter le jeton, mais sans mettre l'emphase sur la date du 17 avril 2021.

193. Mirshahi lui a affirmé avoir été approché par Francoeur, le collègue de Marsan, pour faire la promotion du MRS et de la société, et c'est aussi Francoeur qui aurait approché Mirshahi afin d'effectuer le paiement en MRS.

194. Walid Attar n'a pas négocié sa rémunération ni l'entente de promotion avec Francoeur ou Marsan.

195. Lorsqu'est venu le temps de recevoir son paiement, Mirshahi lui a mentionné qu'il était plus profitable de prendre des MRS plutôt que de l'argent, puisqu'il allait parler du jeton sur son Telegram *Crypto Paradise Island* et que cela allait faire en sorte que le prix des MRS allait augmenter. Sa rémunération de 10 000,00 \$ CAN deviendrait donc plus élevée. Attar a été payé le ou vers le 28 mars 2021.

196. Walid Attar confirme avoir fait du profit grâce à ses jetons MRS, car il a vendu une partie alors qu'ils étaient à 0,78 \$, le 17 avril 2021.

C) Informations obtenues des investisseurs contactés

197. Entre le 19 avril 2021 et le 6 mai 2021, la Direction du Centre d'information de l'Autorité a reçu 105 signalements à l'égard de Marsan et de Change Marsan inc.

198. Les enquêteurs de l'Autorité ont à ce stade de l'enquête contacté six (6) investisseurs afin d'obtenir leurs versions des faits.

199. La preuve recueillie à ce jour démontre que les six (6) investisseurs étaient tous membres du groupe Telegram *Crypto Paradise Island* et ont investi dans le MRS à la suite de la promotion effectuée par son dirigeant, Mirshahi.

23

2021-010-001

PAGE : 24

200. Cette promotion s'est déroulée pendant approximativement trois (3) à quatre (4) semaines et Mirshahi, ainsi que quelques autres influenceurs, ont laissé croire aux acquéreurs qu'ils réaliseraient des profits importants à la suite de l'achat du MRS.

1. L'investisseur A.G.M.

201. A.G.M. a investi dans l'affaire proposée, soit le MRS, par le biais d'un apport en argent de 18 332,80 \$.

202. En effet, le ou vers le 20 avril 2021, les enquêteurs de l'Autorité se sont entretenus par téléphone avec A.G.M. qui leur a fait part des éléments suivants :

- Il est membre du groupe Telegram *Crypto Paradise Island*, suit souvent les signaux de trading qui y sont donnés par Mirshahi et a rarement perdu;
- Il se définit comme un investisseur, qui a environ un an d'expérience dans la cryptomonnaie;
- C'est la première fois qu'il subit un « pump and dump »;
- Depuis trois (3) semaines, il a vu de la publicité sur les réseaux sociaux, principalement Snapchat;
- Des chanteurs et des gens populaires faisaient aussi la promotion mais moins intensément que les influenceurs;
- Il nomme : Tizzo (chanteur), Shreez (chanteur), Doubleyou (influenceur), Mishka (influenceur), Avatar (influenceur) et Kevin de Crypto Paradise;
- Ces derniers sont suivis par des milliers de personnes;
- Mishka, qui est un bon ami de Mirshahi, a fait beaucoup de promotion, c'était l'un des premiers;
- Mirshahi est celui qui a été recruté et engagé par Marsan pour faire la promotion du MRS, il a d'ailleurs été payé en MRS et pour beaucoup il aurait contribué à l'anarque, c'est-à-dire qu'il aurait vendu en même temps que le monde achetait;
- Plusieurs influenceurs faisaient la promotion de quelque chose qui s'en venait et qu'ils appelaient le « Alice 2.0 », personne ne savait alors que c'était le MRS;
- Ils faisaient miroiter des rendements aussi exponentiels que pour le « Alice »;
- C'était rendu un « trend »;
- Mirshahi n'avait jamais fait de la promotion comme il l'a fait pour le MRS;
- Ce n'est que le 17 avril 2021 à 21h00 que le nom de MRS est sorti;

24

2021-010-001

PAGE : 25

- Pour sa part, il a eu le nom une journée d'avance, soit le 16 avril 2021 vers 23h00, minuit;
- Il fallait acheter le MRS sur Uniswap, la plateforme de Marsan ne permettait pas l'achat du MRS, seulement du Bitcoin et de l'Ether;
- Il a investi 18 332,80 \$ avec sa famille, sa mère et son frère lui ayant transféré de l'argent, en plusieurs transactions;
- Il a obtenu 5 729 MRS sur Uniswap en contrepartie de l'argent investie;
- Il a acheté le MRS au prix unitaire de 3,20 \$, actuellement il est listé au prix de 0,15 \$;
- Il a donc perdu la somme totale de 16 000,00 \$, c'est le pire investissement de sa vie;
- Il garde ses MRS en espérant que leur prix remonte;
- Beaucoup de gens qui ne s'y connaissent pas en cryptomonnaie ont investi dans le MRS, considérant la grosse promotion qui en était faite, pour sa part, il a fait confiance aux influenceurs et à Mirshahi;
- Son but était de faire du rendement, il voulait investir à long terme, quelques mois voire un an;
- L'information qui circulait était que la valeur du jeton allait monter tranquillement. La fenêtre annoncée sur les réseaux sociaux était de 2 à 4 semaines, avant de faire des profits sur l'investissement mais si les gens souhaitaient rester à long terme, ils le pouvaient.
- Selon les influenceurs, il y avait des projets pour le jeton, ils leur ont vendu, avec une application à venir.

2. L'investisseuse L.F.

203. L.F. a investi dans l'affaire proposée, soit le MRS, par le biais d'un apport en argent de 1 300,00 \$.
204. En effet, le ou vers le 5 mai 2021, les enquêteurs de l'Autorité se sont entretenus par téléphone avec L.F. qui leur a fait part des éléments suivants :
- Elle est membre du groupe Telegram *Crypto Paradise Island* depuis deux (2) ou trois (3) mois et a payé un abonnement d'environ 400,00 \$ pour accéder à ce groupe, qu'un certain Kevin - Mirshahi - a créé il y a deux (2) ans;
 - Elle commence seulement à investir dans l'univers de la cryptomonnaie;

25

2021-010-001

PAGE : 26

- L'objet du groupe de *Crypto Paradise Island* est de faire de la promotion de jetons de cryptomonnaie;
- Le groupe compte environ 2279 abonnés et **est sur l'application Telegram**, bien que Mirshahi publiait également sur sa page Snapchat des signaux quant à **l'achat ou la vente de jetons**;
- Les signaux publiés par Mirshahi fonctionnent toujours et les abonnés du groupe font toujours du profit;
- En mars 2021, Mirshahi a fait un signal sur le jeton « Alice » et ceux qui ont pu en acheter ont fait vraiment beaucoup de profits en quelques secondes;
- **Au mois d'avril 2021**, Mirshahi a commencé à parler d'un **nouveau jeton** qu'il appelait le « Alice 2.0 »;
- Mirshahi annonçait qu'il **préparait une surprise pour ses abonnés concernant ce jeton, qu'ils devaient se garder de l'argent pour en acheter**;
- La promotion de ce jeton par Mirshahi a duré environ deux (2) semaines;
- D'autres influenceurs, Avatar et Mishka, ont aussi commencé aussi à en parler sur leurs Snapchat respectifs, **parlant d'importants gains financiers**;
- **C'est la première fois que ces deux (2) influenceurs** faisaient de la promotion d'un jeton, auparavant ils publiaient **seulement ce qu'ils faisaient** au « day to day »;
- Normalement Mishka faisait de la promotion pour le groupe de *Crypto Paradise Island* **afin d'inciter ses abonnés à se joindre au groupe**;
- Mishka, Avatar et Mirshahi conseillaient à leurs abonnés de garder les jetons dans leurs portefeuilles une (1) à deux (2) semaines afin de faire des profits;
- Il y avait une grande emphase sur l'**appellation** « Alice 2.0 » **ce qui créait l'attente** de beaucoup de profits;
- Le 17 avril 2021, à 20 h 30, Mirshahi a annoncé le nom du jeton dans le groupe de *Crypto Paradise Island*, soit le MRS;
- Elle est allée rapidement faire des recherches, elle a vu le site internet de Change Marsan **où il était mentionné qu'ils allaient** sortir une application à laquelle le MRS était lié et que le jeton allait « **faire de l'argent** »;
- Elle trouvait que ça semblait « légit »;
- Elle a eu les instructions pour acheter le MRS par Mirshahi et Marsan avait aussi mis la marche à suivre sur son groupe Telegram Marsan Exchange et les influenceurs l'ont partagée;

26

2021-010-001

PAGE : 27

- Puisque le MRS est sur Uniswap, car c'est un jeton décentralisé, elle a dû acheter de l'Ether et ensuite le « swap » pour du MRS, qui se retrouve ensuite dans son portefeuille;
- Elle a investi 1300,00 \$ et c'est un montant considérable pour elle;
- Elle ne connaissait pas Antoine Marsan avant le 17 avril 2021 et a eu connaissance de son nom lorsque le prix du MRS a chuté et que les influenceurs l'ont nommé et blâmé;
- Son objectif premier lors de l'achat du MRS était de faire du profit ;
- Selon ce qu'elle a vu sur les réseaux sociaux, Marsan aurait approché Mirshahi pour qu'il fasse la promotion de son jeton, le MRS, sur *Crypto Paradise Island*;
- Marsan par le biais d'un certain Bastien, qui est le cofondateur de Change Marsan - Francoeur - aurait payé Mirshahi en MRS;
- Mirshahi a montré sur ses réseaux sociaux son portefeuille afin de démontrer qu'il vendait peu à peu ses MRS et non en une grosse transaction, comme celle qui a fait chuter le prix du MRS;

3. L'investisseuse N.D.

205. N.D. a investi dans l'affaire proposée, soit le MRS, par le biais d'un apport en argent de 20 000,00 \$.
206. En effet, le ou vers le 5 mai 2021, les enquêteurs de l'Autorité se sont entretenus par téléphone avec L.F. qui leur a fait part des éléments suivants :
- Elle est membre du groupe Telegram *Crypto Paradise Island*, un groupe Telegram créé il y a environ trois (3) ans par Kevin Mirshahi qui est le seul qui publie sur le groupe;
 - Le groupe *Crypto Paradise Island* compte environ 2 500 abonnés, lesquels ont dû payer au préalable un abonnement compris entre 350,00 \$ à 850,00 \$, en notant que plus l'abonnement est cher, meilleurs sont les signaux accessibles;
 - C'est Mirshahi qui donne accès au groupe *Crypto Paradise Island* aux membres après avoir reçu le paiement de l'abonnement choisi;
 - L'objet du groupe *Crypto Paradise Island* est de recevoir des signaux quant à l'achat et la vente de jetons par Mirshahi;
 - Depuis que le groupe *Crypto Paradise Island* existe, les abonnés ont fait beaucoup de profits grâce aux signaux donnés par Mirshahi;
 - Elle a attendu environ un (1) an avant de joindre au groupe *Crypto Paradise Island*, délai pendant lequel elle suivait Mirshahi sur son Snapchat personnel;

27

2021-010-001

PAGE : 28

- **Lorsqu'elle a constaté que les abonnés de Mirshahi faisaient réellement de l'argent, elle a donc décidé de se joindre au groupe *Crypto Paradise Island*;**
- Autour du mois de mars 2021, un nouveau jeton nommé « Alice » est entré sur le marché, Mirshahi a donné des signaux, les abonnées en ont acheté et en trente (30) secondes ils ont fait énormément de profits;
- **Elle n'a pas réussi à acheter de ce jeton;**
- Vers la fin du mois de mars 2021, Mirshahi **a commencé à parler d'un nouveau jeton, qu'il ne nommait pas, utilisant l'appellation « Alice 2.0 »**, mais qui contrairement au « Alice » devait être conservé une (1) à deux (2) semaines;
- **C'était une opportunité de profit à long terme** et Mirshahi en parlait beaucoup durant les trois (3) semaines qui ont précédé sa sortie;
- **Mirshahi n'avait jamais autant parlé d'un jeton que le « Alice 2.0 »**, il y revenait chaque jour et utilisait des expressions qui laissaient croire que ça allait être vraiment gros au niveau des profits;
- **Mirshahi disait aux abonnés d'être prêts et de garder de l'argent de côté** spécialement pour cette transaction;
- Le 14 avril 2021, Mirshahi a publié que le jeton « Alice 2.0 » allait être bénéfique, **mais qu'il ne serait pas responsable s'il y avait des pertes**, suggérant donc à ses **abonnés de faire des recherches avant d'acheter le jeton**;
- Mirshahi faisait aussi de la promotion du « Alice 2.0 » sur son Snapchat personnel où il publiait les mêmes messages que sur le groupe *Crypto Paradise Island*;
- **D'autres influenceurs faisaient aussi la promotion du jeton, tels que DoubleYou, Avatar, Mishka et deux (2) autres influenceurs qu'elle suivait;**
- C'est DoubleYou qui a fait le plus de promotion après Mirshahi, Mishka lui republiait ce que Mirshahi publiait;
- **Pour elle, ce n'est pas normal qu'autant de personnes parlent du jeton et aussi longtemps d'avance, qu'il y ait eu autant de promotion**, mais comme Mirshahi donne toujours de bons signaux, elle a quand même acheté des MRS;
- Mirshahi se serait fait approcher par Bastien Francoeur afin de faire la promotion du MRS et ce dernier aurait payé Mirshahi pour cela 50 000 MRS;
- Le 17 avril 2021, Mirshahi a finalement annoncé le nom du jeton à 20h30 et a mis dans le groupe Telegram de *Crypto Paradise Island* un lien vers une vidéo de Change Marsan expliquant comment acheter le jeton;
- Le MRS devait absolument être acheté à 21h00, **ce qu'elle a ressenti comme de la pression** puisque cela ne lui laissait que trente (30) minutes pour faire ses recherches;

28

2021-010-001

PAGE : 29

- Elle est allée voir le site et l'**Instagram** de Change Marsan, elle a trouvé que tout semblait correct et a acheté les MRS;
- Normalement par suite des signaux donnés par Mirshahi, les abonnés ont accès **au graphique de l'historique du jeton avant de faire leur transaction**, mais dans ce cas-ci, elle a reçu le graphique vers 21h15, soit après avoir acheté ses jetons;
- Elle a vu que le prix était monté de 0,15 \$ à 4,00 \$, puis avait commencé à chuter;
- Le même portefeuille que celui qui a payé Mirshahi pour faire la promotion du jeton se serait mis à vendre un montant important de jetons, causant alors une panique chez plusieurs autres détenteurs du jeton qui ont vendu aussi, causant une chute du prix à presque rien;
- Le montant de 20 000,00 \$ qu'elle a investi représente toutes ses économies, et c'est la première fois qu'elle investit un aussi gros montant;
- Elle l'a fait, car elle s'est fait influencer par Mirshahi, puisque c'était la première fois qu'il parlait autant d'un jeton, elle ne voulait pas manquer sa chance;
- Son but était de faire du profit à long terme, deux (2) à trois (3) semaines;
- Elle ne connaissait ni Marsan ni la plateforme Marsan Exchange.

4. L'investisseur T.H.B.

207. T.H.B. a investi dans l'affaire proposée, soit le MRS, par le biais d'un apport en argent de 1 300,00 \$.
208. En effet, le ou vers le 6 mai 2021, les enquêteurs de l'Autorité se sont entretenus par téléphone avec T.H.B. qui leur a fait part des éléments suivants :
- Il est membre du groupe Telegram *Crypto Paradise Island* depuis un (1) an;
 - Le groupe *Crypto Paradise Island* a été créé par Mirshahi et compte environ 3 000 abonnés qui ont payé un abonnement dont le prix varie entre 450,00 \$ et 700,00 \$;
 - Seul Mirshahi peut publier dans ce groupe et son travail est de donner des indications sur quelles « trade » faire;
 - Les « trade » recommandées par Mirshahi sont bonnes et sécuritaires, il lui fait donc confiance à 100 %;
 - Mirshahi envoie des signaux sur le groupe *Crypto Paradise Island* aux deux (2) à trois (3) jours et les abonnés ont alors quinze (15) minutes pour acheter le jeton signalé à un bon prix;

29

2021-010-001

PAGE : 30

- Pour faire partie du groupe *Crypto Paradise Island*, il faut écrire à Mirshahi sur son Snapchat personnel et payer l'abonnement, **qui plus il est cher, plus il donne accès à des signaux**;
- Les profits que les abonnés font sont entre 20 % et 100 %, ce que Mirshahi conseille fonctionne toujours;
- Mirshahi a commencé à parler d'un nouveau jeton et il l'a appelé « Alice 2.0 »;
- **Les gens qui ont acheté le premier jeton Alice ont fait beaucoup d'argent**;
- Mirshahi a fait la promotion du nouveau jeton durant trois (3) semaines sur le groupe *Crypto Paradise Island*;
- Puisque Mirshahi dit toujours les bonnes choses, il s'est dit que c'était impossible que ce soit faux et qu'il y aurait réellement un nouveau jeton qui allait faire beaucoup de rendement;
- Mirshahi disait que ça allait être « big » et que c'était un « bon investissement à long terme », il ajoutait « préparer votre argent, soyez prêt »;
- Les détenteurs du jeton devaient le garder pendant deux (2) semaines, durant lesquelles, la compagnie Change Marsan devait annoncer des projets qui allaient révolutionner le monde de la cryptomonnaie et c'est pour cette raison que le jeton allait prendre de la valeur;
- Mirshahi faisait de la promotion aux deux (2) jours et proche de la date du 17 avril 2021 c'était rendu chaque jour;
- Mirshahi a deux (2) amis influenceurs, Avatar et Mishka, qui normalement font de la promotion afin que leurs abonnés rejoignent le groupe *Crypto Paradise Island* mais là, ils ont parlé du jeton « Alice 2.0 » et c'était la première fois qu'ils parlaient d'un jeton;
- Les influenceurs utilisaient des expressions comme « to the moon » et ils publiaient des signes de graphiques, d'argent et de flèches qui montent;
- Pour lui, tout cela voulait dire qu'il allait faire de l'argent;
- Les promotions étaient sur Snapchat, Telegram, Instagram et Tiktok ;
- Il n'a jamais vu de promotion provenant de Marsan, qu'il ne connaissait pas, tout comme Francoeur avant le 17 avril 2021;
- Le 17 avril à 20h30, Mirshahi a publié le nom du jeton, le MRS, dans le groupe Telegram *Crypto Paradise Island* et a publié une vidéo qui expliquait comment acheter les MRS;
- Il faisait confiance à Mirshahi et était convaincu de faire un bon investissement;

30

2021-010-001

PAGE : 31

- Il n'a pas fait de recherche sur le MRS ni sur Change Marsan avant d'acheter les jetons pour un montant total de 1 300,00 \$, ce qui est un gros montant pour lui;
- Lorsque le jeton a chuté drastiquement, Mirshahi a publié sur le groupe Telegram *Crypto Paradise Island* de ne pas vendre les jetons, et qu'il allait revenir avec une explication, avant finalement le 20 avril 2021 d'écrire de vendre les jetons;
- Normalement Mirshahi fait des signaux sur des cryptomonnaies connues, c'est la première fois qu'il le faisait pour une nouvelle cryptomonnaie;
- Il n'a jamais utilisé la plateforme de Change Marsan, qu'il ne la connaissait pas avant.

5. L'investisseur M.H.

209. M.H. a investi dans l'affaire proposée, soit le MRS, par le biais d'un apport en argent de 10 000,00 \$.
210. En effet, le ou vers le 7 mai 2021, les enquêteurs de l'Autorité se sont entretenus par téléphone avec M.H. qui leur a fait part des éléments suivants :
- Il est membre du groupe Telegram *Crypto Paradise Island*, un groupe dans lequel son fondateur Mirshahi propose des cryptomonnaies dans lesquelles investir;
 - Il s'agit d'un groupe privé, pour lequel il faut payer un abonnement pour y accéder et qui compte environ 2 200 membres;
 - C'est un très bon groupe, il ne pense pas que Mirshahi soit impliqué là-dedans. C'est un groupe qui lui a rapporté de bonnes sommes;
 - Il investit dans la cryptomonnaie depuis environ trois (3) ans;
 - Il a entendu parler d'un nouveau jeton qui allait être lancé au mois d'avril 2021;
 - Beaucoup de personnes en faisaient la promotion sur d'autres plateformes comme Snapchat, mais il en a entendu parler pour la première fois par Mirshahi;
 - Ce projet lui a été vendu par Mirshahi sur le groupe *Crypto Paradise Island* comme un bon investissement, à long terme, une monnaie qui allait concurrencer des compagnies comme Shakepay;
 - Marsan faisait également la promotion de son projet sur la page Instagram pour son jeton nommé Marsan Exchange, mais il n'a pas vu cette page Instagram avant d'acheter les jetons;
 - Quand Mirshahi a annoncé le nom de la compagnie qui émettait le jeton, il a fait ses recherches, Change Marsan promettait d'ouvrir une plateforme

31

2021-010-001

PAGE : 32

au nom de la compagnie ce qui ferait monter le prix du jeton et ouvrir des succursales, notamment dans des *stories* Instagram d'Antoine Marsan directement;

- **Puisqu'il a une bonne expérience avec le groupe *Crypto Paradise Island*, il ne s'est pas attardé, il a mis un montant qu'il pensait être bon;**
- **Ce qu'il a trouvé étrange c'est que Mirshahi a annoncé qu'il donnerait le nom du jeton à une date spécifique et une heure précise, ce qu'il a fait, mais ainsi beaucoup de personnes voulaient l'acheter en même temps;**
- **Durant la promotion du jeton qui a débuté le 25 mars et durant le mois d'avril 2021, Mirshahi n'a pas nommé le nom du jeton, il a juste parlé du projet et beaucoup de gens en discutaient, c'est ce qui a suscité son intérêt;**
- **Le nom du jeton devait être annoncé par Mirshahi le 17 avril 2021 vers 20h00;**
- **Il suit également le compte Snapchat de *Crypto Paradise Island*;**
- **Son objectif était de faire du rendement;**
- **Les 10 000,00 \$ investis sont son propre argent ainsi que celui de son père et il a investi ce gros montant, car il avait confiance en Mirshahi;**
- **Il ne connaît pas personnellement Antoine Marsan.**

6. L'investisseuse M.K.

211. **M.K. a investi dans l'affaire proposée, soit le MRS, par le biais d'un apport en argent de 12 000,00 \$.**
212. **En effet, le ou vers le 7 mai 2021, les enquêteurs de l'Autorité se sont entretenus par téléphone avec M.K. qui leur a fait part des éléments suivants :**
- **Elle fait partie du groupe Telegram *Crypto Paradise Island* depuis le mois de mars 2021, dont le fondateur est Mirshahi et qui est un groupe privé payant;**
 - **Elle a payé son abonnement de 400,00 \$ par virement Interac à Mirshahi auquel elle devait au préalable envoyer un message sur son Snapchat afin qu'il lui fournisse les explications pour rejoindre le groupe;**
 - **L'objet du groupe *Crypto Paradise Island* est l'investissement en cryptomonnaie et seul Mirshahi peut y faire des publications;**
 - **En principe ce qui est publié dans le groupe, reste dans le groupe, parfois Mirshahi publie ce qui s'y est fait, mais après la transaction seulement;**

32

2021-010-001

PAGE : 33

- La promotion pour le jeton MRS a duré trois (3) semaines, sans que le nom du jeton ne soit révélé puisque Mirshahi avait dit à tel jour et telle heure je l'annoncerai;
- Mirshahi faisait de la promotion du groupe *Crypto Paradise Island* avec son Snapchat personnel et dans ce cas, il y faisait allusion à une surprise pour les membres du groupe *Crypto Paradise Island*;
- **Mirshahi n'avait** jamais auparavant publié autant sur *Crypto Paradise Island* et sur sa page Snapchat personnelle **et le fait qu'il publie en plus sur les deux a fait en sorte qu'il a atteint un plus grand nombre de personnes** qui se sont ainsi abonnées à *Crypto Paradise Island* en avril 2021, pour accéder à ce jeton;
- Mirshahi disait à ses abonnés de se préparer, publiait souvent, environ aux deux (2) jours;
- Elle a remarqué que d'autres influenceurs faisaient aussi la promotion de « Alice 2.0 », mais vu qu'elle était déjà abonnée au groupe de *Crypto Paradise Island* elle ne portait pas attention à ce qu'ils publiaient;
- Mirshahi faisait allusion au fait qu'à la suite de l'achat du jeton, tout le monde qui s'en procurerait allait devenir riche;
- Le 17 avril 2021, il a nommé le jeton et a mis un lien dans le groupe de *Crypto Paradise Island* qui menait vers le groupe Telegram de Marsan Exchange avec une vidéo qui expliquait comment acheter le MRS;
- Elle a investi 12 000,00 \$, soit toutes ses économies **dans l'espoir de faire beaucoup d'argent**;
- **C'est la première fois que l'achat d'un jeton était** si compliqué et prenait autant d'étapes;
- Lorsque la valeur du jeton a chuté drastiquement, Mirshahi a dit de ne pas vendre, que le prix allait monter à 15,00 \$.

213. Sur le *Groupe Crypto Paradise Island*, une publication fait état du nom du nouveau jeton, le MRS, avec des commentaires **mentionnant qu'il est déjà « a plus de 2000% de profit » accompagnés d'une émoticône de fusée qui décolle et qu'à long terme, il peut « atteindre 15\$ », tel qu'il appert** du courriel de M.K. en date du 19 mai 2021 incluant en pièce jointe un imprime-écran d'une conversation Telegram provenant du groupe *Crypto Paradise Island*, pièce D-41.

IV. LES ORDONNANCES RECHERCHÉES

214. À la lumière des faits **révélés jusqu'à présent par l'enquête de l'Autorité, il appert** que :

2021-010-001

PAGE : 34

- Les intimés ont procédé et procèdent toujours au placement de valeurs mobilières, et ce, sans avoir déposé un **prospectus auprès de l'Autorité**; et
 - Les intimés ont exercé, et semblent **toujours exercer, l'activité de courtier** en valeurs, sans être inscrits à **ce titre auprès de l'Autorité**.
215. En conséquence, l'Autorité soumet que les ordonnances **d'interdiction et de blocages demandées en l'espèce s'imposent** pour assurer la protection du public.
216. La présente demande est motivée notamment par les faits suivants :
- **L'Autorité poursuit** actuellement une enquête sur le placement par les intimés, **de valeurs mobilières assujetties à l'application de la LVM, sans avoir déposé de prospectus visé auprès de l'Autorité**;
 - **L'Autorité poursuit également** une enquête sur la pratique illégale, par les intimés, **de l'activité de courtier** en valeurs mobilières;
 - Les intimés ont sollicité, et sollicitent toujours, des investisseurs, notamment par le biais de leurs réseaux sociaux et de différentes plateformes;
 - **À ce stade, l'enquête révèle qu'au moins** cinquante-neuf (59) investisseurs pourraient être impliqués. Ceux-ci auraient investi en achetant des MRS plus de 282 000,00 \$;
 - Les montants investis à ce jour par six (6) de ces investisseurs pourraient atteindre un montant total de près de 63 000,00 \$;
 - Toutefois, le volume des investissements effectués est largement **inconnu à ce stade de l'enquête. Ainsi, des montants bien plus importants** pourraient avoir été investis, **d'autant qu'en date du 15 juin 2021**, il y aurait 3 063 adresses qui détiendraient du MRS;
 - **Marsan lui-même déclare dans une vidéo qu'il a relayée sur les réseaux sociaux de Change Marsan**, avoir calculé que plus de 2 000 personnes avaient acheté du MRS dans la seule soirée du 17 avril 2021;
 - **Actuellement, l'enquête n'a pas** permis de retracer les comptes bancaires et/ou portefeuilles de cryptomonnaies sur lesquels pourraient avoir été acheminés les sommes investies par les investisseurs;
 - Il est par ailleurs possible que des sommes **provenant d'investisseurs** se trouvent en possession de l'intimée Change Marsan **dans d'autres comptes bancaires et/ou portefeuilles de cryptomonnaies**;
 - **Change Marsan et/ou Marsan possèdent 20 % de l'ensemble des 10 000 000 des MRS émis par Change Marsan, soit 2 000 000 de MRS**;

34

2021-010-001

PAGE : 35

- **Change Marsan contrôle l'émission du MRS et pourrait donc à tout moment décider d'en émettre davantage, ce qui est d'autant plus à craindre considérant leur volonté affichée d'élargir leur marché cible à tous les Canadiens;**
- **Mirshahi possède un nombre substantiel de MRS puisqu'ils en aurait reçu 100 000 à titre de paiement pour la promotion du MRS et dit en avoir conservé une partie.**

217. Par ailleurs, et également pour assurer la protection du public, **l'Autorité demande au Tribunal d'ordonner** aux intimés le retrait de toute annonce relative au MRS, publicité ou autre publication de même nature publiée ou diffusée, directement ou indirectement, par internet ou autrement, notamment sur le site internet www.marsanexchange.com, Facebook, Telegram.

V. **MOTIFS JUSTIFIANT UNE AUDITION EX PARTE**

218. **L'Autorité demande, pour la protection des épargnants, pour assurer l'intégrité des marchés financiers et dans l'intérêt public, que le Tribunal prononce les ordonnances énoncées aux conclusions de la présente Demande, et ce, sans audition préalable.**
219. **Dans les circonstances, vu le contexte d'urgence, et pour éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé, il est impérieux que le Tribunal rende sa décision sans une telle audition préalable, conformément à l'article 115.1 de la LESF.**
220. Sans une décision immédiate du Tribunal, il est à craindre, entre autres, que les intimés puissent **solliciter d'autres investisseurs et continuer** ses activités apparemment illégales.
221. Il y a eu, et il y a **toujours sollicitation potentiellement importante d'investisseurs par l'entremise du site web de l'intimée** Change Marsan, et plusieurs plateformes virtuelles, dont Facebook, Twitter, Instagram, Telegram.
222. Change Marsan, ses employés et Marsan sont toujours en activité à ce jour et se montrent très proactifs. En date du 6 juin 2021, le site internet de Change Marsan, www.marsanexchange.com, a été mis à jour et ils y invitent le public à se procurer le MRS, tout en faisant référence à sa capitalisation boursière.
223. Également, le site internet de Change Marsan, dans sa version mise à jour, **comporte plusieurs références et hyperliens à l'Autorité, qui sont de nature à laisser croire au public que Change Marsan agit de concert avec l'Autorité, alors qu'il n'en est rien.**
224. Le site internet de Change Marsan **qui était jusqu'alors uniquement en français est désormais disponible en anglais également et le marché cible s'étend** maintenant à tous les Canadiens.
225. Plusieurs ajouts sur ledit site internet et les médias sociaux de Change Marsan, ont été faits au cours des derniers jours, annonçant que le MRS est désormais sur **l'application Trust Wallet, ce permettrait de générer une meilleure exposition du**

35

2021-010-001

PAGE : 36

MRS, une plus grande adhésion à celui-ci, **d'atteindre véritablement les masses et de mener d'autres campagnes de marketing.**

226. Marsan a déclaré dans des vidéos visionnées plusieurs milliers de fois, ne pas avoir **l'intention de cesser ses activités et celles de Change Marsan, au contraire, il y annonce s'y dévouer à temps plein** et que de nombreux développements sont à venir.
227. **Change Marsan et Marsan annonce un lancement de l'application permettant l'utilisation des MRS au mois de juillet 2021.**
228. **L'enquête de l'Autorité n'en est qu'à ses débuts** et semble déjà révéler un nombre important d'investisseurs, et pourrait potentiellement en révéler encore davantage.
229. **Compte tenu des faits précités, il existe également un risque que l'intégrité des marchés financiers et la confiance du public envers ceux-ci ne subissent un préjudice irréparable, le tout justifiant une intervention urgente du Tribunal.**

VI. LES CONCLUSIONS RECHERCHÉES

EN CONSÉQUENCE, l'Autorité des marchés financiers demande au Tribunal administratif des marchés financiers de rendre les ordonnances suivantes :

INTERDIRE aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi, **d'exercer toute activité en vue d'effectuer**, directement ou indirectement, une opération sur toute valeur mobilière visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIRE aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi, de faire toutes activités de courtier ou de conseiller en investissement, incluant toute promotion ou tout démarchage en lien avec le MRS, directement ou indirectement, par internet ou autrement, notamment sur Facebook, Twitter, Instagram, Telegram;

ORDONNER aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi de ne pas, directement ou indirectement, se départir de leurs MRS ainsi que des fonds, titres ou autres biens en leur possession, y compris de toute cryptomonnaie, qui auraient été obtenus suite à la vente de leurs MRS;

ORDONNER à l'intimée Change Marsan inc., de ne pas retirer, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens des mains d'une personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle;

ORDONNER aux intimés Change Marsan inc., Antoine Marsan, Bastien Francoeur et Kevin Mirshahi, de retirer, **à l'intérieur d'un délai de cinq (5) jours** de la décision à intervenir au présent dossier, toute annonce, publicité ou autre publication de même nature publiée ou diffusée, directement ou indirectement, par internet ou autrement, notamment sur Facebook, Twitter, Instagram, Telegram, en lien avec le MRS; et

36

2021-010-001

PAGE : 37

ORDONNER à l'intimée **Change Marsan inc.**, de retirer à l'intérieur d'un délai de cinq (5) jours de la décision à intervenir au présent dossier, toute référence à l'Autorité et tout hyperlien vers le site internet de l'Autorité, notamment sur son site internet, Facebook, Twitter, Instagram, Telegram.

Montréal, le 8 juillet 2021

(s) Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

Me Ilana Amouyal

Me Stéphanie Jolin

Procureures de la partie demanderesse

Coordonnées :

Notifications : AMF_Contentieux@lautorite.qc.ca

Me Ilana Amouyal

Me Stéphanie Jolin

Téléphone : 514-395-0337, poste 2685

Télécopieur : 514-864-3316

Adresse courriel : ilana.amouyal@lautorite.qc.ca

2021-010-001

PAGE : 38

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, Krystina Duré, exerçant au 800, Square Victoria, 22^e étage, dans la ville et le district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis enquêtrice à l'**Autorité des marchés financiers**;
2. Je suis une enquêtrice assignée au **présent dossier d'enquête**;
3. Tous les faits allégués à la présente « *Demande de l'Autorité des marchés financiers afin d'obtenir l'émission d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'ordonnances de blocage et de mesures propres à assurer le respect de la loi en vertu des articles 93 et 94 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ c. E-6.1 et des articles 249 et 265 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ c. V-1.1* » sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL,
ce 8 juillet 2021

Krystina Duré

Affirmé solennellement devant moi à
Montréal, ce 8 juillet 2021

Ana Paula Ribeiro Mateus #208833
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

2021-010-001

PAGE : 39

N° dossier : 2021-010

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTREAL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

c. Partie demanderesse

CHANGE MARSAN INC.

et

ANTOINE MARSAN

et

BASTIEN FRANCOEUR

et

KEVIN MIRSHAHI

Parties Intimées

Demande de l'Autorité des marchés financiers afin d'obtenir l'émission d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'ordonnances de blocage et de mesures propres à assurer le respect de la loi en vertu des articles 93 et 94 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRO c. E-5.1 et des articles 249 et 265 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRO c. V-1.1 et Déclaration sous serment

Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

Mme Ilana Amouyal
Mme Stéphanie Jolin
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514-395-0337, poste 2685
Télécopieur : 514-864-3316
Notifications : AMF_Contentieux@lautorite.qc.ca

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Aucune information.

3.5 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DES INSCRITS

Aucune information.

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD****Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé Compagnie d'assurance de spécialité Allied World (nom utilisé au Québec par Allied World Specialty Insurance Company) à exercer au Québec l'activité d'assureur dans la catégorie supplémentaire « assurance crédit ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu des articles 30 et suivants de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 9 août 2021

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Projet de Modification de l'Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus – Obligation de présenter des états financiers

L'Autorité des marchés financiers publie pour une période de consultation de 60 jours le projet de modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 41 101 sur les obligations générales relatives au prospectus*.

Nous proposons aussi des modifications corrélatives à l'*Instruction générale relative au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit au plus tard le **11 octobre 2021**, en s'adressant à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Nadine Gamelin
Analyste experte à l'information financière
Direction de l'information financière
514 395-0337, poste 4417
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
nadine.gamelin@lautorite.qc.ca

Carolyne Lassonde
Analyste à la réglementation
Direction du financement des sociétés
514 395-0337, poste 4373
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
carolyne.lassonde2@lautorite.qc.ca

Le 12 août 2021

Avis de consultation des ACVM

Obligation de présenter des états financiers

Projet de modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*

Le 12 août 2021

Introduction

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) publions pour une période de consultation de 60 jours le projet de modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le **projet de modification**).

Nous proposons aussi des modifications corrélatives à l'*Instruction générale relative au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (les **modifications corrélatives**).

Nous publions le présent avis afin de solliciter des commentaires sur le projet de modification et les modifications corrélatives.

La consultation prendra fin le **11 octobre 2021**.

Le projet de modification et les modifications corrélatives sont publiés avec le présent avis, et les points d'intérêt local sont joints à titre d'Annexe A.

On pourra consulter l'avis sur les sites Web suivants des membres des ACVM :

www.lautorite.qc.ca
www.bcsc.bc.ca
www.albertasecurities.com
www.osc.gov.on.ca
nssc.novascotia.ca
www.fcaa.gov.sk.ca
www.fcnb.ca
www.mbsecurities.ca

Objet du projet de modification

L'Annexe 41-101A1, *Information à fournir dans le prospectus* (l'**Annexe 41-101A1**) exige de l'émetteur qui n'est pas un fonds d'investissement d'inclure dans son prospectus ordinaire certains états financiers, y compris les siens et ceux de toute entreprise qu'il a acquise, ou projette d'acquérir, si un investisseur raisonnable, à la lecture du prospectus, considérerait que l'activité de cette entreprise représente l'activité principale de l'émetteur (collectivement, les **obligations relatives à l'activité principale**).

Les obligations relatives à l'activité principale visent à fournir aux investisseurs les antécédents financiers de l'entreprise de l'émetteur même s'ils couvraient plusieurs entités juridiques durant la période pertinente.

Ces obligations s'appliquent également lorsque la législation en valeurs mobilières et les exigences boursières renvoient à l'information établie conformément à l'Annexe 41-101A1, comme c'est le cas à l'Annexe 51-102A5, où l'émetteur est tenu de fournir, dans la circulaire de sollicitation de procurations portant sur une opération de restructuration, de l'information qui figurerait dans le prospectus.

En pratique, pour ce qui est des acquisitions, les émetteurs et leurs conseillers consultent souvent le personnel des ACVM afin de déterminer les états financiers à inclure dans le prospectus et confirmer si l'activité de la ou des entreprises fait partie de l'activité principale de l'émetteur. Il en résulte parfois des interprétations contradictoires qui accroissent les délais, les coûts et l'incertitude pour les émetteurs.

Le projet de modification vise à réduire le fardeau réglementaire découlant de l'incertitude quant à l'interprétation des obligations relatives à l'activité principale, sans miner la protection des investisseurs.

Contexte

En avril 2017 a été publié le Document de consultation 51-404 des ACVM, *Considérations relatives à la réduction du fardeau réglementaire des émetteurs assujettis qui ne sont pas des fonds d'investissement* (le **document de consultation**), lequel visait à circonscrire et à examiner les aspects de la législation en valeurs mobilières qui profiteraient d'une réduction de tout fardeau réglementaire indu, sans compromettre la protection des investisseurs ni l'efficacité des marchés des capitaux. Bien qu'elle n'ait pas expressément été présentée comme une option dans le document de consultation, les intervenants suggéraient aux ACVM de revoir l'interprétation de la rubrique 32 de l'Annexe 41-101A1. Les commentaires reçus renfermaient un éventail de suggestions, dont celle de revoir l'obligation, pour l'émetteur, d'inclure les états financiers de trois exercices de chaque entreprise dont l'activité est considérée comme son activité principale. On y indiquait aussi que l'interprétation non uniforme de cette obligation à l'échelle des ACVM risquait d'alourdir le fardeau réglementaire.

Le projet de modification donne suite aux mémoires obtenus en réponse au document de consultation et à d'autres commentaires d'intervenants. On trouvera un résumé de ces mémoires

dans l'Avis 51-353 du personnel des ACVM, *Le point sur le Document de consultation 51-404 des ACVM, Considérations relatives à la réduction du fardeau réglementaire des émetteurs assujettis qui ne sont pas des fonds d'investissement.*

Dans l'élaboration du projet de modification, nous avons tenu compte des modifications des obligations d'information financière prévues par le Regulation S-X pris par la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 21 mai 2020, ainsi que de notre expérience concernant les discussions relatives au processus de dépôt préalable et les demandes à cet égard.

Nos travaux nous ont amenés à conclure que les investisseurs et les émetteurs bénéficieraient d'une interprétation harmonisée des obligations relatives à l'activité principale au sein des ACVM, ainsi de précisions supplémentaires quant à l'information financière historique à fournir dans le prospectus se rapportant à un premier appel public à l'épargne. Nous croyons que le projet de modification réduira le fardeau réglementaire sans compromettre la protection des investisseurs en éliminant le temps et le coût associés aux nombreuses discussions et demandes dans le cadre du processus de dépôt préalable pour l'application des obligations relatives à l'activité principale.

Résumé du projet de modification et des modifications corrélatives

Les émetteurs émergents et non émergents au stade du premier appel public à l'épargne trouveront dans l'*Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* l'information supplémentaire suivante :

- l'interprétation à donner aux expressions « activité principale » et « entité absorbée »;
- des précisions sur les circonstances dans lesquelles l'émetteur peut appliquer un critère optionnel pour calculer la significativité d'une acquisition;
- des indications à l'égard des situations dans lesquelles des états financiers seraient requis dans certains cas et les périodes qui seraient visées;
- des indications quant aux circonstances dans lesquelles nous pourrions exiger des renseignements supplémentaires afin que soit remplie l'obligation de révéler de façon complète, véridique et claire tous les faits importants, et sur la nature de cette information;
- des éclaircissements sur les cas où une acquisition d'actifs miniers ne serait pas considérée comme l'acquisition d'une entreprise.

Le projet de modification comprend divers exemples de scénarios dans lesquels un investisseur raisonnable considérerait l'activité de certaines entreprises acquises comme l'activité principale de l'émetteur et les états financiers visés à la rubrique 32 de l'Annexe 41-101A1 devraient être fournis.

Il est également en phase avec les commentaires issus de la consultation voulant qu'il faille revoir l'interprétation des obligations relatives à l'activité principale et chercher à en uniformiser l'interprétation. Nous nous attendons par ailleurs à une réduction considérable du nombre de demandes de dépôt préalable advenant sa mise en œuvre.

Les modifications corrélatives, pour leur part, précisent les circonstances dans lesquelles une acquisition d'actifs miniers ne serait pas considérée comme l'acquisition d'une entreprise nécessitant le dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise.

Points d'intérêt local

Une annexe au présent avis contient des modifications corrélatives à la législation en valeurs mobilières locale ainsi que du texte supplémentaire, au besoin, pour répondre aux points d'intérêt local dans un territoire intéressé. Chaque territoire qui propose des modifications locales publie cette annexe.

Consultation

Nous sollicitons des commentaires sur le projet de modification et les modifications corrélatives.

Prière de soumettre vos commentaires par écrit au plus tard le **11 octobre 2021**.

Adressez-les aux membres des ACVM, comme suit :

British Columbia Securities Commission
Alberta Securities Commission
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Autorité des marchés financiers
Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)
Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Île-du-Prince-Édouard
Nova Scotia Securities Commission
Office of the Superintendent of Securities, Service NL
Bureau du surintendant des valeurs mobilières des Territoires du Nord-Ouest
Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon
Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Nunavut

Veillez n'envoyer vos commentaires qu'aux adresses suivantes, et ils seront acheminés aux autres membres des ACVM.

M^e Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : 514 864-6381
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

The Secretary
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 20 Queen Street West
 22nd Floor, Box 55
 Toronto (Ontario) M5H 3S8
 Télécopieur : 416 593-2318
comment@osc.gov.on.ca

Nous ne pouvons préserver la confidentialité des commentaires parce que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige la publication des commentaires écrits reçus pendant la période de consultation. Tous les commentaires seront affichés sur le site Web de l'Alberta Securities Commission, au www.albertasecurities.com, sur celui de l'Autorité des marchés financiers, au www.lautorite.qc.ca, et sur celui de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, au www.osc.gov.ca. Par conséquent, nous invitons les intervenants à ne pas inclure de renseignements personnels directement dans les commentaires à publier. Il importe de préciser en quel nom le mémoire est présenté.

Questions

Veillez adresser vos questions à l'un des membres du personnel des ACVM ci-dessous.

Autorité des marchés financiers

Nadine Gamelin
 Analyste experte à l'information financière
 Direction de l'information financière
 514 395-0337, poste 4417
nadine.gamelin@lautorite.qc.ca

Carolyne Lassonde
 Analyste à la réglementation
 Direction du financement des sociétés
 514 395-0337, poste 4373
carolyne.lassonde2@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission

Allan Lim
 Manager, Corporate Finance
 604 899-6780
alim@bcsc.bc.ca

Larissa M. Streu
 Senior Legal Counsel, Corporate Finance
 604 899-6888
lstreu@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Roger Persaud
 Senior Securities Analyst
 403 297-4324
roger.ersaud@asc.ca

Bhawani Sankaranarayanan
 Senior Securities Analyst
 403 297-6263
bhawani.sankaranarayanan@asc.ca

**Financial and Consumer Affairs
Authority of Saskatchewan**

Heather Kuchuran
Director, Corporate Finance
Securities Division
306 787-1009
heather.kuchuran@gov.sk.ca

**Commission des valeurs mobilières du
Manitoba**

Patrick Weeks
Corporate Finance Analyst
204 945-3326
patrick.weeks@gov.mb.ca

**Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario**

Matthew Au
Senior Accountant, Corporate Finance
416 593-8132
mau@osc.gov.on.ca

Leslie Milroy
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
416 596-4272
lmilroy@osc.gov.on.ca

Michael Rizzuto
Accountant, Corporate Finance
416 263-7663
mrizzuto@osc.gov.on.ca

**Commission des services financiers et des
services aux consommateurs
(Nouveau-Brunswick)**

Joseph Adair
Senior Securities Analyst
506 643-7435
joe.adair@fcnb.ca

Nova Scotia Securities Commission

Jack Jiang
Securities Analyst, Corporate Finance
902 424-7059
jack.jiang@novascotia.ca

ANNEXE A
POINTS D'INTÉRÊT LOCAL (QUÉBEC)

Retrait d'un avis

Au Québec, si le projet de modification est mis en œuvre, nous procéderons au retrait de l'*Avis concernant les obligations relatives aux états financiers des émetteurs au stade du premier appel public à l'épargne qui acquièrent des claims miniers* (initialement publié au Bulletin de l'Autorité du 3 mai 2012, Vol. 9, n°18 et de nouveau au Bulletin du 10 mai 2012, Vol. 9, n°19), puisque les circonstances où l'acquisition d'actifs miniers n'est pas considérée comme une acquisition d'entreprise seront incluses dans l'*Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*.

MODIFICATION DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU RÈGLEMENT 41-101 SUR LES OBLIGATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU PROSPECTUS

1. L'article 5.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* est modifié par le remplacement, dans le texte anglais de la première phrase, des mots « Request for exemptions » par les mots « Requests for exemptions ».

2. L'article 5.3 de cette instruction générale est remplacé par le suivant :

« 5.3. Interprétation du terme « émetteur » – activité principale

1) Selon la rubrique 32 de l'Annexe 41-101A1, l'émetteur est tenu de présenter les états financiers historiques d'une entreprise ou des entreprises reliées dont un investisseur raisonnable considérerait que l'activité constitue l'activité principale de l'émetteur. Il doit également inclure le rapport de gestion applicable pour cette activité.

Toutefois, si l'émetteur est un émetteur assujéti dont l'actif principal ne consiste pas en des espèces, des quasi-espèces ou son inscription à la cote d'une bourse et que l'acquisition de l'activité principale représente pour lui une acquisition significative, il doit se conformer aux dispositions de la rubrique 35, et non pas de la rubrique 32, de l'Annexe 41-101A1 en ce qui concerne les états financiers et d'autres éléments d'information relatifs à cette acquisition.

L'émetteur assujéti ne peut se prévaloir de la dispense prévue au paragraphe 2 de la rubrique 32.1 de l'Annexe 41-101A1 si l'opération en cause constitue une prise de contrôle inversée. Dans ce cas, l'activité de l'acquéreur par prise de contrôle inversée serait considérée comme l'activité principale en vertu du sous-paragraphe *a* ou *b* du paragraphe 1 de cette rubrique.

Un investisseur raisonnable considérerait que l'activité de l'entreprise ou des entreprises reliées acquises représente l'activité principale de l'émetteur, ce qui entraîne l'application de la rubrique 32 de l'Annexe 41-101A1, lorsque l'acquisition ou les acquisitions constituaient l'une des opérations suivantes :

- a)* une prise de contrôle inversée;
- b)* une opération admissible pour une société de capital de démarrage en vertu des politiques de la Bourse de croissance TSX;
- c)* une acquisition admissible ou une opération d'admissibilité d'une société d'acquisition à vocation spécifique en vertu des politiques d'une bourse reconnue;
- d)* une acquisition excédant le seuil de significativité de 100 % calculé conformément au paragraphe 4 de la rubrique 35.1 de l'Annexe 41-101A1 (voir l'exemple 1 ci-après);
- e)* une acquisition en deçà du seuil de significativité de 100 % calculé conformément au paragraphe 4 de la rubrique 35.1 de l'Annexe 41-101A1, mais qui change néanmoins la nature de l'activité principale de l'émetteur, comme il est indiqué dans le prospectus (voir l'exemple 2 ci-après).

Outre ce qui précède, l'émetteur devrait examiner les faits propres à chaque situation, y compris ceux relatifs à l'entreprise ou aux entreprises reliées acquises ou dont l'acquisition est projetée, et déterminer si un investisseur raisonnable considérerait l'entreprise ou les entreprises reliées acquises comme son activité principale. L'information présentée dans le prospectus ordinaire, y compris les états financiers et le rapport de gestion applicable, doit satisfaire à l'obligation que le prospectus révèle de façon complète, véridique

et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement. En cas d'incertitude, l'émetteur devrait recourir aux procédures de dépôt préalable prévues par l'Instruction générale 11-202 pour savoir si de l'information supplémentaire est nécessaire à cette fin.

Exemple 1 : Un émetteur non émergent a réalisé une acquisition excédant le seuil de significativité de 100 % dans l'année précédant son dernier exercice.

Faits :

- Le 1^{er} avril 2021, l'émetteur non émergent a déposé un prospectus provisoire relatif à un premier appel public à l'épargne qui incluait des états financiers annuels audités pour son exercice terminé le 31 décembre 2020.
- Il y indiquait avoir réalisé l'Acquisition A le 1^{er} octobre 2019.
- La date de clôture de l'exercice de l'émetteur et de l'Acquisition A est le 31 décembre.

La significativité d'une acquisition est déterminée dans un premier temps sur la base des états financiers de l'émetteur et de l'entreprise ou des entreprises reliées acquises pour le dernier exercice de chacun d'eux terminé avant la date d'acquisition. Dans ce cas, elle le serait en fonction du dernier exercice terminé avant la date d'acquisition (soit le 31 décembre 2018) – par application du sous-paragraphe *b* du paragraphe 4 de l'article 35.1 de l'Annexe 41-101A1.

Critère initial : Résultats selon les critères de significativité sur la base du dernier exercice terminé avant la date d'acquisition (soit le 31 décembre 2018)

- Voici un résumé de certains renseignements clés :

Entité	Actifs	Investissements	Résultat visé
Émetteur	100 \$	s.o.	8 \$
Acquisition A	125 \$	80 \$	7 \$
<i>Significativité</i>	<i>125 %</i>	<i>80 %</i>	<i>87,5 %</i>

Il peut arriver qu'entre la date de calcul de la significativité et celle du premier appel public à l'épargne, l'émetteur ait connu une croissance telle que l'acquisition ne soit plus assez significative pour être considérée par un investisseur raisonnable comme son activité principale. L'émetteur pourrait le démontrer à l'aide d'un critère de significativité optionnel semblable à ceux prévus au paragraphe 4 de l'article 8.3 du Règlement 51-102, à l'égard des périodes visées aux dispositions *iii* et *iv* du sous-paragraphe *b* de la rubrique 5 de l'Annexe 41-101A1. Dans cet exemple précis, la période applicable au critère optionnel est l'exercice terminé le 31 décembre 2020 de l'émetteur et de l'Acquisition A.

Nous soulignons que l'émetteur a besoin des états financiers de l'Acquisition A pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 s'il souhaite appliquer le critère optionnel, ce qu'il ne peut faire après la date d'acquisition que si l'entreprise est demeurée essentiellement intacte et n'a pas été significativement réorganisée, et qu'aucun actif ou passif significatif n'a été transféré à d'autres entités, tel qu'il est prévu au paragraphe 6 de l'article 8.3 du Règlement 51-102.

Critère optionnel : Résultats selon les critères de significativité sur la base du dernier exercice terminé (soit le 31 décembre 2020)

- Voici un résumé de certains renseignements clés :

Entité	Actifs	Investissements	Résultat visé
Émetteur (sauf l'Acquisition A)	150 \$	s.o.	15
Acquisition A	117\$	80 \$	7 \$
<i>Significativité</i>	<i>78,0 %</i>	<i>53,3 %</i>	<i>46,7 %</i>

Application du sous-paragraphe b du paragraphe 1 de la rubrique 32.1 de l'Annexe 41-101A1 :

- Même si l'Acquisition A est une acquisition significative d'après le critère de significativité initial, en appliquant le critère de significativité optionnel, l'émetteur peut arriver à démontrer qu'elle ne serait pas considérée comme son activité principale par un investisseur raisonnable.

- Dans le cas qui nous intéresse, l'émetteur a connu une croissance significative après l'Acquisition A, de sorte que celle-ci n'excède plus le seuil de 100 %. Par conséquent, elle ne serait plus considérée par un investisseur raisonnable comme l'activité principale de l'émetteur, et ce dernier n'aurait pas à fournir les états financiers historiques y afférents en vertu de la rubrique 32 de l'Annexe 41-101A1.

- L'émetteur dont l'Acquisition A, après application du critère optionnel, excédait toujours le seuil de 100 % aurait eu à fournir les états financiers audités de cette acquisition pour assez de périodes comptables qu'il est nécessaire afin que, lorsque ces dernières sont ajoutées à celles dont les états financiers de l'émetteur sont inclus dans le prospectus, les résultats de l'émetteur et de l'Acquisition A présentés, soit de façon distincte, soit sur une base consolidée, couvrent une période comptable totale de 3 exercices. Autrement dit, il aurait dû inclure dans son prospectus relatif à un premier appel public à l'épargne les états financiers suivants :

- ses états financiers consolidés audités pour chacun des 3 exercices terminés les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 qui présentent les résultats de l'Acquisition A à compter du 1^{er} octobre 2019;

- les états financiers distincts audités de l'Acquisition A pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 septembre 2019 ainsi que pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Exemple 2 : Un émetteur a récemment changé son activité principale en acquérant une nouvelle entreprise et l'acquisition ne franchit pas le seuil de significativité de 100 %.

Faits :

- Le 1^{er} avril 2021, un émetteur émergent au stade du premier appel public à l'épargne a déposé un prospectus provisoire relatif à un premier appel public à l'épargne.

- L'émetteur a été constitué le 1^{er} janvier 2015 en vue d'exploiter une entreprise d'exploration et de développement miniers.

- Le 19 décembre 2020, il a fait l'acquisition d'un terrain voué à la culture du cannabis et annoncé son intention de convertir son activité existante en activité de culture du cannabis en 2021.

- La date de clôture de l'exercice de l'émetteur et de l'entreprise de culture du cannabis est le 31 décembre.

Application du sous-paragraphe b du paragraphe 1 de la rubrique 32.1 de l'Annexe 41-101A1 :

- Pour se conformer au sous-paragraphe b du paragraphe 1 de la rubrique 32.1 de l'Annexe 41-101A1, l'émetteur doit inclure dans le prospectus ses états financiers audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

- Par ailleurs, comme son activité principale est devenue la culture du cannabis, les états financiers antérieurs à l'acquisition de l'entreprise de culture du cannabis (accompagnés du rapport de gestion connexe) doivent également être inclus dans le prospectus.

- Cette information est requise parce qu'un investisseur raisonnable

considérerait la culture du cannabis comme l'activité principale de l'émetteur pour l'application du sous-paragraphe *b* du paragraphe 1 de la rubrique 32.1 de l'Annexe 41-101A1.

2) Les périodes pour lesquelles l'émetteur doit présenter des états financiers en vertu de la rubrique 32 de l'Annexe 41-101A1 pour l'entreprise ou les entreprises reliées acquises dont l'activité est considérée comme l'activité principale de l'émetteur devraient être déterminées en fonction des rubriques 32.2 et 32.3 de l'Annexe 41-101A1, sous réserve, le cas échéant, des exceptions prévues aux sous-paragraphe *a* à *e* du paragraphe 1 de la rubrique 32.4 de cette annexe. Par exemple, dans le cas d'un émetteur qui est émetteur assujéti dans au moins un territoire immédiatement avant le dépôt du prospectus ordinaire, il faut remplacer les « 3 exercices » prévus au sous-paragraphe *a* du paragraphe 6 de la rubrique 32.2 de l'Annexe 41-101A1 par « 2 exercices » aux paragraphes *a*, *b*, *d* et *e* du paragraphe 1 de la rubrique 32.4.

En outre, le paragraphe 6 de la rubrique 32.2 de l'Annexe 41-101A1 exige de l'émetteur d'inclure les états financiers des entités ou des entreprises visées aux sous-paragraphes *a* et *b* du paragraphe 1 de la rubrique 32.1 de cette annexe pour autant de périodes comptables avant l'acquisition qu'il est nécessaire afin que, lorsque ces périodes comptables sont ajoutées à celles dont les états financiers de l'émetteur sont inclus dans le prospectus, les résultats des entités ou entreprises présentés, soit de façon distincte, soit sur une base consolidée, couvrent la période comptable totale requise (2 ou 3 exercices). Ces états financiers doivent être audités.

L'émetteur doit aussi envisager la nécessité d'inclure des états financiers pro forma conformément à la rubrique 32.7 de l'Annexe 41-101A1 pour illustrer l'incidence de l'acquisition de l'activité principale sur sa situation financière et sur ses résultats d'exploitation. On trouvera d'autres indications à l'article 5.10 de la présente instruction générale.

3) Les émetteurs assujéti doivent se rappeler qu'une acquisition peut constituer l'acquisition d'une entreprise pour l'application de la législation en valeurs mobilières, même si les activités ou les actifs acquis ne répondent pas à la définition du terme « entreprise » sur le plan comptable. ».

3. L'article 5.4 de cette instruction générale est remplacé par le suivant :

« 5.4. Interprétation du terme « émetteur » – entité absorbée

1) Selon le sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de la rubrique 32.1 de l'Annexe 41-101A1, l'émetteur qui existe depuis moins de 3 ans est tenu de présenter les états financiers historiques de toute entité absorbée qui forme ou formera la base de son activité (voir l'exemple 3 ci-après), ce qui peut comprendre les états financiers de celles qui ont été, ou devraient être, regroupées pour exercer son activité. Si l'émetteur n'est pas en mesure de présenter les états financiers de certaines entités absorbées qu'il doit inclure dans le prospectus pour satisfaire aux obligations de ce sous-paragraphe, ou que les états financiers de quelques-unes d'entre elles ne sont pas considérés comme importants pour la prise d'une décision d'investissement, ni autrement nécessaires afin que le prospectus révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, il devrait recourir aux procédures du dépôt préalable prévues par l'Instruction générale 11-202.

Exemple 3 : Un nouvel émetteur émergent exerçant des activités minimales acquerra plusieurs immeubles au plus tard à la clôture d'un premier appel public à l'épargne.

Faits :

- L'émetteur émergent est une fiducie de placement immobilier constituée le 21 décembre 2020 dans le but d'acquérir un portefeuille initial composé de 4 immeubles afin d'en tirer un revenu locatif. Il a déposé un prospectus provisoire relatif à

un premier appel public à l'épargne le 1^{er} avril 2021.

- Simultanément à la clôture du premier appel public à l'épargne, il fera l'acquisition de 4 immeubles exploités à des fins locatives par les vendeurs. La date de clôture de l'exercice de l'émetteur et de chacune des entreprises acquises est le 31 décembre.

Application du sous-paragraphe a du paragraphe 1 de la rubrique 32.1 de l'Annexe 41-101A1 :

- L'émetteur doit inclure dans le prospectus ses états financiers audités pour la période allant du 21 décembre 2020 (sa constitution) au 31 décembre 2020.

- Il serait en outre tenu d'y présenter conformément à la rubrique 32 de l'Annexe 41-101A1 les états financiers audités (et le rapport de gestion connexe) de chacun des immeubles qui forment la base de son activité.

- Si l'un ou plusieurs des immeubles locatifs est d'une importance négligeable, ou que l'émetteur ne peut présenter d'états financiers à l'égard d'un ou de plusieurs de ceux-ci, il devrait recourir aux procédures de dépôt préalable prévues par l'Instruction générale 11-202. ».

4. L'article 5.5 de cette instruction générale est modifié par l'abrogation du paragraphe 3.

5. L'article 5.7 de cette instruction générale est remplacé par le suivant :

« 5.7. Information additionnelle pouvant être exigée

1) Pour s'acquitter de l'obligation de révéler, dans le prospectus ordinaire, de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, l'émetteur peut devoir y donner de l'information additionnelle. Par exemple, exceptionnellement, nous pourrions exiger les états financiers individuels d'une de ses filiales, même s'ils sont inclus dans les états financiers consolidés de l'émetteur, ces états financiers pouvant être nécessaires pour expliquer le profil de risque et la nature des activités de la filiale.

2) Il peut exister d'autres scénarios exceptionnels dans lesquels les émetteurs pourraient devoir inclure de l'information financière additionnelle, autre que des états financiers, dans le prospectus pour s'acquitter de cette obligation. Ce serait par exemple le cas lorsque l'émetteur a connu, grâce à une ou à plusieurs acquisitions antérieures au dépôt du prospectus relatif à un premier appel à l'épargne, une croissance significative qui rend insuffisante l'information financière historique sur l'activité principale présentée dans le prospectus, et que l'une des situations suivantes s'est produite :

- à titre d'émetteur émergent au stade du premier appel public à l'épargne, l'émetteur a acquis ou projette d'acquies une entreprise, et cette acquisition, selon tout critère de significativité applicable, calculé conformément à l'article 8.3 du Règlement 51-102, excède presque le seuil de 100 %;

- l'émetteur a réalisé ou projeté de réaliser une ou plusieurs acquisitions durant la période pertinente, mais n'a pas eu à fournir d'information financière en vertu de la rubrique 32 ou 35 de l'Annexe 41-101F1;

- l'émetteur a réalisé un nombre relativement élevé d'acquisitions d'entreprises non reliées et d'importance négligeable prises isolément (autres que des entités absorbées) durant les périodes pertinentes antérieures au dépôt du prospectus.

L'information financière additionnelle pouvant être requise pour que soit remplie l'obligation de révéler de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement variera au cas par cas, mais peut comprendre ce qui suit :

- les rapports d'évaluation d'entreprises ou d'immeubles;
- les flux de trésorerie prévisionnels;
- des renseignements supplémentaires sur une entreprise acquise, comme l'information financière clé expliquant la performance financière et les activités de cette dernière avant son acquisition.

L'émetteur qui pense se trouver dans une situation exceptionnelle nécessitant la présentation d'information financière additionnelle pourrait recourir aux procédures de dépôt préalable prévues par l'Instruction générale 11-202.

3) Si l'émetteur était dans l'impossibilité de fournir suffisamment d'information financière historique traitée dans les états financiers inclus dans le prospectus ou que celui-ci ne donnait pas assez de renseignements sur ses activités actuelles et futures pour permettre aux investisseurs de prendre une décision d'investissement éclairée, nous considérerions qu'il s'agit d'un facteur important dont il faut tenir compte au moment de déterminer si le prospectus révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement. ».

6. L'article 5.8 de cette instruction générale est remplacé par l'insertion, dans le texte anglais de la dernière phrase du paragraphe 2 et après le mot « requires », du mot « that ».

7. L'article 5.9 de cette instruction générale est modifié par le remplacement du paragraphe 2 par le suivant :

« 2) **Acquisitions significatives réalisées et obligation pour l'émetteur non assujetti de présenter l'information qui figurerait dans une déclaration d'acquisition d'entreprise** – Pour l'émetteur qui n'est émetteur assujetti dans aucun territoire immédiatement avant le dépôt du prospectus ordinaire (un « émetteur non assujetti »), l'information à fournir dans le prospectus ordinaire au sujet d'une acquisition significative est censée généralement correspondre à celle à fournir dans le cas des émetteurs assujettis auxquels s'applique la partie 8 du Règlement 51-102. Pour déterminer si une acquisition est significative, l'émetteur non assujetti consulte d'abord les indications données à l'article 8.3 du Règlement 51-102.

Le critère initial de significativité d'une acquisition est calculé sur la base des états financiers de l'émetteur et de l'entreprise ou des entreprises reliées acquises pour le dernier exercice de chacun d'entre eux terminé avant la date d'acquisition

Pour tenir compte de la croissance possible de l'émetteur non assujetti entre la date de clôture de son dernier exercice ou de sa dernière période intermédiaire et la date d'acquisition, et de la diminution potentielle correspondante de la significativité de l'acquisition pour lui, on pourra appliquer un critère optionnel similaire à ceux prévus au paragraphe 4 de l'article 8.3 du Règlement 51-102 pour les périodes visées aux dispositions *iii* et *iv* du sous-paragraphe *b* du paragraphe 4 de l'article 35.1 de l'Annexe 41-101A1. Plus précisément, la période applicable à ce critère optionnel est, pour l'émetteur, la dernière période intermédiaire ou le dernier exercice dont les états financiers de l'émetteur sont inclus dans le prospectus et, pour l'entreprise ou les entreprises reliées acquises, la dernière période intermédiaire ou le dernier exercice terminé avant la date du prospectus ordinaire.

Pour plus d'information, on se reportera à la grille 2 de l'Annexe A, *États financiers à fournir pour les acquisitions significatives*, de la présente instruction générale.

Les seuils de significativité applicables aux émetteurs émergents au stade du premier appel public à l'épargne sont identiques à ceux des émetteurs émergents. Pour toute entreprise ou entreprise reliée acquise par un émetteur émergent au stade du premier appel public à l'épargne ou par un émetteur émergent dans les 2 années précédant la date du prospectus, ou devant l'être, qui excède le seuil de significativité, l'émetteur doit inclure dans

un prospectus les états financiers visés au paragraphe 1 de l'article 5.3 de la présente instruction générale.

Les délais pour remplir l'obligation d'information prévue au paragraphe 1 de la rubrique 35.3 de l'Annexe 41-101A1 sont fondés sur les principes exposés à l'article 8.2 du Règlement 51-102. En ce qui concerne l'émetteur assujéti, le paragraphe 2 du même article fixe le délai de déclaration de toute acquisition significative qui intervient dans les 45 jours suivant la fin de l'exercice de l'entreprise acquise. Toutefois, à l'émetteur émergent au stade du premier appel public à l'épargne, le sous-paragraphe *d* du paragraphe 1 de la rubrique 35.3 de l'Annexe 41-101A1 impose l'obligation de fournir l'information sur toute acquisition significative réalisée plus de 90 jours avant la date du prospectus ordinaire et qui intervient dans les 45 jours suivant la fin de l'exercice de l'entreprise acquise. Ce délai diffère de celui de 120 jours après la date de l'acquisition, s'il s'agit d'un émetteur émergent, prévu au sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 8.2 du Règlement 51-102 pour le dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise relative à toute acquisition significative qui intervient dans les 45 jours après la date de clôture de l'entreprise acquise. ».

7. La partie 5 de cette instruction générale est modifiée par l'insertion, après l'article 5.10, du suivant :

« 5.11. Détermination de ce qui constitue une entreprise - actifs miniers

Bien que certaines acquisitions d'actifs miniers puissent constituer des acquisitions d'une entreprise pour l'application de la législation en valeurs mobilières même si les actifs ne répondent pas à la définition de l'expression « entreprise » sur le plan comptable, nous ne considérerions pas qu'il s'agit d'acquisitions d'entreprise pour lesquelles les états financiers de l'entreprise sont exigés en vertu de la rubrique 32 ou 35 de l'Annexe 41-101A1 lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- a)* l'acquisition des actifs miniers était une opération sans lien de dépendance;
- b)* aucun autre actif n'a été transféré et aucun autre passif n'a été pris en charge dans le cadre de l'acquisition;
- c)* les actifs miniers n'ont fait l'objet d'aucune activité d'exploration, de développement ou de production dans les 3 années (2 années dans le cas d'un émetteur émergent au stade du premier appel public à l'épargne ou d'un émetteur émergent) précédant la date du prospectus provisoire. ».

**MODIFICATION DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU
RÈGLEMENT 51-102 SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE**

1. L'article 8.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* est modifié par l'insertion, après le paragraphe 4, du suivant :

« 4.1) **Détermination de ce qui constitue une entreprise - actifs miniers** – Bien que certaines acquisitions d'actifs miniers puissent constituer des acquisitions d'une entreprise pour l'application de la législation en valeurs mobilières même si les actifs ne répondent pas à la définition de l'expression « entreprise » sur le plan comptable, nous ne considérerions pas que l'acquisition d'actifs miniers nécessite le dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise lorsque les conditions suivantes sont réunies :

a) l'acquisition d'actifs miniers était une opération sans lien de dépendance;

b) aucun autre actif n'a été transféré et aucun autre passif n'a été pris en charge dans le cadre de l'acquisition;

c) les actifs miniers n'ont fait l'objet d'aucune activité d'exploration, de développement ou de production dans les 2 années précédant l'acquisition. ».

Draft Amendments to Policy Statement to Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements – Financial Statement Requirements

The *Autorité des marchés financiers* is publishing for a 60-day comment period draft Amendments to *Policy Statement to Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements*.

We are also proposing consequential Amendments to *Policy Statement to Regulation 51 102 respecting Continuous Disclosure Obligations*.

Request for comment

Comments regarding the above may be made in writing by **October 11, 2021**, to the following:

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Fax : (514) 864-6381
E-mail : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Further information

Further information is available from:

Nadine Gamelin
Senior Analyst,
Direction de l'information financière
514 395-0337, ext. 4417
Toll-free: 1 877 525-0337
nadine.gamelin@lautorite.qc.ca

Carolyne Lassonde
Senior Policy Advisor,
Direction du financement des sociétés
514 395-0337, ext. 4373
Toll-free: 1 877 525-0337
carolyne.lassonde2@lautorite.qc.ca

August 12, 2021

CSA Notice of Consultation

Financial Statement Requirements

Draft Amendments to Policy Statement to Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements

August 12, 2021

Introduction

The Canadian Securities Administrators (**CSA** or **we**) are publishing for a 60-day comment period draft Amendments to *Policy Statement to Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements* (the **Draft Amendments**).

We are also proposing consequential Amendments to *Policy Statement to Regulation 51-102 respecting Continuous Disclosure Obligations* (the **Consequential Amendments**).

We are issuing this Notice to solicit your comments on the Draft Amendments and on the Consequential Amendments.

The public comment period expires on **October 11, 2021**.

The text of the Draft Amendments and Consequential Amendments is published with this notice, and local matters are attached as Annex A.

The Notice will also be available on the following websites of CSA jurisdictions:

www.lautorite.qc.ca
www.bsc.bc.ca
www.albertasecurities.com
www.osc.gov.on.ca
nssc.novascotia.ca
www.fcaa.gov.sk.ca
www.fcnb.ca
www.mbsecurities.ca

Substance and Purpose of the Draft Amendments

Form 41-101F1 *Information Required in a Prospectus* (**Form 41-101F1**) requires an issuer that is not an investment fund to include certain financial statements in its long form prospectus. These required inclusions include the financial statements of the issuer and any business or businesses

acquired, or proposed to be acquired, if a reasonable investor reading the prospectus would regard the primary business of the issuer to be the business or businesses acquired, or proposed to be acquired (collectively, the **Primary Business Requirements**).

The purpose of the Primary Business Requirements is to provide investors with financial history of the business of the issuer even if this financial history spanned multiple legal entities over the relevant time period.

The Primary Business Requirements also apply to instances where securities legislation and exchange requirements refer to disclosure prepared in accordance with Form 41-101F1. An example of this would be the requirement in Form 51-102F5 for an information circular relating to a restructuring transaction to contain prospectus-level disclosure.

In practice, when acquisitions are involved, issuers and their advisors often consult with CSA staff to consider what financial statements must be included in the prospectus and to confirm whether one or more businesses comprised part of the primary business of the issuer. Sometimes these discussions result in inconsistent interpretation that adds time, cost and uncertainty for issuers.

The Draft Amendments aim to reduce the regulatory burden resulting from uncertainty about the interpretation of the Primary Business Requirements, without compromising investor protection.

Background

In April 2017, the CSA published CSA Consultation Paper 51-404 *Considerations for Reducing Regulatory Burden for Non-Investment Fund Reporting Issuers* (the **Consultation Paper**) to identify and consider areas of securities legislation that could benefit from a reduction of undue regulatory burden, without compromising investor protection or the efficiency of the capital markets. While not specifically identified as an option in the Consultation Paper, commenters suggested that CSA staff revisit the interpretation of Item 32 in Form 41-101F1. These comments reflected a range of suggestions, including revisiting the requirements for an issuer to include three years of historical financial statements for each entity considered the primary business. Commenters also noted that inconsistent interpretation of these requirements across the CSA can lead to additional regulatory burden.

The Draft Amendments are informed by the comment letters received in response to the Consultation Paper and other stakeholder feedback. The comment letters were summarized in CSA Staff Notice 51-353 *Update on CSA Consultation Paper 51-404 Considerations for Reducing Regulatory Burden for Non-Investment Fund Reporting Issuers*.

In considering the Draft Amendments, we monitored amendments to the financial disclosure requirements of Regulation S-X issued by the U.S. Securities and Exchange Commission on May 21, 2020. We also considered our experiences with pre-file discussions and applications.

Based on our work, we have determined that investors and issuers would benefit from a harmonized approach to the interpretation of the Primary Business Requirements among CSA jurisdictions and from additional clarity regarding historical financial information required in an initial public offering (**IPO**) prospectus. We think that the Draft Amendments will reduce regulatory burden without compromising investor protection by eliminating the time and cost of

many pre-file discussions and applications required in connection with the Primary Business Requirements.

Summary of the Draft Amendments and Consequential Amendments

The Draft Amendments provide additional explanation in *Policy Statement to Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements* for both IPO venture and non-venture issuers regarding:

- the interpretation of primary business and predecessor entity;
- clarification on when an issuer can use an optional test to calculate the significance of an acquisition;
- guidance as to when and for what time periods financial statements would be required in certain circumstances;
- guidance on the circumstances when we may require additional information to meet the requirement for full, true and plain disclosure and the nature of that information;
- clarification of when we would not consider an acquisition of mining assets to be a business.

The Draft Amendments include various examples that illustrate different scenarios of when a reasonable investor would consider certain acquisitions to be the primary business of an issuer and the financial statements required by Item 32 of Form 41-101F1 in those scenarios.

The Draft Amendments further align with consultation feedback to revisit the interpretation of the Primary Business Requirements and seek to reduce inconsistent interpretation of requirements. We also expect that the number of pre-file applications will decrease significantly if the Draft Amendments are implemented.

The Consequential Amendments add clarification of when we would not consider an acquisition of mining assets to be a business requiring a business acquisition report.

Local Matters

An annex to this notice outlines the consequential changes to local securities legislation and includes additional text, as required, to respond to local matters in a local jurisdiction. Each jurisdiction that is proposing local amendments will publish such an annex.

Request for Comments

We welcome your comments on the Draft Amendments and on the Consequential Amendments.

Please submit your comments in writing on or before **October 11, 2021**.

Address your submission to all of the CSA as follows:

British Columbia Securities Commission
Alberta Securities Commission
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
Manitoba Securities Commission
Ontario Securities Commission
Autorité des marchés financiers
Financial and Consumer Services Commission, New Brunswick
Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Prince Edward Island
Nova Scotia Securities Commission
Office of the Superintendent of Securities, Service NL
Northwest Territories Office of the Superintendent of Securities
Office of the Yukon Superintendent of Securities
Superintendent of Securities, Nunavut

Deliver your comments only to the addresses listed below. Your comments will be distributed to the other participating CSA jurisdictions.

M^e Philippe Lebel
Corporate Secretary and Executive Director, Legal Affairs
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Fax: 514 864-6381
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

The Secretary
Ontario Securities Commission
20 Queen Street West
22nd Floor, Box 55
Toronto, Ontario
M5H 3S8
Fax: 416 593-2318
comment@osc.gov.on.ca

We cannot keep submissions confidential because securities legislation in certain provinces requires publication of the written comments received during the comment period. All comments received will be posted on the websites of each of the Alberta Securities Commission at www.albertasecurities.com, the Autorité des marchés financiers at www.lautorite.qc.ca and the Ontario Securities Commission at www.osc.gov.on.ca. Therefore, you should not include personal information directly in comments to be published. It is important that you state on whose behalf you are making the submission.

Questions

If you have any questions, please contact any of the CSA staff listed below.

Autorité des marchés financiers

Nadine Gamelin
Senior Analyst,
Direction de l'information financière
514 395-0337, ext. 4417
nadine.gamelin@lautorite.qc.ca

Carolyne Lassonde
Senior Policy Advisor,
Direction du financement des sociétés
514 395-0337, ext. 4373
carolyne.lassonde2@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission

Allan Lim
Manager, Corporate Finance
604 899-6780
alim@bcsc.bc.ca

Larissa M. Streu
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
604 899-6888
lstreu@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Roger Persaud
Senior Securities Analyst
403 297-4324
roger.persaud@asc.ca

Bhawani Sankaranarayanan
Senior Securities Analyst
403 297-6263
bhawani.sankaranarayanan@asc.ca

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Heather Kuchuran
Director, Corporate Finance
Securities Division
306 787-1009
heather.kuchuran@gov.sk.ca

Manitoba Securities Commission

Patrick Weeks
Corporate Finance Analyst
204 945-3326
patrick.weeks@gov.mb.ca

Ontario Securities Commission

Matthew Au
Senior Accountant, Corporate Finance
416 593-8132
mau@osc.gov.on.ca

Leslie Milroy
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
416 596-4272
lmilroy@osc.gov.on.ca

Michael Rizzuto
Accountant, Corporate Finance
416 263-7663
mrizzuto@osc.gov.on.ca

**Financial Consumer Services Commission
New Brunswick**

Joseph Adair
Senior Securities Analyst
506 643-7435
Joe.adair@fcnb.ca

Nova Scotia Securities Commission

Jack Jiang
Securities Analyst, Corporate Finance
902 424-7059
jack.jiang@novascotia.ca

ANNEX A
LOCAL MATTERS (QUÉBEC)

Withdrawal of a Notice

In Québec, if the Proposed Changes are adopted, the *Notice relating to Financial Statement Requirements for IPO Issuers Acquiring Mining Claims* (published initially in the Bulletin de l'Autorité des marchés financiers of May 3rd, 2012, Vol. 9, No. 18 and again in the Bulletin of May 10, 2012, Vol. 9, No. 19) will be withdrawn, since guidance as to when an acquisition of mining assets would not be considered an acquisition of a business will be included in *Policy Statement to 41-101 respecting General Prospectus Requirements*.

AMENDMENTS TO POLICY STATEMENT TO REGULATION 41-101 RESPECTING GENERAL PROSPECTUS REQUIREMENTS

1. Section 5.1 of *Policy Statement to Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements* is amended by replacing the words “Request for exemptions” with the words “Requests for exemptions”.

2. Section 5.3 of the Policy Statement is replaced with the following:

“5.3. Interpretation of issuer – primary business

(1) An issuer is required to provide historical financial statements under Item 32 of Form 41-101F1 for a business or related businesses that a reasonable investor would regard as the primary business of the issuer. The issuer is also required to include the applicable MD&A for the primary business.

However, if the issuer is a reporting issuer whose principal assets are not cash, cash equivalents or an exchange listing, and the acquisition of the primary business represents a significant acquisition, the reporting issuer is subject to the requirements of Item 35 of Form 41-101F1, and not Item 32 of Form 41-101F1, in respect of the financial statements and other disclosure for that acquisition.

A reporting issuer cannot rely on the exemption in subsection 32.1(2) of Form 41-101F1 if the applicable transaction is a reverse takeover. In such circumstances, the reverse takeover acquirer would be considered the primary business under either paragraph 32.1(1)(a) or (b) of Form 41-101F1.

Examples of when a reasonable investor would regard the acquired business or related businesses to be the primary business of the issuer, thereby triggering the application of Item 32 of Form 41-101F1, are when the acquisition(s) was

- (a) a reverse takeover,
- (b) a qualifying transaction for a capital pool company under the policies of the TSX Venture Exchange,
- (c) a qualifying acquisition or qualification transaction by a special purpose acquisition corporation under the policies of a recognized exchange,
- (d) an acquisition that exceeds the 100% significance threshold calculated under subsection 35.1(4) of Form 41-101F1 (see example 1 below), or
- (e) an acquisition that is less than the 100% significance threshold calculated under subsection 35.1(4) of Form 41-101F1 but still changes the primary business of the issuer, as disclosed in the prospectus (see example 2 below).

In addition to the above, the issuer should consider the facts of each situation, including the facts of the business or related businesses acquired or proposed to be acquired, and determine whether a reasonable investor would regard the primary business of the issuer to be the acquired business or related businesses. The disclosure in the prospectus, including financial statements and applicable MD&A, must satisfy the requirement that the long form prospectus contain full, true and plain disclosure of all material facts relating to the securities being distributed. If the issuer is uncertain as to whether this standard is met, the issuer should utilize the pre-filing procedures in Policy Statement 11-202 to determine whether additional disclosure is required for full, true and plain disclosure of all material facts relating to the securities being distributed.

Example 1: A non-venture issuer completed an acquisition exceeding the 100% significance threshold in the year prior to its most recently completed financial year.

Facts:

- A non-venture issuer filed a preliminary IPO prospectus on April 1, 2021 that included audited annual financial statements for its financial year ended December 31, 2020.
- The issuer disclosed in the prospectus that it had completed Acquisition A on October 1, 2019.
- Both the issuer and Acquisition A have a December 31 year-end.

The initial determination of the significance of an acquisition would be calculated based on the financial statements of the issuer and the acquired business or related businesses for the most recently completed financial year of each that ended before the acquisition date. In this case, the test of significance would be based on the most recently completed financial year before the acquisition date (i.e., December 31, 2018) - applying paragraph 35.1(4)(b) of Form 41-101F1.

Initial test: Significance test results based on the most recently completed financial year before the acquisition date (i.e., December 31, 2018)

- The following is a summary of certain key information:

Entity	Assets	Investments	Specified profit or loss
Issuer	\$ 100	n/a	\$ 8
Acquisition A	\$ 125	\$ 80	\$ 7
<i>Significance test results</i>	<i>125%</i>	<i>80%</i>	<i>87.5%</i>

In some circumstances, an issuer may have grown between the date on which the significance test is calculated and the date of the IPO such that the acquisition is no longer significant enough for a reasonable investor to regard the acquisition as the primary business of the issuer. An issuer could demonstrate this by testing significance using an optional test similar to the ones set out in subsection 8.3(4) of Regulation 51-102, for the periods set out in subparagraphs 35.1(4)(b)(iii) and (iv) of Form 41-101F1. In this specific example, the applicable time period for the optional test is the year-ended December 31, 2020 for both the issuer and Acquisition A.

We note that financial statements for the year ended December 31, 2020 for Acquisition A are required for the issuer to use the optional test, which can only be used by the issuer after the acquisition date if the business remained substantially intact and was not significantly reorganized, and no significant assets or liabilities were transferred to other entities, as set out in subsection 8.3(6) of Regulation 51-102.

Optional test: Significance test results based on the most recently completed financial year (i.e., as at December 31, 2020)

- The following is a summary of certain key information:

Entity	Assets	Investments	Specified profit or loss
Issuer (excluding Acquisition A)	\$ 150	n/a	\$ 15
Acquisition A	\$ 117	\$ 80	\$ 7
<i>Significance test results</i>	<i>78.0%</i>	<i>53.3%</i>	<i>46.7%</i>

Application of paragraph 32.1(1)(b) of Form 41-101F1:

- Although Acquisition A is a significant acquisition using the initial significance test, by applying the optional test, the issuer may be able to demonstrate that a reasonable investor would not regard Acquisition A to be the primary business of the issuer.

- In this circumstance, the issuer experienced growth subsequent to acquiring Acquisition A such that Acquisition A no longer exceeds the 100% threshold. As a result, a reasonable investor would not regard Acquisition A to be the primary business of the issuer. Therefore, the issuer would not be required to provide historical financial statements of Acquisition A under Item 32 of Form 41-101F1.

- If the issuer applied the optional test and Acquisition A still exceeded the 100% threshold, the issuer would have been required to provide audited financial statements of Acquisition A for enough periods so that when those periods are added to the periods for which the issuer's financial statements are included in the prospectus, the results of the issuer and Acquisition A, either separately or on a consolidated basis, totals 3 years. This means that the issuer would have been required to include in the IPO prospectus:

- its audited consolidated financial statements for each of the 3 years ended December 31, 2020, 2019 and 2018 which include the results of Acquisition A from October 1, 2019 onwards, and

- the audited standalone financial statements of Acquisition A for the period from January 1, 2019 to September 30, 2019, and for the year-ended December 31, 2018.

Example 2: An issuer has recently changed its primary business through the acquisition of a new business and the acquisition does not meet the 100% significance threshold.**Facts:**

- An IPO venture issuer filed a preliminary IPO prospectus on April 1, 2021.

- The issuer was incorporated on January 1, 2015 to operate a mining exploration and development business.

- On December 19, 2020, the issuer acquired a cannabis cultivation property and announced its intention to convert its existing business to a cannabis cultivation business in 2021.

- The year end of the issuer and the acquired cannabis cultivation business is December 31.

Application of paragraph 32.1(1)(b) of Form 41-101F1:

- To meet the requirements of paragraph 32.1(1)(b) of Form 41-101F1, the issuer must include in the prospectus its audited financial statements for the years ended December 31, 2020 and 2019.

- In addition, given that the issuer has changed its primary business to cannabis cultivation activities, the pre-acquisition financial statements for the acquired cannabis cultivation business (along with the related management's discussion and analysis) must also be included in the prospectus.

- This is because a reasonable investor reading the prospectus would regard the primary business of the issuer to be the cannabis cultivation business, as referenced in paragraph 32.1(1)(b) of Form 41-101F1.

(2) The periods for which the issuer must provide financial statements under Item 32 of Form 41-101F1 for an acquired business or related businesses that are regarded

as the primary business of the issuer should be determined in reference to sections 32.2 and 32.3 of Form 41-101F1, and with the same exceptions, where applicable, set out in paragraphs 32.4(1)(a) through (e) of Form 41-101F1. For example, for an issuer that is a reporting issuer in at least one jurisdiction immediately before filing a long form prospectus, the reference to 3 years in paragraph 32.2(6)(a) of Form 41-101F1 should be read as 2 years under paragraphs 32.4(1)(a), (b), (d) and (e) of Form 41-101F1.

In addition, subsection 32.2(6) of Form 41-101F1 requires an issuer to include the financial statements for those entities or businesses set out in paragraphs 32.1(1)(a) and (b) of Form 41-101F1 for as many periods before the acquisition as may be necessary. This is so that when these periods are added to the periods for which the issuer's financial statements are included in the prospectus, the results of the entities or businesses, either separately or on a consolidated basis, total the required number of annual periods (2 or 3 years). These financial statements must be audited.

The issuer must also consider the necessity of including pro forma financial statements pursuant to section 32.7 of Form 41-101F1 to illustrate the impact of the acquisition of the primary business on the issuer's financial position and results of operations. For additional guidance, an issuer should refer to section 5.10 of this Policy.

(3) Reporting issuers are reminded that an acquisition may constitute the acquisition of a business for securities legislation purposes, even if the acquired set of activities or assets does not meet the definition of a "business" for accounting purposes."

3. Section 5.4 of the Policy Statement is replaced with the following:

"5.4 Interpretation of issuer – predecessor entity

(1) An issuer that has not existed for 3 years is required under paragraph 32.1(1)(a) of Form 41-101F1 to provide historical financial statements of any predecessor entity that forms or will form the basis of the business of the issuer (see example 3 below). This may include financial statements of predecessor entities that have been, or are contemplated to be, put together to form the basis of the business of the issuer. If an issuer is not able to provide financial statements of certain predecessor entities that are required in the prospectus to meet the requirements in paragraph 32.1(1)(a) of Form 41-101F1, or if the financial statements for certain predecessor entities are not considered material for an investment decision or otherwise necessary for the prospectus to contain full, true and plain disclosure, the issuer should utilize the pre-filing procedures in Policy Statement 11-202.

Example 3: A newly incorporated non-venture issuer with minimal operations will acquire several real estate properties immediately prior to, or concurrently with, the closing of an IPO.

Facts:

- A non-venture issuer is a real estate investment trust incorporated on December 21, 2020 for the purpose of acquiring an initial portfolio of 4 real estate properties in order to generate rental income from the properties. The issuer filed a preliminary IPO prospectus on April 1, 2021.
- Concurrent with the closing of the IPO, the issuer will complete the acquisition of 4 real estate properties, which were previously operated as rental properties by the vendors, generating rental income. The year end of the issuer and each of the acquired businesses is December 31.

Application of paragraph 32.1(1)(a) of Form 41-101F1:

- The issuer must include in the prospectus its audited financial statements for the period from December 21, 2020 (incorporation) to December 31, 2020.

- In addition, the issuer would need to include audited financial statements in accordance with Item 32 of Form 41-101F1 (and related management's discussion and analysis) for each of the real estate properties that form the basis of the business of the issuer.

- If either one or more of the rental properties is immaterial, or if the issuer is not able to provide financial statements for one or more of them, the issuer should utilize the pre-filing procedures in Policy Statement 11-202.”.

4. Section 5.5 of the Policy Statement is amended by repealing paragraph (3).

5. Section 5.7 of the Policy Statement is replaced with the following:

“5.7. Additional information that may be required

(1) In order to meet the requirement for full, true and plain disclosure contained in securities legislation, an issuer may be required to include certain additional financial information in its long form prospectus. For instance, in exceptional circumstances, we may require separate financial statements of a subsidiary of the issuer, even if that subsidiary is included in the consolidated financial statements of the issuer. This exception may be necessary to help explain the risk profile and nature of the operations of the subsidiary.

(2) There may be other exceptional scenarios where issuers may be required to include additional financial information, other than financial statements, in a prospectus in order for the prospectus to meet the requirement for full, true and plain disclosure. An example would be where an issuer incurred significant growth through one or more acquisitions prior to the IPO filing resulting in insufficient financial history of the primary business as disclosed in the prospectus and one of the following situations occurred:

- an IPO venture issuer acquired or proposes to acquire a business that would result in any applicable significance test, as calculated in section 8.3 of Regulation 51-102, close to exceeding the 100% threshold;

- the issuer made or proposed to make one or more acquisitions during the relevant period, but financial disclosure was not triggered by Items 32 or 35 of Form 41-101F1;

- the issuer completed a relatively large number of unrelated and individually immaterial acquisitions (that are not predecessor entities) in the relevant periods prior to filing the prospectus.

The types of additional financial information that might be necessary to meet the full, true and plain disclosure standard will vary on a case-by-case basis but may include:

- property or business valuation reports;
- forecasted cash flow information;
- additional disclosure about an acquired business, such as key financial information that explain the financial performance and operations of that business prior to its acquisition.

If an issuer thinks that it might fall into an exceptional circumstance where additional financial information might be required, it could utilize the pre-filing procedures in Policy Statement 11-202.

(3) If the issuer cannot provide sufficient financial history reflected in the financial statements in a prospectus or the prospectus does not otherwise contain information concerning the business conducted or to be conducted by the issuer that is sufficient to enable an investor to make an informed investment decision, we would consider this important when determining whether the prospectus provides full, true and plain disclosure of all material facts relating to the securities being distributed.”.

6. Section 5.8 of the Policy Statement is amended by inserting, in the last sentence of paragraph (2) and after the word “requires”, the word “that”.

7. Section 5.9 of the Policy Statement is amended by replacing paragraph (2) with the following:

“(2) **Completed significant acquisitions and the obligation to provide business acquisition report level disclosure for a non-reporting issuer** – For an issuer that is not a reporting issuer in any jurisdiction immediately prior to filing the long form prospectus (a “non-reporting issuer”), the long form prospectus disclosure requirements for a significant acquisition are generally intended to mirror those for reporting issuers subject to Part 8 of Regulation 51-102. To determine whether an acquisition is significant, non-reporting issuers would first look to the guidance under section 8.3 of Regulation 51-102.

The initial test to determine significance of an acquisition would be calculated based on the financial statements of the issuer and the acquired business or related businesses for the most recently completed financial year of each that ended before the acquisition date.

To recognize the possible growth of an issuer between the date of its most recently completed financial year or interim period and the acquisition date, and the corresponding potential decline in significance of the acquisition relative to the issuer, issuers could perform an optional test similar to the ones set out in subsection 8.3(4) of Regulation 51-102, for the periods set out in subparagraphs 35.1(4)(b)(iii) and (iv) of Form 41-101F1. Specifically, for an issuer, the applicable time period for the optional test is the most recently completed interim period or financial year for which financial statements of the issuer are included in the prospectus and, for the acquired business or related businesses, is the most recently completed interim period or financial year ended before the date of the long form prospectus.

For more information, see Chart 2 of Appendix A – *Financial Statement Disclosure Requirements for Significant Acquisitions of this Policy*.

The significance thresholds for IPO venture issuers are identical to the significance thresholds for venture issuers. For any business or related businesses acquired by an IPO venture issuer or venture issuer within 2 years before the date of the prospectus, or proposed to be acquired, which exceed the significance threshold, the issuer is expected to include in a prospectus the financial statements referred to in subsection 5.3(1) of this Policy.

The timing of the disclosure requirements set out in subsection 35.3(1) of Form 41-101F1 are based on the principles under section 8.2 of Regulation 51-102. For reporting issuers, subsection 8.2(2) of Regulation 51-102 sets out the timing of disclosures for significant acquisitions where the acquisition occurs within 45 days after the year end of the acquired business. However, for IPO venture issuers, paragraph 35.3(1)(d) imposes a disclosure requirement for all significant acquisitions completed more than 90 days before the date of the long form prospectus, where the acquisition occurs within 45 days after the year end of the acquired business. This differs from the business acquisition report filing deadline for venture issuers under paragraph 8.2(2)(b) of Regulation 51-102 where the business acquisition report deadline for any significant acquisition where the acquisition occurs within 45 days after the year end of the acquired business is within 120 days after the acquisition date.”.

8. Part 5 of the Policy Statement is amended by inserting, after section 5.10, the following:

“5.11. Determination of what constitutes a business – mining assets

While certain acquisitions of mining assets may constitute acquisitions of a business for securities legislation purposes even if they do not meet the definition of a

“business” for accounting purposes, we would not consider an acquisition of mining assets to be a business requiring financial statements under either Item 32 or Item 35 of Form 41-101F1 if all of the following apply:

- (a) the acquisition of the mining assets was an arm’s length transaction;
- (b) no other assets were transferred and no other liabilities were assumed as part of the acquisition;
- (c) there has been no exploration, development or production activity on the mining assets in the 3 years (2 years for an IPO venture issuer or a venture issuer) before the date of the preliminary prospectus.”.

AMENDMENTS TO POLICY STATEMENT TO REGULATION 51-102 RESPECTING CONTINUOUS DISCLOSURE OBLIGATIONS

1. Section 8.1 of *Policy Statement to Regulation 51-102 respecting Continuous Disclosure Obligations* is amended by inserting, after paragraph (4), the following:

“(4.1) **Determination of what constitutes a business - mining assets** – While certain acquisitions of mining assets may constitute acquisitions of a business for securities legislation purposes even if they do not meet the definition of a “business” for accounting purposes, we would not consider an acquisition of mining assets to be a business requiring a business acquisition report if all of the following apply:

- (a) the acquisition of the mining assets was an arm’s length transaction;
- (b) no other assets were transferred and no other liabilities were assumed as part of the acquisition;
- (c) there has been no exploration, development or production activity on the mining assets in the 2 years prior to the acquisition.”.

6.2.2 Publication

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
CURTIS, MICHAEL CHARLES PETER	INTEMA SOLUTIONS INC.	20210014076-1	2021-08-06	1 400,00 \$
MCDOWALL, ROY	TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	20210014025-1	2021-08-05	5 000,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Technologies Marine Vision inc.	10 août 2021	Québec
Canso Credit Income Fund	4 août 2021	Ontario
CARS and PARS Programme	10 août 2021	Ontario
FNB Horizons Chefs de file de marchés émergents FNB Horizons Actif obligations de sociétés ESG	5 août 2021	Ontario
Gibson Energy Inc.	5 août 2021	Alberta
HAVN Life Sciences Inc.	5 août 2021	Colombie-Britannique
Portefeuille de revenu d'actions structuré Plus Purpose	9 août 2021	Ontario
Spin Master Corp.	5 août 2021	Ontario
Sprott Physical Uranium Trust	5 août 2021	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de

prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Emera Incorporated	5 août 2021	Nouvelle-Écosse
FNB Indice d'actions canadiennes CI	5 août 2021	Ontario
FNB Indice Chefs de file mondiaux des soins de santé CI		
FNB Indice 500 É.-U. CI FNB Indice 1000 É.-U. CI		
FNB Indice des obligations indexées sur l'inflation du Trésor américain (couvert en \$ CA) CI		
FNB alpha Marchés émergents CI		
FNB alpha Innovation mondiale CI		
Fonds alternatif d'occasions diversifiées CI (<i>auparavant, Marret Diversified Opportunities Fund</i>)	6 août 2021	Ontario
Fonds chefs de file mondiaux CI Black Creek (<i>auparavant, Fonds chefs de file mondiaux Black Creek</i>)	3 août 2021	Ontario
Catégorie de société chefs de file mondiaux CI Black Creek (<i>auparavant, Catégorie de société chefs de file mondiaux Black Creek</i>)		
Fonds d'actions internationales CI Black Creek (<i>auparavant, Fonds d'actions internationales Black Creek</i>)		
Catégorie de société d'actions internationales CI Black Creek (<i>auparavant, Catégorie de société d'actions internationales Black Creek</i>)		
Fonds canadien de dividendes CI (<i>auparavant, Fonds canadien de dividendes Cambridge</i>)		
Catégorie de société canadienne de dividendes CI (<i>auparavant, Catégorie de société canadienne de dividendes Cambridge</i>)		
Fonds d'actions canadiennes CI (<i>auparavant, Fonds d'actions canadiennes Cambridge</i>)		
Catégorie de société d'actions canadiennes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CI (<i>auparavant, Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge</i>)		
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI (<i>auparavant, Fonds mondial de dividendes Cambridge</i>)		
Catégorie de société d'occasions de dividendes mondiaux CI (<i>auparavant, Catégorie de société mondiale de dividendes Cambridge</i>)		
Fonds d'actions mondiales CI (<i>auparavant, Fonds d'actions mondiales Cambridge</i>)		
Catégorie de société d'actions mondiales CI (<i>auparavant, Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge</i>)		
Fonds de petites sociétés mondiales CI (<i>auparavant, Fonds de petites sociétés mondiales Cambridge</i>)		
Catégorie de société de petites sociétés mondiales CI (<i>auparavant, Catégorie de société de petites sociétés mondiales Cambridge</i>)		
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI (<i>auparavant, Fonds d'actions canadiennes pur Cambridge</i>)		
Catégorie de société d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pure CI (<i>auparavant, Catégorie de société d'actions canadiennes pure Cambridge</i>)		
Fonds américain de dividendes CI (<i>auparavant, Fonds américain de dividendes Cambridge</i>)		
Fonds enregistré de dividendes américains CI (<i>auparavant, Fonds enregistré de dividendes américains Cambridge</i>)		
Fonds de dividendes américains en dollars US CI (<i>auparavant, Fonds de dividendes américains en dollars US Cambridge</i>)		
Catégorie de société d'actions américaines CI (<i>auparavant, Catégorie de société de croissance et de revenu américain Sentry</i>)		
Catégorie de société gestionnaires		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
américains ^{MD} CI		
Fonds américain de petites sociétés CI		
Catégorie de société américaine petites sociétés CI		
Fonds d'actions américaines sélectionnées CI (<i>auparavant, Fonds de valeur américaine CI</i>)		
Catégorie de société d'actions américaines sélectionnées CI (<i>auparavant, Catégorie de société valeur américaine CI</i>)		
Fonds de placements canadiens CI		
Catégorie de société de placements canadiens CI		
Fonds de gestion canadien petite/moyenne capitalisation CI (<i>auparavant, Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI</i>)		
Catégorie de société sciences de la santé mondiales CI		
Fonds de gestion de dividendes mondiaux de qualité CI (<i>auparavant, Fonds mondial avantage dividendes élevés CI</i>)		
Catégorie de société gestion de dividendes mondiaux de qualité CI (<i>auparavant, Catégorie de société mondiale avantage dividendes élevés CI</i>)		
Fonds de valeur mondiale CI		
Catégorie de société valeur mondiale CI		
Fonds de valeur internationale CI		
Catégorie de société valeur internationale CI		
Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI		
Fonds d'occasions Asie CI (<i>auparavant, Fonds d'occasions Asie Signature</i>)		
Catégorie de société d'occasions Asie CI (<i>auparavant, Catégorie de société d'occasions Asie Signature</i>)		
Fonds des marchés émergents CI (<i>auparavant, Fonds marchés nouveaux Signature</i>)		
Catégorie de société des marchés		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
émurgents CI (<i>auparavant, Catégorie de société marchés nouveaux Signature</i>)		
Fonds mondial de dividendes CI (<i>auparavant, Fonds mondial de dividendes Signature</i>)		
Catégorie de société mondiale de dividendes CI (<i>auparavant, Catégorie de société mondiale de dividendes Signature</i>)		
Catégorie de société énergie mondiale CI (<i>auparavant, Catégorie de société énergie mondiale Signature</i>)		
Fonds d'actions mondiales Sélect CI (<i>auparavant, Fonds d'actions mondiales Signature</i>)		
Catégorie de société d'actions mondiales Sélect CI (<i>auparavant, Catégorie de société d'actions mondiales Signature</i>)		
Fonds de ressources mondiales CI (<i>auparavant, Fonds de ressources mondiales Signature</i>)		
Catégorie de société ressources mondiales CI (<i>auparavant, Catégorie de société ressources mondiales Signature</i>)		
Catégorie de société alpha innovateurs mondiaux CI (<i>auparavant, Catégorie de société technologies mondiales Signature</i>)		
Fonds d'actions canadiennes sélect CI (<i>auparavant, Fonds canadien sélect Signature</i>)		
Catégorie de société d'actions canadiennes sélect CI (<i>auparavant, Catégorie de société canadienne sélect Signature</i>)		
Fonds américain Synergy CI (<i>auparavant, Fonds américain Synergy</i>)		
Catégorie de société américaine Synergy CI (<i>auparavant, Catégorie de société américaine Synergy</i>)		
Catégorie de société canadienne Synergy CI (<i>auparavant, Catégorie de société canadienne Synergy</i>)		
Catégorie de société mondiale Synergy CI (<i>auparavant, Catégorie de société mondiale Synergy</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds équilibré mondial CI Black Creek (auparavant, Fonds équilibré mondial Black Creek)		
Catégorie de société équilibrée mondiale CI Black Creek (auparavant, Catégorie de société équilibrée mondiale Black Creek)		
Fonds de répartition de l'actif canadien CI (auparavant, Fonds de répartition de l'actif Cambridge)		
Catégorie de société de répartition de l'actif canadien CI (auparavant, Catégorie de société de répartition de l'actif Cambridge)		
Catégorie de société équilibrée canadienne CI (auparavant, Catégorie de société équilibrée canadienne Signature)		
Fonds équilibré canadien CI (auparavant, Fonds équilibré canadien Signature)		
Fonds mondial de croissance et de revenu CI (auparavant, Fonds mondial de croissance et de revenu Signature)		
Catégorie de société mondiale croissance et revenu CI (auparavant, Catégorie de société mondiale croissance et revenu Signature)		
Fonds de croissance et de revenu canadien CI (auparavant, Fonds de croissance et de revenu Signature)		
Catégorie de société de croissance et de revenu canadien CI (auparavant, Catégorie de société de croissance et de revenu Signature)		
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI (auparavant, Fonds de dividendes Signature)		
Catégorie de société croissance et revenu de dividendes CI (auparavant, Catégorie de société dividendes Signature)		
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI (auparavant, Fonds d'obligations Cambridge)		
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI (auparavant, Mandat d'obligations à long terme canadiennes Cambridge)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI (<i>auparavant, Mandat d'obligations à court terme canadiennes Cambridge</i>)		
Fonds mondial d'actions et de revenu CI (<i>auparavant, Fonds mondial à revenu élevé Cambridge</i>)		
Fonds d'obligations de marchés émergents CI		
Fonds de revenu CI		
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI		
Fonds d'épargne à intérêt élevé CI		
Fonds marché monétaire CI		
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI		
Catégorie de société à court terme CI		
Catégorie de société à court terme en dollars US CI		
Fonds de revenu américain en dollars US CI (<i>auparavant, Mandat de revenu américain en dollars US CI</i>)		
Fonds marché monétaire É-U CI		
Fonds à rendement élevé de courte durée CI Marret (<i>auparavant, Fonds à rendement élevé de courte durée Marret</i>)		
Fonds d'obligations canadiennes CI (<i>auparavant, Fonds d'obligations canadiennes Signature</i>)		
Catégorie de société obligations canadiennes CI (<i>auparavant, Catégorie de société obligations canadiennes Signature</i>)		
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI (<i>auparavant, Fonds d'obligations de base améliorées Signature</i>)		
Fonds d'obligations de sociétés CI (<i>auparavant, Fonds d'obligations de sociétés Signature</i>)		
Catégorie de société obligations de sociétés CI (<i>auparavant, Catégorie de société obligations de sociétés Signature</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société de rendement diversifié CI (<i>auparavant, Catégorie de société de rendement diversifié Signature</i>)		
Fonds de rendement diversifié CI (<i>auparavant, Fonds de rendement diversifié Signature</i>)		
Fonds de revenu à taux variable CI (<i>auparavant, Fonds de revenu à taux variable Signature</i>)		
Fonds d'obligations mondiales CI (<i>auparavant, Fonds d'obligations mondiales Signature</i>)		
Catégorie de société obligations mondiales CI (<i>auparavant, Catégorie de société obligations mondiales Signature</i>)		
Catégorie de société aurifère CI (<i>auparavant, Catégorie de société aurifère Signature</i>)		
Fonds de revenu élevé CI (<i>auparavant, Fonds de revenu élevé Signature</i>)		
Catégorie de société revenu élevé CI (<i>auparavant, Catégorie de société revenu élevé Signature</i>)		
Catégorie de société obligations à rendement élevé CI (<i>auparavant, Catégorie de société d'obligations à rendement élevé Signature</i>)		
Fonds d'obligations à rendement élevé CI (<i>auparavant, Fonds d'obligations à rendement élevé Signature</i>)		
Fonds d'actions privilégiées CI (<i>auparavant, Fonds d'actions privilégiées Signature</i>)		
Fonds d'obligations à court terme CI (<i>auparavant, Fonds d'obligations à court terme Signature</i>)		
Mandat de rendement systématique CI (<i>auparavant, Mandat de rendement systématique Signature</i>)		
Série Portefeuilles équilibrée CI (<i>auparavant, Série Portefeuilles équilibrée</i>)		
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI (<i>auparavant, Série Portefeuilles croissance</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i>équilibrée)</i>		
Série Portefeuilles équilibrée prudente CI (auparavant, Série Portefeuilles équilibrée prudente)		
Série Portefeuilles prudente CI (auparavant, Série Portefeuilles prudente)		
Série Portefeuilles croissance CI (auparavant, Série Portefeuilles croissance)		
Série Portefeuilles de revenu CI (auparavant, Série Portefeuilles de revenu)		
Série Portefeuilles croissance maximale CI (auparavant, Série Portefeuilles croissance maximale)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 80r20a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 80r20a)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 70r30a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 70r30a)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 60r40a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 60r40a)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 50r50a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 50r50a)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 40r60a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 40r60a)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 30r70a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 30r70a)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 20r80a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 20r80a)		
Catégorie de société Portefeuille géré Select CI 100a (auparavant, Catégorie de société Portefeuille géré Select 100a)		
Catégorie de société gestion d'actions canadiennes Select CI (auparavant, Catégorie de société gestion d'actions canadiennes Select)		
Catégorie de société gestion du revenu Select CI (auparavant, Catégorie de société		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i>gestion du revenu Select)</i>		
Catégorie de société gestion d'actions internationales Select CI (<i>auparavant, Catégorie de société gestion d'actions internationales Select</i>)		
Catégorie de société gestion d'actions américaines Select CI (<i>auparavant, Catégorie de société gestion d'actions américaines Select</i>)		
Fonds de lancement Select CI (<i>auparavant, Fonds de lancement Select</i>)		
Mandat privé canadien de dividendes CI		
Mandat privé d'actions canadiennes CI		
Mandat privé d'actions concentrées mondiales CI		
Mandat privé alpha d'actions mondiales CI		
Mandat privé de base d'actions mondiales CI		
Mandat privé momentum d'actions mondiales CI		
Mandat privé de petites sociétés mondiales CI		
Mandat privé alpha d'actions internationales CI		
Mandat privé croissance d'actions internationales CI		
Mandat privé valeur d'actions internationales CI		
Mandat privé d'actions de sociétés nord-américaines à petite/moyenne capitalisation CI		
Mandat privé d'actions américaines CI		
Mandat privé de rendement équilibré mondial CI		
Mandat privé de revenu fixe canadien CI		
Mandat privé d'obligations d'État améliorées mondiales CI		
Mandat privé de crédit rendement élevé mondial CI		
Mandat privé de crédit de qualité		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
supérieure mondial CI		
Mandat privé d'obligations sans restriction mondiales CI		
Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI		
Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI		
Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI		
Fonds de répartition Invesco	5 août 2021	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens		
Fonds du marché monétaire canadien Invesco		
Fonds du marché monétaire américain Invesco		
Fonds de gestion de trésorerie en dollars américains		
Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco		
Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco		
Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco		
Fonds indice d'obligations à rendement réel canadiennes Invesco		
Fonds d'obligations à court terme canadiennes Invesco		
Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco		
Fonds de revenu à taux variable Invesco		
Fonds d'obligations mondiales Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds mondial d'obligations à rendement élevé Invesco		
Fonds indice d'obligations à rendement élevé américaines Invesco		
Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco		
Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco		
Catégorie rendement diversifié Invesco		
Fonds mondial équilibré Invesco		
Catégorie mondiale équilibrée Invesco		
Fonds de revenu diversifié mondial Invesco		
Fonds de croissance du revenu Invesco		
Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco		
Fonds équilibré Sélect Invesco		
Fonds de rendement stratégique Invesco		
Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco		
Fonds canadien Invesco		
Catégorie canadienne Invesco		
Catégorie canadienne dividendes plus Invesco		
Catégorie FNB indice d'actions privilégiées canadiennes Invesco		
Fonds FNB mondiaux+ FTSE RAFI Invesco		
Fonds de sociétés mondiales Invesco		
Fonds FNB de dividendes mondiaux Invesco		
Catégorie mondiale dividendes Invesco		
Fonds ciblé mondial Invesco		
Catégorie ciblée mondiale Invesco		
Catégorie croissance mondiale Invesco		
Catégorie opportunités mondiales Invesco		
Fonds mondial d'actions Sélect Invesco		
Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds des marchés émergents Invesco		
Catégorie marchés émergents Invesco		
Fonds en gestion commune de marchés émergents Sélect Invesco		
Catégorie croissance européenne Invesco		
Fonds Europlus Invesco		
Catégorie FNB marchés émergents FTSE RAFI Invesco		
Fonds international des sociétés Invesco		
Catégorie internationale des sociétés Invesco		
Fonds de croissance international Invesco		
Catégorie croissance internationale Invesco		
Fonds immobilier mondial Invesco		
Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		
Fonds d'excellence canadien de croissance Invesco		
Catégorie d'excellence canadienne de croissance Invesco		
Catégorie FNB indice canadien FTSE RAFI Invesco		
Fonds d'actions Pur Canada Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie d'actions Pur Canada Invesco		
Catégorie FNB indice composé S&P/TSX ESG Invesco		
Catégorie FNB indice composé S&P/TSX à faible volatilité Invesco		
Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco		
Fonds FNB américain FTSE RAFI Invesco		
Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco		
Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco		
Fonds FNB indice NASDAQ Next Gen 100 Invesco		
Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco		
Fonds FNB indice S&P 500 à faible volatilité Invesco		
Fonds de sociétés américaines Invesco		
Catégorie sociétés américaines Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2023 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2028 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2033 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2038 Invesco		
Portefeuille FNB prudent Invesco		
Portefeuille FNB modéré Invesco		
Portefeuille FNB équilibré Invesco		
Portefeuille FNB de croissance Invesco		
Portefeuille FNB de croissance élevée Invesco		
Portefeuille prudent Invesco		
Portefeuille modéré Invesco		
Portefeuille équilibré Invesco		
Portefeuille de croissance Invesco		
Portefeuille de croissance élevée Invesco		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Banque Nationale du Canada	4 août 2021	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds d'actions mondiales NEI Fonds croissance et revenu NEI	5 août 2021	Ontario
Fonds Fidelity Extrême-Orient	5 août 2021	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Bombardier Inc.

Vu la demande présentée par Bombardier Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 juillet 2021 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets de premier rang, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 6 août 2021.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 3253066

Décision n°: 2021-FS-0193

IntelGenx Technologies Corp.

Vu la demande présentée par IntelGenx Technologies Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 13 juillet 2021 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de débentures convertibles en actions ordinaires, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 30 juillet 2021.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0182

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Technologies Marine Vision inc.

Vu la demande présentée par Technologies Marine Vision inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 21 juillet 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c.V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus;

« prospectus » : le prospectus ordinaire provisoire non relié à un placement que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 6 août 2021 aux seules fins de devenir un émetteur assujéti en vertu de la Loi et le prospectus ordinaire définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur n'est pas émetteur assujéti au Canada mais le deviendra au Québec par le dépôt du prospectus;
2. L'émetteur dépose le prospectus aux seules fins de devenir un émetteur assujéti au Québec;
3. Le prospectus ne vise pas un placement de titres.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 4 août 2021.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0190

Brookfield Business Partners L.P. et Brookfield Business Corporation

Vu la demande présentée par Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») et Brookfield Business Corporation (« BBUC » et, collectivement avec BBU, les « émetteurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 août 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24 (le « Règlement 51-102 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes au rapport annuel sur formulaire américain 20-F de BBU déposé le 17 mars 2021 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ainsi que toute version modifiée de celles-ci, lesquelles sont intégrées par renvoi dans le prospectus, et les annexes à tout autre document américain de BBU préparé conformément à la Loi de 1934, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus ordinaire provisoire que les émetteurs ont déposé auprès de l'Autorité le 30 juillet 2021 et le prospectus ordinaire définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. BBUC deviendra un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec suite à l'octroi du visa pour le prospectus définitif;
2. BBU est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
3. BBU est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
4. Les émetteurs sont dispensés de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'ils déposent auprès de l'Autorité tous les documents que BBU doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
5. Le dépôt par les émetteurs des documents de BBU sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
6. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;

8. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par les émetteurs.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 10 août 2021.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0195

HAVN Life Sciences Inc.

Vu la demande présentée par HAVN Life Sciences Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 22 juillet 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 30 juillet 2021 (la « dispense demandée ») :

1. la notice annuelle datée du ;
2. la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du ;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait le 29 juillet 2021.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0187

Spin Master Corp.

Vu la demande présentée par Spin Master Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 juillet 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 5 août 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché

soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 4 août 2021.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0189

Sprott Physical Uranium Trust

Vu la demande présentée par Sprott Physical Uranium Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 19 juillet 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 22 juillet 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 20 juillet 2021.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FI-0006

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
ACCORD FINANCIAL CORP.	2021-06-30
ACTIONS PRIVILEGIEES ENERGIE RENOUVELABLE BROOKFIELD INC.	2021-06-30
ACUITYADS HOLDINGS INC.	2021-06-30
ADCORE INC.	2021-06-30
AEGIS BRANDS INC.	2021-06-26
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	2021-06-30
AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2021-06-30
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2021-06-30
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	2021-06-30
ALLIANCE PIPELINE LIMITED PARTNERSHIP	2021-06-30
ALTALINK, L.P.	2021-06-30
ALTIUS MINERALS CORPORATION	2021-06-30
ALVOPETRO ENERGY LTD.	2021-06-30
AMERICAN EXPRESS COMPANY	2021-06-30
AMERICAN HOTEL INCOME PROPERTIES REIT LP	2021-06-30
AMERIGO RESOURCES LTD.	2021-06-30
ANDLAUER HEALTHCARE GROUP INC.	2021-06-30
ARBUTUS BIOPHARMA CORPORATION	2021-06-30
ARGONAUT GOLD INC.	2021-06-30
ASCOT RESOURCES LTD.	2021-06-30
AURINIA PHARMACEUTICALS INC.	2021-06-30
AUTOCANADA INC.	2021-06-30
AUTOMOTIVE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30
AUTORITE AEROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2021-06-30
BADGER INFRASTRUCTURE SOLUTIONS LTD.	2021-06-30
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	2021-06-30
BANQUE HSBC CANADA	2021-06-30
BAYLIN TECHNOLOGIES INC.	2021-06-30
BBTV HOLDINGS INC.	2021-06-30
BCE INC.	2021-06-30
BELL CANADA	2021-06-30
BELLUS SANTE INC.	2021-06-30
BIRCHCLIFF ENERGY LTD.	2021-06-30
BOMBARDIER INC.	2021-06-30
BONTERRA ENERGY CORP.	2021-06-30
BORALEX INC.	2021-06-30
BRAGG GAMING GROUP INC.	2021-06-30
BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.	2021-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE CORPORATION	2021-06-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PARTNERS L.P.	2021-06-30
BROOKFIELD PROPERTY PARTNERS L.P.	2021-06-30
BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION	2021-06-30
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.	2021-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	2021-06-30
BSR REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30
CAE INC.	2021-06-30
CALIAN GROUP LTD.	2021-06-30
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	2021-06-30
CANOPY GROWTH CORPORATION	2021-06-30
CAPSTONE INFRASTRUCTURE CORPORATION	2021-06-30
CARERX CORPORATION	2021-06-30
CASCADES INC.	2021-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
CATHEDRAL ENERGY SERVICES LTD.	2021-06-30
CCL INDUSTRIES INC.	2021-06-30
CENTERRA GOLD INC.	2021-06-30
CERENCE INC.	2021-06-30
CHARTWELL, RESIDENCES POUR RETRAITE	2021-06-30
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2021-06-30
CHORUS AVIATION INC.	2021-06-30
CI FINANCIAL CORP.	2021-06-30
CITIGROUP INC.	2021-06-30
CLARKE INC.	2021-06-30
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2021-06-30
CONDUENT INCORPORATED	2021-06-30
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2021-06-30
CONVERGE TECHNOLOGY SOLUTIONS CORP.	2021-06-30
CORPORATION FINANCIERE POWER	2021-06-30
CORPORATION PARKLAND	2021-06-30
CORPORATION TERRANUEVA	2021-06-30
CORPORATION WAJAX	2021-06-30
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2021-06-30
CRESCITA THERAPEUTICS INC.	2021-06-30
CURALEAF HOLDINGS, INC.	2021-06-30
DENBURY INC.	2021-06-30
DENISON MINES CORP.	2021-06-30
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2021-06-30
DEVON ENERGY CORPORATION	2021-06-30
DEXTERRA GROUP INC.	2021-06-30
DIAGNOS INC.	2021-06-30
DIALOGUE TECHNOLOGIES DE LA SANTE INC.	2021-06-30
DIAMEDICA THERAPEUTICS INC.	2021-06-30
DOMTAR CORPORATION	2021-06-30
DREAM UNLIMITED CORP.	2021-06-30
DRI HEALTHCARE TRUST	2021-06-30
DUNDEE CORPORATION	2021-06-30
DUNDEE, TECHNOLOGIES DURABLES INC.	2021-06-30
DXC TECHNOLOGY COMPANY	2021-06-30
E-L FINANCIAL CORPORATION LIMITED	2021-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
ECN CAPITAL CORP.	2021-06-30
ELECTROVAYA INC.	2021-06-30
EMERA INCORPORATED	2021-06-30
ENDEAVOUR MINING PLC	2021-06-30
ENDEAVOUR SILVER CORP.	2021-06-30
ENDO INTERNATIONAL PLC	2021-06-30
ENERPLUS CORPORATION	2021-06-30
ENSIGN ENERGY SERVICES INC.	2021-06-30
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2021-06-30
ESSENTIAL ENERGY SERVICES LTD.	2021-06-30
EURO RESSOURCES S.A.	2021-06-30
EUROPEAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30
EXPLORATION AMEX INC.	2021-06-30
EXRO TECHNOLOGIES INC.	2021-06-30
EXTENDICARE INC.	2021-06-30
FENNEC PHARMACEUTICALS INC.	2021-06-30
FIDUCIE DE PLACEMENT CT REIT (LA)	2021-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2021-06-30
FIRM CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2021-06-30
FIRSTSERVICE CORPORATION	2021-06-30
FLAGSHIP COMMUNITIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	2021-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	2021-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2021-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2021-06-30
FONDS DE RENDEMENT ABSOLU VERITAS	2021-06-30
FOREMOST INCOME FUND	2021-06-30
FORTUNA SILVER MINES INC.	2021-06-30
FRANCO-NEVADA CORPORATION	2021-06-30
FREEHOLD ROYALTIES LTD.	2021-06-30
FRESHII INC.	2021-06-27
FRONTERA ENERGY CORPORATION	2021-06-30
GDI SERVICES AUX IMMEUBLES INC.	2021-06-30
GESTION DES COMMUNICATIONS DATA CORP.	2021-06-30
GLOBAL WATER RESOURCES, INC.	2021-06-30
GOEASY LTD.	2021-06-30
GOLD RESERVE INC.	2021-06-30
GOLD STANDARD VENTURES CORP.	2021-06-30
GOLDEN MINERALS COMPANY	2021-06-30
GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION	2021-06-30
GREEN ORGANIC DUTCHMAN HOLDINGS LTD. (THE)	2021-06-30
GREENBROOK TMS INC.	2021-06-30
GROUPE IBI INC.	2021-06-30
GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)	2021-06-30
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2021-06-26

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
HARDWOODS DISTRIBUTION INC.	2021-06-30
HARMONY ENERGY TECHNOLOGIES CORPORATION	2021-06-30
HEADWATER EXPLORATION INC.	2021-06-30
HECLA MINING COMPANY	2021-06-30
HEROUX-DEVTEK INC.	2021-06-30
HOTEL EN COPROPRIETE RESIDENCE INN BY MARRIOTT (PROJET IMMOBILIER)	2021-06-30
HUDBAY MINERALS INC.	2021-06-30
HYDRO ONE INC.	2021-06-30
HYDRO ONE LIMITED	2021-06-30
I-80 GOLD CORP.	2021-06-30
IMPERIAL METALS CORPORATION	2021-06-30
IMV INC.	2021-06-30
INDUSTRIES DOREL INC. (LES)	2021-06-30
INOVALIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30
INPLAY OIL CORP.	2021-06-30
INTEGRA RESOURCES CORP.	2021-06-30
INTER PIPELINE LTD.	2021-06-30
INTERFOR CORPORATION	2021-06-30
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30
INVESQUE INC.	2021-06-30
IVANHOE MINES LTD.	2021-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
JAGUAR MINING INC.	2021-06-30
JAMIESON WELLNESS INC.	2021-06-30
JOURNEY ENERGY INC.	2021-06-30
K-BRO LINEN INC.	2021-06-30
KARORA RESOURCES INC.	2021-06-30
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	2021-06-30
KELT EXPLORATION LTD.	2021-06-30
KEYERA CORP.	2021-06-30
KINAXIS INC.	2021-06-30
KINGSWAY FINANCIAL SERVICES INC.	2021-06-30
KNEAT.COM, INC.	2021-06-30
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORPORATION	2021-06-30
LARGO RESOURCES LTD.	2021-06-30
LIFESPEAK INC.	2021-06-30
LIFEWORCS INC.	2021-06-30
LIGHTSPEED COMMERCE INC.	2021-06-30
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2021-06-30
LITHIUM AMERICAS CORP.	2021-06-30
LOGISTEC CORPORATION	2021-06-26
LOOP ENERGY INC.	2021-06-30
LUCARA DIAMOND CORP.	2021-06-30
MAG SILVER CORP.	2021-06-30
MAGELLAN AEROSPACE CORPORATION	2021-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2021-06-30
MAGNET FORENSICS INC.	2021-06-30
MARATHON OIL CORPORATION	2021-06-30
MARTINREA INTERNATIONAL INC.	2021-06-30
MATTEL, INC.	2021-06-30
MDA LTD.	2021-06-30
MDC PARTNERS INC.	2021-06-30
MDF COMMERCE INC.	2021-06-30
METAUX RUSSEL INC.	2021-06-30
MEUBLES LEON LTEE	2021-06-30
MILESTONE PHARMACEUTIQUES INC.	2021-06-30
MINIERE OSISKO INC.	2021-06-30
MIRATI THERAPEUTICS, INC.	2021-06-30
MOGO INC.	2021-06-30
NEOVASC INC.	2021-06-30
NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ETRE INC.	2021-06-30
NEW GOLD INC.	2021-06-30
NORTHLAND POWER INC.	2021-06-30
NORTHVIEW CANADIAN HIGH YIELD RESIDENTIAL FUND	2021-06-30
NORZINC LTD.	2021-06-30
NOVA SCOTIA POWER INC.	2021-06-30
NOVANTA INC.	2021-07-02
NUANCE COMMUNICATIONS, INC.	2021-06-30
NUTRIEN LTD.	2021-06-30
NUVEI CORPORATION	2021-06-30
NUVO PHARMACEUTICALS INC.	2021-06-30
ONCOLYTICS BIOTECH INC.	2021-06-30
ONEX CORPORATION	2021-06-30
ONTARIO POWER GENERATION INC.	2021-06-30
OPTIVA INC.	2021-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
ORLA MINING LTD.	2021-06-30
OSISKO DEVELOPMENT CORP.	2021-06-30
O3 MINING INC.	2021-06-30
PAGES JAUNES LIMITEE	2021-06-30
PAN AMERICAN SILVER CORP.	2021-06-30
PASON SYSTEMS INC.	2021-06-30
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	2021-06-30
PHX ENERGY SERVICES CORP.	2021-06-30
PINETREE CAPITAL LTD.	2021-06-30
PIZZA PIZZA ROYALTY CORP.	2021-06-30
PLAZA RETAIL REIT	2021-06-30
POINTS INTERNATIONAL LTD.	2021-06-30
POLARIS INFRASTRUCTURE INC.	2021-06-30
POLLARD BANKNOTE LIMITED	2021-06-30
POLYMET MINING CORP.	2021-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
POWER CORPORATION DU CANADA	2021-06-30
PRAIRIE PROVIDENT RESOURCES INC.	2021-06-30
PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORPORATION	2021-06-26
PRIMO WATER CORPORATION	2021-07-03
PRODUITS FORESTIERS RESOLU INC.	2021-06-30
QUARTERHILL INC.	2021-06-30
QUEBECOR INC.	2021-06-30
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2021-06-30
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2021-06-30
RAYONIER ADVANCED MATERIALS INC.	2021-06-26
REDEVANCES AURIFERES OSISKO LTEE	2021-06-30
REDLINE COMMUNICATIONS GROUP INC.	2021-06-30
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2021-06-30
SAGEN MI CANADA INC.	2021-06-30
SANDSTORM GOLD LTD.	2021-06-30
SAPUTO INC.	2021-06-30
SAVARIA CORPORATION	2021-06-30
SENVEST CAPITAL INC.	2021-06-30
SERVICES IMMOBILIERS BRIDGEMARQ INC.	2021-06-30
SHAWCOR LTEE	2021-06-30
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2021-06-30
SIERRA METALS INC.	2021-06-30
SILVERCORP METALS INC.	2021-06-30
SMARTCENTRES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2021-06-30
SOCIETE DE RECETTES ILLIMITEES	2021-06-27
SOLITARIO ZINC CORP.	2021-06-30
SPROTT INC.	2021-06-30
SPX CORPORATION	2021-07-03
SPX FLOW, INC.	2021-07-03
ST-BERNARD (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2021-06-30
STACK CAPITAL GROUP INC.	2021-06-30
STANDARD MERCANTILE ACQUISITION CORP.	2021-06-30
STARLIGHT U.S. MULTI-FAMILY (NO. 1) CORE PLUS FUND	2021-06-30
STARLIGHT U.S. MULTI-FAMILY (NO. 2) CORE PLUS FUND	2021-06-30
STELCO HOLDINGS INC.	2021-06-30
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
STEP ENERGY SERVICES LTD.	2021-06-30
STORAGEVAULT CANADA INC.	2021-06-30
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	2021-06-30
SUNSHINE BIOPHARMA, INC.	2021-06-30
SUPERIOR PLUS CORP.	2021-06-30
SWISS WATER DECAFFEINATED COFFEE INC.	2021-06-30
TERAGO INC.	2021-06-30
TERRAVEST INDUSTRIES INC.	2021-06-30
THINKIFIC LABS INC.	2021-06-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
THOMSON-REUTERS CORPORATION	2021-06-30
TIDEWATER MIDSTREAM AND INFRASTRUCTURE LTD.	2021-06-30
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	2021-06-30
TOREX GOLD RESOURCES INC.	2021-06-30
TOTAL ENERGY SERVICES INC.	2021-06-30
TRANSALTA CORPORATION	2021-06-30
TRANSALTA RENEWABLES INC.	2021-06-30
TRANSGLOBE ENERGY CORPORATION	2021-06-30
TRICON RESIDENTIAL INC.	2021-06-30
TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS CORP.	2021-06-30
TUCOWS INC.	2021-06-30
TWC ENTERPRISES LIMITED	2021-06-30
UNI-SELECT INC.	2021-06-30
VERANO HOLDINGS CORP.	2021-06-30
VERITAS CANADIAN EQUITY FUND (#40883)	2021-06-30
VERTICALSCOPE HOLDINGS INC.	2021-06-30
VETEMENTS DE SPORT GILDAN INC. (LES)	2021-07-04
VILLAGE FARMS INTERNATIONAL, INC.	2021-06-30
WASTE CONNECTIONS, INC.	2021-06-30
WESDOME GOLD MINES LTD.	2021-06-30
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2021-06-30
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2021-06-30
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC.	2021-06-30
WESTROCK COMPANY	2021-06-30
WESTSHORE TERMINALS INVESTMENT CORPORATION	2021-06-30
WPT INDUSTRIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-06-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2021-06-30
ANGOLD RESOURCES LTD.	2021-04-30
OPEN TEXT CORPORATION	2021-06-30

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2021-06-30
ANGOLD RESOURCES LTD.	2021-04-30
OPEN TEXT CORPORATION	2021-06-30

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
AMP ALTERNATIVE MEDICAL PRODUCTS INC.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ENDEAVOUR MINING PLC	
EXPLORATION PUMA INC.	
FIDUCIE IMMEUBLE FIRM CAPITAL	
KURE TECHNOLOGIES, INC.	
MDF COMMERCE INC.	
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2021-06-30
OPEN TEXT CORPORATION	2021-06-30

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujéti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujéti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujéti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujéti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujéti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujéti ou d'une filiale de l'émetteur assujéti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujétis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
A&W Revenue Royalties Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Blankstein, Kelly Anne	5	O	2020-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	38.7000	BC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	38.7500	BC
Robert M. Blankstein	PI	O	2020-11-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	38.7000	BC
		O	2021-08-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45	38.7500	BC
Glowinsky, Fern Tammy	4	O	2021-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2	38.5800	BC
Mindell, David Allen	4	O	2021-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	38.7100	BC
The Cedarhurst Foundation	PI	O	2021-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	161	38.7100	BC
Senecal, Susan	6	O	2021-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31	38.9600	BC
		O	2021-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	38.7100	BC
A.I.S. Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Balme, Anthony David Nettleton	4	O	2021-07-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)		BC
Accord Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
starr, eric	5	O	2020-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Adair, Stuart Adair	5	O	2021-08-04	D	52 - Expiration d'options	(12 000)		ON
		O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	3 600	8.8300	ON
Carlson, Barrett	5	O	2020-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	12 000		ON
Eddy, Irene	5	O	2020-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	12 000		ON
Jang, James Chadwick	7	O	2016-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	15 000		ON
Osborne, Caterina G	5	O	2019-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	12 000		ON
Pfeffer, Jeffrey Steven	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rosenfeld, Jason	7	O	2019-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	6 000		ON
starr, eric	5	O	2020-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	13 500		ON
ADCORE Inc.								
<i>Options</i>								
Orgil, Oded	4	O	2021-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Frank, Barak	5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000		ON
Sadot, Yatir	5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000		ON
Akita Drilling Ltd.								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Dease, Colin	5	O	2021-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 273	0.9000	AB
Mohan, Harish	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1800	AB
Reynolds, Darcy	5	O	2021-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 222	0.9000	AB
Aleafia Health Inc. (formerly Canabo Medical Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pereira, Jon	4	O	2021-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Algernon Pharmaceuticals Inc.								
<i>Options</i>								
Levine, David	4	O	2021-02-01	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		BC
Sadhra, Michael	4, 5	O	2021-02-01	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		BC
AltaGas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Sullivan, Linda Gail	4	O	2020-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	21.1045USD	AB
Apollo Healthcare Corp.								
<i>Deferred Share Units</i>								
LiVolsi, Carlo	4	O	2018-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 856		ON
		O	2021-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 902		ON
ARC Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berrett, Ryan Victor	5							
RBC Direct Investing	PI	O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	8.8800	AB
Bibby, Kristen Jon	5							
RBC Non-Registered	PI	O	2021-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.4920	AB
Kvisle, Harold N.	4							
Indirect Brokerage	PI	O	2021-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	9.0100	AB
		O	2021-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	9.0100	AB
		O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	8.7500	AB
Aritzia Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Maclver, David John	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	23 728		BC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 728)	36.9499	BC
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	26 272		BC
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 272)	37.5381	BC
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	25 000		BC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	38.3300	BC
<i>Options</i>								
Maclver, David John	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(23 728)		BC
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(26 272)		BC
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		BC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Actions privilégiées Series A</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	24.7900	MB
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	23.6609	MB
<i>Deferred Units</i>								
Rodney, Benjamin Ryan	4	O	2021-07-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	95	11.8500	MB
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	313 384	11.6398	MB
ATCO LTD.								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
ATCO Ltd.	1	O	2021-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	44 000	41.8407	AB
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(44 000)		AB
Aurinia Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martin, Michael Robert	4, 5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	16.0100USD	BC
Solomons, Neil	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	16.0300USD	BC
Badger Infrastructure Solutions Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carson, Trevor	5	O	2021-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	33.0800	AB
Roane, Glen Dawson	4	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	33.1450	AB
Banque de Montréal								
<i>Deferred Share Units</i>								
Casper, David Robert	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	282	121.0200	QC
Cronin, Patrick	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	554	121.0200	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	194	121.0200	QC
Haward-Laird, Sharon Marie	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	20	121.0200	QC
		O	2021-05-03	D	35 - Dividende en actions	24	98.7500	QC
Johannson, Erminia	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	110	121.0200	QC
Malone, Mona Elizabeth	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	19	121.0200	QC
Rotenberg, Joanna Michelle	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	215	121.0200	QC
Tennyson, Steven Lloyd	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	192	121.0200	QC
Tuzun, Tayfun	5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	103	121.0200	QC
White, William Darryl	7, 5	O	2021-08-03	D	35 - Dividende en actions	513	121.0200	QC
Bausch Health Companies Inc. (formerly, Valeant Pharmaceuticals International, Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
DE SCHUTTER, Richard Urbain	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	25.0123USD	QC
Von Eschenbach, Andrew Charles	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	25.9400USD	QC
Baylin Technologies Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Davis, Janice Leslie	4	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 619	0.9500	ON
Reiter, Barry	4	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 983	0.9500	ON
Saska, David	4	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 237	0.9500	ON
SIMMONDS, DONALD E.	4	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 237	0.9500	ON
Wolkin, Harold Morton	4	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 983	0.9500	ON
Baytex Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Reynish, Stephen David Lile	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.0900	AB
Biomind Labs Inc. (formerly Crosswinds Holdings Inc.)								
<i>Options</i>								
Antalich, Alejandro	4, 5	O	2021-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Buchan, Fraser	4	O	2021-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Illigens, Ben Min-Woo	4	O	2021-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Leon, Oscar Alejandro	4, 5	O	2021-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sood, Ravi	4	O	2021-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Bombardier Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>								
Bombardier Inc.	1	O	2021-07-02	D	97 - Autre	1 748 900	1.3205	QC
		O	2021-07-02	D	97 - Autre	(1 748 900)		QC
		O	2021-07-05	D	97 - Autre	1 718 400	1.4113	QC
		O	2021-07-05	D	97 - Autre	(1 718 400)		QC
		O	2021-07-06	D	97 - Autre	1 467 400	1.3876	QC
		O	2021-07-06	D	97 - Autre	(1 467 400)		QC
		O	2021-07-07	D	97 - Autre	1 536 900	1.3900	QC
		O	2021-07-07	D	97 - Autre	(1 536 900)		QC
		O	2021-07-08	D	97 - Autre	1 590 900	1.3312	QC
		O	2021-07-08	D	97 - Autre	(1 590 900)		QC
		O	2021-07-09	D	97 - Autre	643 200	1.3891	QC
		O	2021-07-09	D	97 - Autre	(643 200)		QC
		O	2021-07-12	D	97 - Autre	1 578 000	1.4400	QC
		O	2021-07-12	D	97 - Autre	(1 578 000)		QC
		O	2021-07-13	D	97 - Autre	1 720 800	1.4875	QC
		O	2021-07-13	D	97 - Autre	(1 720 800)		QC
		O	2021-07-14	D	97 - Autre	1 348 000	1.4956	QC
		O	2021-07-14	D	97 - Autre	(1 348 000)		QC
		O	2021-07-15	D	97 - Autre	833 000	1.4476	QC
		O	2021-07-15	D	97 - Autre	(833 000)		QC
		O	2021-07-16	D	97 - Autre	833 700	1.4331	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-07-16	D	97 - Autre	(833 700)		QC
	O		2021-07-19	D	97 - Autre	1 639 700	1.3420	QC
	O		2021-07-19	D	97 - Autre	(1 639 700)		QC
	O		2021-07-20	D	97 - Autre	1 128 967	1.4460	QC
	O		2021-07-20	D	97 - Autre	(1 128 967)		QC
Bonterra Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wexford Capital LP	3							
Wexford Focused Investors LLC	PI	O	2021-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.3300	BC
		O	2021-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.3200	BC
		O	2021-08-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.3300	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.2900	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	1.3100	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	1.3200	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	1.3300	BC
Braille Energy Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grafoid Inc.	3	O	2021-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 500)	0.3400	ON
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3500	ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.3400	ON
Brookfield Asset Management Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>								
Blidner, Jeffrey Miles	4, 5	O	2021-07-26	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	6 231		ON
Blidner Family Foundation	PI	O	2021-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 825		ON
Jeffrey Blidner Limited	PI	O	2021-07-26	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 938		ON
Lawson, Brian	6, 5	O	2021-07-26	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	19 513		ON
The Brian and Joannah Lawson Family Foundation	PI	O	2021-07-26	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 912		ON
Shah, Sachin G.	5							
2699812 Ontario Inc.	PI	O	2014-03-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-07-26	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	99		ON
RRSP	PI	O	2021-07-26	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	209		ON
Brookfield Business Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Hamill, David John	4							
Auraway Pty Ltd.	PI	O	2021-08-09	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 170	42.7772USD	ON
Brookfield Property Preferred L.P.								
<i>Class A Cumulative Redeemable Units, Series 1</i>								
Blidner, Jeffrey Miles	6	O	2021-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		M	2021-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Blidner Family Foundation	PI	O	2021-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Jeffrey Blidner Ltd.	PI	O	2021-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Davis, Bryan Kenneth	7, 5	O	2021-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
DeNardo, Stephen	4							
SDSEP, LLC	PI	O	2021-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		M	2021-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Kingston, Brian William	7, 5	O	2021-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Maroun, Louis	4	O	2021-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 715	24.6800	

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Rodert, Lars	4	O	2021-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Lion Hill Capital	PI	O	2021-07-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Brookfield Renewable Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Exchangeable</i>								
Westwell, Stephen	4	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	454	52.4901	ON
BRP Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Beaudoin, Pierre	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Bekenstein, Joshua	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Bombardier, Charles	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Hanley, Michael	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Hernández, Ernesto M.	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Katherine, Kountze	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Laporte, Louis	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Métayer, Estelle	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Nomicos, Nicholas George	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Philip, Edward Michael	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Samardzich, Barbara Jean	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	304	102.6403	QC
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Barlow, Jeffrey Griffin	7							
Canaccord Genuity Corp. - DSU	PI	O	2014-09-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-07-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	24 224		BC
HSBC InvestDirect	PI	O	2021-07-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(24 224)		BC
Canaccord Genuity Group Inc.	1							
Cormark Securities Inc.	PI	O	2021-07-02	I	38 - Rachat ou annulation	6 000	13.4900	BC
		O	2021-07-06	I	38 - Rachat ou annulation	34 900	13.4100	BC
		O	2021-07-07	I	38 - Rachat ou annulation	34 600	13.1900	BC
		O	2021-07-08	I	38 - Rachat ou annulation	34 200	12.8400	BC
		O	2021-07-09	I	38 - Rachat ou annulation	34 800	12.9600	BC
		O	2021-07-12	I	38 - Rachat ou annulation	34 600	12.9400	BC
		O	2021-07-13	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	13.0900	BC
		O	2021-07-14	I	38 - Rachat ou annulation	34 400	13.1100	BC
		O	2021-07-15	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	13.1100	BC
		O	2021-07-16	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	13.0800	BC
		O	2021-07-19	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	12.6300	BC
		O	2021-07-20	I	38 - Rachat ou annulation	34 600	12.9700	BC
		O	2021-07-21	I	38 - Rachat ou annulation	34 500	13.3000	BC
		O	2021-07-22	I	38 - Rachat ou annulation	33 100	13.2500	BC
		O	2021-07-23	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	13.4300	BC
		O	2021-07-26	I	38 - Rachat ou annulation	24 300	13.4600	BC
		O	2021-07-27	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	13.3700	BC
		O	2021-07-28	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	13.3700	BC
		O	2021-07-29	I	38 - Rachat ou annulation	35 000	13.3700	BC
		O	2021-07-30	I	38 - Rachat ou annulation	32 400	13.4500	BC
		O	2021-07-06	I	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		BC
		O	2021-07-08	I	38 - Rachat ou annulation	(34 900)		BC
		O	2021-07-09	I	38 - Rachat ou annulation	(34 600)		BC
		O	2021-07-12	I	38 - Rachat ou annulation	(34 200)		BC
		O	2021-07-13	I	38 - Rachat ou annulation	(34 800)		BC
		O	2021-07-14	I	38 - Rachat ou annulation	(34 600)		BC
		O	2021-07-15	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC
		O	2021-07-16	I	38 - Rachat ou annulation	(34 400)		BC
		O	2021-07-19	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC
		O	2021-07-20	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-07-21	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC
		O	2021-07-22	I	38 - Rachat ou annulation	(34 600)		BC
		O	2021-07-23	I	38 - Rachat ou annulation	(34 500)		BC
		O	2021-07-26	I	38 - Rachat ou annulation	(33 100)		BC
		O	2021-07-27	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC
		O	2021-07-28	I	38 - Rachat ou annulation	(24 300)		BC
		O	2021-07-29	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC
		O	2021-07-30	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC
		O	2021-08-03	I	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		BC
		O	2021-08-04	I	38 - Rachat ou annulation	(32 400)		BC
		O	2021-07-05	I	38 - Rachat ou annulation	(21 300)		BC
O'Connor, Jo-Anne Carol Alice	4	O	2021-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Christopher Wood	PI	O	2021-08-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Michael Wood	PI	O	2021-08-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Strategem Capital Corp.	PI	O	2021-08-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Viles, Andrew Foster	5							
Canaccord Genuity Corp. - DSU	PI	O	2021-08-09	I	51 - Exercice d'options	50 000		BC
Options Performance Share Options (PSOs)								
Viles, Andrew Foster	5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		BC
Canada Goose Holdings Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Cadman, Paul Michael	5	O	2021-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Moran, John	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	9 000	1.7879	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	55.0000	ON
Options								
Moran, John	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	1.7879	ON
Canadian Natural Resources Limited								
Actions ordinaires								
Canadian Natural Resources Limited	1	O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 327 200	42.2506	AB
		O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 327 200	33.7442USD	AB
		O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 854 400)		AB
Farrell, Dawn Lorraine	4	O	2021-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
LB Farrell, executor for S Farrell	PI	O	2021-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Canadian Western Bank								
Actions privilégiées Series 7								
Eastwood, Michael Glen	5	O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	25.0000	AB
Forer, Blaine Michael	5							
TFSA-KMF	PI	O	2021-07-31	I	38 - Rachat ou annulation	(680)	25.0000	AB
		M	2021-07-31	C	38 - Rachat ou annulation	(680)	25.0000	AB
Gallagher, Patrick	5							
TFSA	PI	O	2021-07-31	I	38 - Rachat ou annulation	(560)	25.0000	AB
Graham, Carolyn Joan	5	O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 360)	25.0000	AB
Hohol, Linda Margaret Owerri	4	O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 360)	25.0000	AB
Manning, Robert Adrian	4							
Cathton Investments Ltd.	PI	O	2021-07-31	C	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	25.0000	AB
End House Holdings Ltd.	PI	O	2021-07-31	C	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	25.0000	AB
Phillips, Robert L.	4	O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(680)	25.0000	AB
Canfor Corporation								
Actions ordinaires								
Canfor Corporation	1	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.6271	BC
		O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	25.0182	BC
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	24.6796	BC
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	24.7148	BC
		O	2021-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	12 400	25.2087	BC
Cannara Biotech Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Olds, Donald John	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.1700	BC
Canuc Resources Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2200	ON
		O	2021-08-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.2100	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	140 000	0.2000	ON
Capstone Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mercer, Bradley	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	135 037	1.6800	BC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(135 037)	5.3200	BC
Pylot, Darren Murvin	4, 5	O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	211 800	0.5800	BC
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(211 800)	5.3800	BC
<i>Options</i>								
Mercer, Bradley	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(135 037)	1.6800	BC
Pylot, Darren Murvin	4, 5	O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	(211 800)	0.5800	BC
Cardinal Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sterling, Stephanie	4	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 600)	3.4000	AB
Cascades inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cascades inc.	1	O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	47 000	15.1217	QC
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(47 000)	15.1217	QC
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	61 000	14.7041	QC
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(61 000)	14.7041	QC
Fernet, Maryse	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	10 000		QC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.1700	QC
Gentiletti, Nelson	4	O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.6700	QC
		O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	14.6800	QC
		O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	14.6900	QC
		O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.7100	QC
		O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.7200	QC
Langevin, Luc	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	2 000		QC
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	16 653		QC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	15.1500	QC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 653)	15.1300	QC
Pelletier, Élise	4	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.6000	QC
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>								
Fernet, Maryse	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.2600	QC
Langevin, Luc	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	6.1000	QC
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(16 653)	7.6600	QC
Celestica Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Celestica Inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	41 200	9.9400	ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 200	9.8800	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	24 100	9.7700	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	22 300	9.4800	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	19 100	9.4400	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	21 700	9.6400	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	30 800	9.5600	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	16 300	9.6200	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	26 500	9.5500	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	20 900	9.4800	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	18 400	9.3000	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	44 300	9.0900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	38 700	9.1600	ON
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	24 800	9.3900	ON
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	45 057	9.2300	ON
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	45 057	9.1900	ON
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	45 057	9.3500	ON
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	10.6300	ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	10.9000	ON
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(41 200)	9.9400	ON
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 200)	9.8800	ON
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(24 100)	9.7700	ON
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(22 300)	9.4800	ON
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(19 100)	9.4400	ON
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(21 700)	9.6400	ON
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(30 800)	9.5600	ON
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(16 300)	9.6200	ON
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(26 500)	9.5500	ON
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(20 900)	9.4800	ON
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(18 400)	9.3000	ON
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(44 300)	9.0900	ON
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(38 700)	9.1600	ON
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(24 800)	9.3900	ON
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(45 057)	9.2300	ON
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(45 057)	9.1900	ON
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(45 057)	9.3500	ON
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(45 000)	10.6300	ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	10.9000	ON
	O		2021-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	18 553	8.0300USD	ON
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	30 247	8.0500USD	ON
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	43 205	7.8400USD	ON
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	36 002	7.6000USD	ON
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	21 977	7.5400USD	ON
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	18 918	7.7300USD	ON
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	17 006	7.7000USD	ON
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	19 274	7.6900USD	ON
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	26 390	7.6200USD	ON
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	22 225	7.5400USD	ON
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	23 034	7.3800USD	ON
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	43 743	7.1300USD	ON
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	43 791	7.2200USD	ON
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	29 044	7.4700USD	ON
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	60 704	7.3400USD	ON
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	45 436	7.3300USD	ON
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	54 194	7.4600USD	ON
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	77 730	8.4700USD	ON
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 504	8.7300USD	ON
	O		2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	8.7400USD	ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 370	8.7500USD	ON
	O		2021-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	(18 553)	8.0300USD	ON
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(30 247)	8.0500USD	ON
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(43 205)	7.8400USD	ON
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(36 002)	7.6000USD	ON
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(21 977)	7.5400USD	ON
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(18 918)	7.7300USD	ON
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(17 006)	7.7000USD	ON
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(19 274)	7.6900USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(26 390)	7.6200USD	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(22 225)	7.5400USD	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(23 034)	7.3800USD	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(43 743)	7.1300USD	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(43 791)	7.2200USD	ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(45 436)	7.3300USD	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(29 044)	7.4700USD	ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(60 704)	7.3400USD	ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(54 194)	7.4600USD	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(77 730)	8.4700USD	ON
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(4 504)	8.7300USD	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	8.7400USD	ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(6 370)	8.7500USD	ON
	Cenovus Energy Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>								
Kvisle, Harold N.	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	10.0900	AB
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	10.0500	AB
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	10.3500	AB
Cervus Equipment Corporation								
<i>Actions ordinaires Deferred Shares</i>								
Lacey, Peter Alan	4, 5, 30		2021-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	539		AB
CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Labbé, Gilles	4	O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	1 347	19.3000	QC
		O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	1 688	19.7100	QC
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(756)	112.7800	QC
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1)	112.7700	QC
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(147)	112.7000	QC
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	112.6700	QC
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	112.6736	QC
Labelle, Bernard	5	O	2020-01-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	13 750	39.4700	QC
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	114.0300	QC
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.7900	QC
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	113.9380	QC
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.0100	QC
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	114.0570	QC
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 650)	114.0576	QC
Vigeant, Guy	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	826	19.7100	QC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(826)	113.0000	QC
<i>Options</i>								
Labbé, Gilles	4	O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	(1 347)	19.3000	QC
		O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	(1 688)	19.7100	QC
Labelle, Bernard	5	O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	(13 750)	39.4700	QC
Vigeant, Guy	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(826)	19.7100	QC
Chesswood Group Limited								
<i>- Restricted Share Units</i>								
Copeland, Clare Robert	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
		M	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
Davloor, Raghunath	4	O	2021-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
		M	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
Day, Robert	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
		M	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
Fields, Jeffrey	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Marr, Ryan	5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
		O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 000		ON
		M	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		ON
Rajchel, Tobias	5	O	2021-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000		ON
		M	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000		ON
Sonshine, Edward	4, 3	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		ON
		M	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		ON
Steiner, Frederick William	7	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
		M	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		ON
Trager, Robert	7	O	2021-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000		ON
<i>Actions ordinaires</i>								
Comrev Investments Limited	3	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.6900	ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.7400	ON
Sonshine, Edward	4, 3							
Comrev Investments Limited	PI	O	2021-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.6900	ON
		O	2021-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.7400	ON
Steiner, Frederick William	7							
The Frederick and Bryna Steiner 2017 Family Trust	PI	O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.6000	ON
Trager, Robert	7	O	2021-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
AYS Investing Company	PI	O	2021-08-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
DalGLISH, Camilla H.	7	O	2015-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	683	14.6570	ON
		O	2021-08-10	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(683)		ON
Diamond, Rael Lee	5	O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 432	14.5800	ON
CI Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CI Financial Corp.	1	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	141 700	23.0307	ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(141 700)		ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	158 300	22.9310	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(158 300)		ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	316 646	22.6626	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(316 646)		ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	66 654	22.4006	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(66 654)		ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	66 700	22.7155	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(66 700)		ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	22.6441	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	22.8986	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.5941	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.9614	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.8633	ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.8209	ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.7253	ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.5747	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.4649	ON
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
	O		2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.7055	ON
	O		2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	22.8038	ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		ON
Clarke Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clarke Inc.	1	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.5000	NS
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.2600	NS
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.2800	NS
		O	2021-07-15	D	37 - Division ou regroupement d'actions	900	8.2500	NS
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.2920	NS
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	149 900	8.6000	NS
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.5000	NS
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.4490	NS
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	8.5500	NS
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(166 200)		NS
Cleghorn Minerals Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crest Resources Inc.	3	O	2021-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Bons de souscription</i>								
Crest Resources Inc.	3	O	2021-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Cogeco Communications Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>								
Cherry, James Charles	4	O	2019-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	118.3500	QC
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Michaud, Zachary	5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	20 000	45.0000USD	ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	166.8477	ON
<i>Options</i>								
Michaud, Zachary	5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	45.0000USD	ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cascade Investment, L.L.C.	3	O	2021-08-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 527 000)		QC
Gates, William Henry, III	3							
Cascade Investment, L.L.C.	PI	O	2021-08-05	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 527 000)		QC
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation	3							
Roytor & Co.	PI	O	2021-08-03	I	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.9500	AB
		O	2021-08-04	I	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	33.2100	AB
		O	2021-08-05	I	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	33.7300	AB
		O	2021-08-06	I	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.1500	AB
Imperial Oil Limited	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	38.0883	AB
		O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	38.0883	AB
		O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	38.0900	AB
		O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	38.0900	AB
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	38.2459	AB
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	38.2459	AB
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	38.2400	AB
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	38.2400	AB
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	37.2580	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	37.2580	AB
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	37.2100	AB
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	37.2100	AB
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	37.0801	AB
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	37.0801	AB
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	36.8000	AB
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	36.8000	AB
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	35.7536	AB
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	35.7536	AB
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	35.5900	AB
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	35.5900	AB
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	36.2709	AB
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	36.2709	AB
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	99 062	36.4500	AB
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(99 062)	36.4500	AB
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	35.9852	AB
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	35.9852	AB
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	35.7900	AB
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	35.7900	AB
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	35.6496	AB
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	35.6496	AB
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	35.8300	AB
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	35.8300	AB
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	36.0334	AB
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	36.0334	AB
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	35.5600	AB
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	35.5600	AB
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	35.3241	AB
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	35.3241	AB
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	35.0900	AB
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	35.0900	AB
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	34.8809	AB
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	34.8809	AB
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	34.4500	AB
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.4500	AB
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	33.4673	AB
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	33.4673	AB
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	33.4100	AB
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	33.4100	AB
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	33.6603	AB
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	33.6603	AB
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	33.6000	AB
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	33.6000	AB
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	34.1529	AB
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	34.1529	AB
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	33.8900	AB
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	33.8900	AB
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	33.9811	AB
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	33.9811	AB
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	34.1300	AB
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.1300	AB
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	34.0313	AB
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	34.0313	AB
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	99 062	34.0600	AB
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(99 062)	34.0600	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	34.4636	AB
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	34.4636	AB
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	34.4000	AB
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.4000	AB
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	33.6950	AB
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	33.6950	AB
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	33.6000	AB
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	33.6000	AB
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	33.8454	AB
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	33.8454	AB
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	34.1100	AB
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.1100	AB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	34.5376	AB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	34.5376	AB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	34.8700	AB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.8700	AB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	43 269	33.9585	AB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(43 269)	33.9585	AB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	99 063	34.1800	AB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(99 063)	34.1800	AB
Corporation Minière Monarch								
<i>Actions ordinaires</i>								
Séguin, Mathieu	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 500	0.8478	QC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.8300	QC
Dollarama Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.5000	QC
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	34 400	56.8624	QC
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	108 890	56.6943	QC
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	49 100	56.9887	QC
	M	O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	57.0000	QC
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	190 360	56.6762	QC
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	49 100	56.9887	QC
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	124 000	56.9992	QC
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	63 278	57.0000	QC
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	73 000	56.9948	QC
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	466 737	56.9962	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	165 300	56.9489	QC
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	224 669	57.2481	QC
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	101 600	57.1648	QC
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	172 239	57.1997	QC
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 777 973)		QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Bekenstein, Joshua	4	O	2021-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	256	58.8460	QC
		O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	21	58.7497	QC
David, Gregory	4	O	2021-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	119	58.8460	QC
		O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	15	58.7497	QC
Garcia C., Elisa D.	4	O	2021-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	258	58.8460	QC
		O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	19	58.7497	QC
Gunn, Stephen	4	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	10	58.7497	QC
Mugford, Kristin Williams	4	O	2021-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	316	58.8460	QC
		O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	10	58.7497	QC
Nomicos, Nicholas George	4	O	2021-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	306	58.8460	QC
		O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	22	58.7497	QC
Sakhia, Samira	4	O	2021-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	139	58.8460	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Thomas, John Huw	4	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	1	58.7497	QC
<i>Performance Share Units / Unités d'actions au rendement</i>								
Assaly, John	7	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	58.7497	QC
Choinière, Johanne	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	12	58.7497	QC
Di Pesa, Mark	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	58.7497	QC
Hien, Nicolas	7, 5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	9	58.7497	QC
Kouri, Josée	7, 5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	58.7497	QC
Roche, Paul	7	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	58.7497	QC
Rosy, Neil George	4, 5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	69	58.7497	QC
Towner, Jean-Philippe	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	12	58.7497	QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur (Exp. date: Jan. 26, 2018)</i>								
Dollarama Inc.	1							
Dollarama L.P.	PI	O	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''''''''''''	2017-01-30	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
DREAM Unlimited Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
DREAM Unlimited Corp.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.5068	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.5856	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.5608	ON
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.4056	ON
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.2336	ON
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.4491	ON
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.6939	ON
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.7695	ON
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.4756	ON
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.3711	ON
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		ON
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	25 412	26.2710	ON
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(25 412)		ON
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	25 412	25.7867	ON
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(25 412)		ON
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	25 412	25.9705	ON
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(25 412)		ON
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	25 412	26.0450	ON
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(25 412)		ON
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	25 412	25.8663	ON
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(25 412)		ON
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	17 212	26.0534	ON
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(17 212)		ON
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	24 212	26.3174	ON
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(24 212)		ON
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	25 412	26.3907	ON
	O		2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(25 412)		ON
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	25 412	26.4326	ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(25 412)		ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	82 259	26.8667	ON
	O		2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(82 259)		ON
EarthRenew Inc. (Formerly known as Valencia Ventures Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Driver, Keith	5							
Seven Hours Holding Company Inc.	PI	O	2021-05-06	I	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	0.4500	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Driver, Keith	5							
Seven Hours Holding Company Inc.	PI	O	2021-05-06	I	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)		ON
<i>Options</i>								
Best, Christopher William	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	150 000		ON
Driver, Keith	5	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	800 000		ON
		O	2021-07-18	D	52 - Expiration d'options	(196 666)		ON
McMillan, Shawn	5	O	2021-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	600 000		ON
Stretch, Catherine	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2500	ON
Eldorado Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allaway, Cara Lea	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	11.6590	BC
Aram, Karen Christine	5							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	111	11.6590	BC
Burns, George Raymond	4, 5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	365	11.6590	BC
CHO, JASON	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	112	11.6590	BC
Ferneyhough, Paul Anthony	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	110	11.6590	BC
Gill, Brock	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	132	11.6590	BC
HILLE, SIMON OSWALD	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	11.6590	BC
Yee, Philip Chow	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	112	11.6590	BC
Element Fleet Management Corp. (formerly Element Financial Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Element Fleet Management Corp.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	266 700	14.7985	ON
			2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(266 700)		ON
			2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	258 900	14.9494	ON
			2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(258 900)		ON
			2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	270 400	14.6115	ON
			2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(270 400)		ON
			2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	272 400	14.5027	ON
			2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(272 400)		ON
			2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	270 600	14.3305	ON
			2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(270 600)		ON
			2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	274 000	14.4414	ON
			2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(274 000)		ON
			2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	272 200	14.5374	ON
			2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(272 200)		ON
			2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	270 500	14.6300	ON
			2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(270 500)		ON
			2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	275 400	14.3648	ON
			2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(275 400)		ON
			2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	395 200	14.2417	ON
			2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(395 200)		ON
			2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	267 100	14.1218	ON
			2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(267 100)		ON
			2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	272 300	13.8470	ON
			2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(272 300)		ON
			2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	322 400	13.9468	ON
			2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(322 400)		ON
			2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	259 900	14.0467	ON
			2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(259 900)		ON
			2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	259 400	14.0748	ON
			2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(259 400)		ON
			2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	253 600	14.3591	ON
			2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(253 600)		ON
			2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	257 300	14.2030	ON
			2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(257 300)		ON
			2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	258 600	14.0863	ON
			2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(258 600)		ON
			2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	262 000	13.9965	ON
			2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(262 000)		ON
Halliday, James	5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	43 469	11.7800	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 469)	14.3000	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Addicott, Virginia Claire	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 582	14.1298	ON
Clarke, Andrew	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 582	14.1298	ON
Denison, David Francis	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 523	14.1298	ON
Graham, George Keith	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 846	14.1298	ON
Greene, Alexander David	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 791	14.1298	ON
Lamm-Tennant, Joan	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 846	14.1298	ON
McDougal, Rubin Jay	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 693	14.1298	ON
Meloul-Wechsler, Arielle	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 582	14.1298	ON
Rosen, Andrea Sarah	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 582	14.1298	ON
<i>Options</i>								
Halliday, James	5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(43 469)	11.7800	ON
Elixer Ltée.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cheah, Jeff	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	377 000	0.0100	QC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.0100	QC
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68 000	0.0100	QC
Emera Incorporated								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Actions privilégiées</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Débitures convertibles</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>DSU</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Instalment Receipts</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Options</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Performance Share Units</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>RSU</i>								
Dorrington, Cassandra Alexis Burdell	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
Emergence Global Enterprises Inc. (formerly Velocity Data Inc.)								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Hoffman, Jeffrey	2	O	2021-07-09	D	46 - Contrepartie de services	(750 000)	0.5200	BC
		M	2021-07-09	D	46 - Contrepartie de services	750 000	0.5200	BC
		O	2021-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.8752USD	BC
Enbridge Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
England, James Herbert	4	O	2021-03-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 121	44.0900	AB
		O	2021-06-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 204	46.5500	AB
<i>Droits - Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Carter, Pamela Lynn	4	O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	683		AB
		M	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	683		AB
Coutu, Marcel R.	4	O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 852		AB
		M	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 852		AB
Cunningham, Susan Margaret	4	O	2021-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	145		AB
		O	2021-03-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	916		AB
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	157		AB
		O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	975		AB
Ebel, Gregory Lorne	4	O	2021-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	598		AB
		O	2021-03-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 665		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	608		AB
		O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 788		AB
England, James Herbert	4	O	2021-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 606		AB
		O	2021-03-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	604		AB
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 545		AB
		O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	648		AB
Kempston Darkes, V. Maureen	4	O	2021-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 072		AB
		O	2021-03-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 867		AB
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 071		AB
		O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 983		AB
Madden, Teresa Smith	4	O	2021-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	147		AB
		O	2021-03-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	951		AB
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	160		AB
		O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 007		AB
Poloz, Stephen S.	4	O	2021-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50		AB
		O	2021-03-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 208		AB
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69		AB
		O	2021-06-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 297		AB
Endeavour Mining plc								
<i>Actions ordinaires</i>								
Endeavour Mining plc	1	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	27.5200	
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	27.6600	
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	28.8600	
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	29.3600	
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	93 700	28.5900	
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	28.4100	
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	69 800	28.2600	
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	66 100	28.3000	
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	28.6000	
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(370 734)		
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(84 300)		
Energy Fuels Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kirkwood, Robert William	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.2700USD	ON
Equinox Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baillie, Rhylin Pauline Arkinstall	5	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.6800	BC
D'Amici, Sebastian	5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	8.0300	BC
Hefferman, Robert Scott	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	7.8050	BC
Milau, Christian	4, 5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	7.9700	BC
Reddy, Doug	5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 653	7.9925	BC
Doug Reddy - TFSA	PI	O	2020-03-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135	8.0300	BC
Smith, Gregory	4	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	7.8000	BC
Toews, Susan Caroline	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	7.8000	BC
Equitable Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mignardi, Michael Paul	7, 5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	679	71.6800	ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(679)	150.7400	ON
Moor, Andrew	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	2 000	59.9800	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	147.2500	ON
Sperling, Jody Lynn	5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	2 131	59.9800	ON
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 131)	150.9600	ON
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	543	90.9600	ON
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(543)	149.8000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	2 084	55.6600	ON
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 084)	150.0000	ON
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	1 398	67.7700	ON
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 398)	149.8600	ON
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	2 329	71.6800	ON
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 329)	150.1900	ON
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	2 778	53.1500	ON
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 778)	150.1900	ON
<i>Actions privilégiées Series 3</i> Equitable Group Inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.3400	ON
	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.3500	ON	
	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.3500	ON	
	O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.3000	ON	
	O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2400	ON	
	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2000	ON	
	O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2000	ON	
	O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.3300	ON	
	O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.3200	ON	
	O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.3000	ON	
	O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2800	ON	
	O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2500	ON	
	O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.1500	ON	
	O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2000	ON	
	O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2000	ON	
	O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	26.1500	ON	
	O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON	
	O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2500	ON	
	O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2500	ON	
	O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2500	ON	
	O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
	O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.2500	ON	
	O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON	
<i>Options Options granted</i>								
Mignardi, Michael Paul	7, 5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(679)	71.6800	ON
Moor, Andrew	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	59.9800	ON
Sperling, Jody Lynn	5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(2 131)	59.9800	ON
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(543)	90.9600	ON
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(2 084)	55.6600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(1 398)	67.7700	ON
	O		2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(2 329)	71.6800	ON
	O		2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(2 778)	53.1500	ON
exactEarth Ltd.								
<i>Droits DSU</i>								
Matheson, Joseph Lee Grant	4	O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 463		ON
Panadero, Miguel Angel Panduro	4	O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 463		ON
Primo, Miguel Angel Garcia	4	O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 463		ON
Rein, Harvey	4	O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 870		ON
Zahler, Eric	4	O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 493		ON
Exco Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward Hume	4, 3							
Kernwood Limited	PI	O	2021-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.1400	ON
		O	2021-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 900	10.1500	ON
		O	2021-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	10.1000	ON
		O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	10.1500	ON
Exploration Minière MacDonald Ltée								
<i>Bons de souscription</i>								
Adair, Stuart Adair	4	O	2021-08-11	D	55 - Expiration de bons de souscription	(500 000)		ON
Fairfax India Holdings Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Watsa, Benjamin P.	4	O	2021-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	235	13.2000USD	ON
FAX Capital Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
FAX Capital Corp.	1	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 687	4.1500	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(3 687)		ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	4.1500	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 687	4.1300	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 687)		ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 687	4.1500	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 687)		ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 687	4.1200	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 687)		ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 687	4.1500	ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 687)		ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	500	4.1000	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	4.1100	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	4.1500	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)		ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	4.1300	ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		ON
Fiducie d'impact Dream (formerly Fiducie dactifs durables non traditionnels Dream)								
<i>Parts</i>								
Cooper, Michael	7, 5							
Majacl Inc.	PI	O	2014-07-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 300	6.7409	ON
Dream Impact Trust	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6460	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6696	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.7452	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6740	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6074	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6106	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6280	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.5840	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.5559	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.4288	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.4980	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.4220	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.4299	ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.5856	ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.5412	ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.5726	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6440	ON
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.7300	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON
	O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6436	ON	
	O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON	
	O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6344	ON	
	O	2021-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON	
	O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.6600	ON	
	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		ON	
Financière Sun Life inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Connor, Dean	4, 5	O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	18 715	28.2000	ON
		O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	14 147	39.2700	ON
		O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	14 238	39.0200	ON
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 715)	64.8250	ON
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 147)	64.8250	ON
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 238)	64.8250	ON
<i>Options</i>								
Connor, Dean	4, 5	O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	(18 715)	28.2000	ON
		O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	(14 147)	39.2700	ON
		O	2021-08-03	D	51 - Exercice d'options	(14 238)	39.0200	ON
Finning International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Amar, Juan Pablo	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	1 288	22.3100	BC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 288)	34.0150	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	5 258	34.0400	BC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 258)	34.0400	BC
Hiley, Chad, Stephen	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	1 960	21.8300	BC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 960)	33.9051	BC
		O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	3 294	26.7900	BC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 294)	33.9000	BC
		O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	6 765	22.3100	BC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 765)	33.9008	BC
		O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	5 522	17.7500	BC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 522)	33.8672	BC
Thomson, Scott	5	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	33.7393	BC
<i>Options</i>								
Amar, Juan Pablo	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(3 765)	22.3100	BC
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(11 031)	17.7500	BC
Hiley, Chad, Stephen	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(5 460)	21.8300	BC
		O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(15 434)	26.7900	BC
		O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(19 612)	22.3100	BC
		O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(11 532)	17.7500	BC
Fire & Flower Holdings Corp. (formerly Cinaport Acquisition Corp. II)								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Grewal, Avininder Singh	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 730	1.0570	ON
Ranson, Sharon Margaret	4	O	2021-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 469	1.0570	ON
First Capital Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
King, Anna Lisa	4	O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	18.1000	ON
First Mining Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lock, Richard	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 595	0.2900USD	BC
Neumeyer, Keith	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	239 500	0.3750	BC
First National Financial Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
First National Securities Corporation	3	O	2021-08-05	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(21 455)	46.6100	ON
FNSC Holdings Inc.	3	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 455	46.6200	ON
Smith, Stephen	4, 7, 5							
First National Securities Corporation	PI	O	2021-08-05	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(21 455)	46.6100	ON
FNSC Holdings Inc.	PI	O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 455	46.6200	ON
FIRSTSERVICE CORPORATION								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooke, Douglas G.	5							
RESP	PI	O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(95)	237.9000	ON
Reichheld, Frederick	4	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	4 400	54.8800USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	3 600	66.3100USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	3 600	83.8900USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	2 000	111.3600USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	400	140.0300USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	800	154.4400USD	ON
Sproul, Joan Eloise	4	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	600	70.4000USD	ON
<i>Options</i>								
Reichheld, Frederick	4	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(4 400)	54.8800USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(3 600)	66.3100USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(3 600)	83.8900USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	111.3600USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(400)	140.0300USD	ON
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(800)	154.4400USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Sproul, Joan Eloise	4	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(600)	70.4000USD	ON
Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Income Fund	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.1100	ON
		O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	12.1100	ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.1800	ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	12.1800	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.1900	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	12.1900	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.2000	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	12.2000	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.2400	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	12.2400	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.1500	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	12.1500	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.2200	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	12.2200	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.2300	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	12.2300	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.1900	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	12.1900	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.1800	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	12.1800	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.2400	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	12.2400	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	12.2800	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	12.2800	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.3500	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	12.3500	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.3700	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	12.3700	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.3400	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	12.3400	ON
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	12.4000	ON
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	12.4000	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.3900	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	12.3900	ON
Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.3810	AB
		O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.3600	AB
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.3625	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	9.3531	AB
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI	2021-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	17.0000	ON
		O	2021-08-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	17.0000	ON
		O	2021-08-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150)	17.0000	ON
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 734	17.0000	ON
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184)	17.0000	ON
FPI Granite Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Pang, Emily	4	O	2021-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
	O		2021-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	599	85.1565	ON
Frontera Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Frontera Energy Corporation	1	O	2021-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	17 500	7.4927	ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	7.4642	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	7.4953	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	20 900	7.1708	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	16 600	7.2291	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	7.3275	ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	20 600	7.2675	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	20 600	7.2875	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	20 600	7.2832	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	21 100	7.1110	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	21 400	6.9993	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	22 000	6.6694	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	20 800	7.1618	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	14 600	7.4545	ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	13 100	7.5684	ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	11 800	7.5681	ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	12 900	7.7403	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	13 200	7.5580	ON
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	7.6371	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	7 700	7.6473	ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	13 200	7.5721	ON
		O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(17 500)		ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(13 000)		ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(20 900)		ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(16 600)		ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(20 600)		ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(20 600)		ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(20 600)		ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(21 100)		ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(21 400)		ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(22 000)		ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(20 800)		ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(14 600)		ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(13 100)		ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(11 800)		ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(12 900)		ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(13 200)		ON
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(13 000)		ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(7 700)		ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(13 200)		ON
Gabriel Resources Ltd.								
<i>Options</i>								
Couch, Jeffrey	4	O	2021-08-06	D	50 - Attribution d'options	87 000		BC
Cramer, Dag Lars	4	O	2021-08-06	D	50 - Attribution d'options	87 000		BC
Erfan, Ali Reza	4	O	2021-08-06	D	50 - Attribution d'options	87 000		BC
Lieber, James Edmund	4	O	2021-08-06	D	50 - Attribution d'options	87 000		BC
Stylianides, Anna	4	O	2021-08-06	D	50 - Attribution d'options	87 000		BC
George Weston Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Currie, Gordon Andrew McDonald	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	33 079	100.5900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 079)	131.9961	ON
George Weston Limited	1	O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	32 000	124.7800	ON
		M	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	32 000	124.7800	ON
Wasti, Rashid	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	8 019	104.8100	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 019)	131.8272	ON
<i>Options</i>								
Currie, Gordon Andrew McDonald	5							
Stock Option SAR Plan	PI	O	2021-08-05	I	51 - Exercice d'options	(33 079)	100.5900	ON
Wasti, Rashid	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(8 019)	104.8100	ON
Getchell Gold Corp.								
<i>Options</i>								
BELLA, JEROME , MICHAEL	4	O	2021-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-09	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.5000	ON
GFL Environmental Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Chiesa, Dino	4	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2		ON
Konkle, Violet	4	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1		ON
Nayar, Arun	4	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2		ON
Poole, Lonnie Craven, III	4	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Dover, Christian James Wallace	5	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		ON
Gilbert, Mindy Beth	5	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	12		ON
Glavina, Edward Christian	5	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		ON
Grahek, Elizabeth Joy	5	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	14		ON
Pelosi, Jonathan Lucas (Luke)	5	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	7		ON
Yorston, Gregory Gerald	5	O	2021-07-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11		ON
Gibson Energy Inc.								
<i>Options</i>								
Cleary, James Joseph	4	O	2021-07-01	D	52 - Expiration d'options	(2 597)		AB
Estey, James	4	O	2021-07-01	D	52 - Expiration d'options	(3 733)		AB
McRae, Marshall L.	4	O	2021-07-01	D	52 - Expiration d'options	(2 597)		AB
Peters, Mary Ellen	4	O	2021-07-01	D	52 - Expiration d'options	(2 597)		AB
Glen Eagle Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Belisle, Daniel	5	O	2021-07-13	D	52 - Expiration d'options	(500 000)	0.1050	QC
Trudeau, Karl	5	O	2021-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-07-29	D	50 - Attribution d'options	400 000		QC
Global Innovation Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Innovation Dividend Fund	1	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	200	15.1800	AB
		O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	15.2046	AB
Glow Lifetech Corp. (formerly, Ateba Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Van Staveren, James Richard	5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2050	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2200	ON
Gold Reserve Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
Potvin, Jean-charles	1	O	2020-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(120 000)	2.1000	ON
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ellson, Ryan Paul	5							
ESPP	PI	O	2021-08-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 584	0.6200USD	AB
Evans, Jim Randall	5							
ESPP	PI	O	2021-08-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 022	0.6200USD	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Guidry, Gary Stephen ESPP	4, 5	PI O	2021-08-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 472	0.6200USD	AB
Trimble, Rodger Derrick ESPP	5	PI O	2021-08-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 236	0.6200USD	AB
Greenbrook TMS Inc.								
Deferred Share Units								
Burke, Brian Paul	4	O	2018-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	835		ON
Campbell, Colleen Rae	4	O	2018-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	841		ON
Cucuz, Sasha	4	O	2018-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	832		ON
Graves, Adrienne L.	4	O	2018-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	469		ON
Oliva, Adele Cirone	4	O	2019-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	843		ON
Tworecke, Frank	4	O	2018-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	835		ON
Vamvakas, Elias	4	O	2018-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	881		ON
PSU								
Leonard, William P.	4, 5	O	2018-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 647		ON
GreenFirst Forest Products Inc. (formerly, Itasca Capital Ltd.)								
Droits								
Baqar, Hassan Raza	4	O	2016-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-07-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 110 000	1.5000	BC
		O	2021-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.1591	BC
		O	2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 085 000)		BC
Cerminara, Daniel Kyle	4	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-07-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	675 000	1.5000	BC
		O	2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(675 000)		BC
Doman, Jaspaul Rick Harbins Timber Country Investment Corporation	4	PI O	2021-07-26	I	36 - Conversion ou échange	(15 368 830)		BC
Fundamental Global Investors, LLC	3	O	2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 325 506)	1.5000	BC
Govignon, Richard	4	O	2019-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-07-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	210 000	1.5000	BC
		O	2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(210 000)	1.5000	BC
McIntyre, Andrew Bruce	4	O	2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(170 000)		BC
Proctor, Marty Leigh	4	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-07-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000		BC
		O	2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(60 000)	1.5000	BC
STRONG/MDI INC.	3	O	2021-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 865 200)	0.1114	BC
		M	2021-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 865 250)	0.1114	BC
		O	2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 269 500)	1.5000	BC
Options								
Baqar, Hassan Raza	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(70 000)		BC
Cerminara, Daniel Kyle	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(225 000)		BC
Govignon, Richard	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(70 000)		BC
Johnson, Lewis McKay	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(145 000)		BC
McIntyre, Andrew Bruce	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(205 000)		BC
Rivett, Paul	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(80 000)		BC
Swets, Jr., Larry Gene	4	O	2021-06-21	D	51 - Exercice d'options	(800 000)		BC
Subscription Receipts								
Baqar, Hassan Raza	4	O	2016-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 085 000		BC
Cerminara, Daniel Kyle	4	O	2016-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
	O		2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	675 000		BC
Fundamental Global Investors, LLC	3	O	2018-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
	O		2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 325 506	1.5000	BC
Govignon, Richard	4	O	2019-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
	O		2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	210 000		BC
McIntyre, Andrew Bruce	4	O	2016-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
	O		2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	170 000		BC
Proctor, Marty Leigh	4	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
	O		2021-07-30	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	60 000	1.5000	BC
	O		2021-08-06	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 388	1.5000	BC
STRONG/MDI INC.	3	O	2016-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
	O		2021-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 269 500	1.5000	BC
GROUPE KDA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bégin, Isabelle	4, 5, 3							
9224-9762 Quebec inc.	PI	O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1200	QC
Lemieux, Marc	4, 5, 3							
9224-9762 Quebec inc.	PI	O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1200	QC
Groupe Santé Devonian Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Aspri Pharma Canada Inc.	3	O	2021-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	101 202	0.4900	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Aspri Pharma Canada Inc.	3	O	2021-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	101 202		QC
Groupe Sportscene Inc.								
<i>Actions ordinaires SPS.MV.A</i>								
Poulin, Marc	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	3.7000	QC
Groupe Stingray Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Stingray Group Inc.	1	O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.8000	QC
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.7054	QC
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.7908	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.7383	QC
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.7600	QC
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.8000	QC
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.8000	QC
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.8000	QC
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.8000	QC
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.8000	QC
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(32 700)		QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Blondin, Claudine	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 133	7.2180	QC
Bouchard, Karinne	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 019	7.2180	QC
Lavoie, Frédéric	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 713	7.0627	QC
Parisien, Jacques	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 438	7.2180	QC
Pathy, Mark	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 356	7.2180	QC
Rich, Gary	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 102	7.0627	QC
Steele, Robert	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 676	7.2180	QC
Tremblay, Pascal	4	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 438	7.2180	QC
Héroux-Devtek Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gravel, Jean	5	O	2021-08-11	D	51 - Exercice d'options	3 566	11.3100	QC
Héroux-Devtek inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.9100	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.9200	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.9400	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.9500	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.9600	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.9700	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	900	17.9800	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	17.9900	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	18.0000	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8700	QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	600	17.9000	QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	700	17.9100	QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.9200	QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.9400	QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	400	18.0000	QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 600)		QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	17.7500	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7700	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8000	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.8600	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.8700	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	17.9000	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.9600	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.9900	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	18.0000	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 900)		QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.6000	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.6300	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	17.6400	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	17.6500	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.6700	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.6900	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	17.7000	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7050	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.7100	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	17.7400	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	17.7850	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	17.8000	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.8300	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(10 500)		QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.1500	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.2500	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.3400	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.4300	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	800	17.4400	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	17.4500	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	17.5000	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(3 900)		QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7200	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.7350	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7400	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	17.7500	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.7700	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	17.8200	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	17.8400	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(4 700)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.4100	QC
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.5000	QC
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.6600	QC
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.6800	QC
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7000	QC
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.7300	QC
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.7700	QC
	O		2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	17.4500	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.4900	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.5200	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.5300	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	800	17.5500	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	17.5600	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.5700	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	17.5800	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	17.6000	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.6100	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.6300	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.6700	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	17.6800	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.7600	QC
	O		2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.1300	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.1600	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.1700	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.1950	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.2200	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.2300	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.2500	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.3000	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.3500	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.3600	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.3800	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.4300	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	17.4400	QC
	O		2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		QC
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.1100	QC
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.1500	QC
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	17.1600	QC
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	17.1800	QC
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.2100	QC
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)		QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.0600	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.0600	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.0850	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	17.1000	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	17.1100	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	900	17.1300	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.1500	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.2000	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.2100	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.2500	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	700	17.2800	QC
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.2900	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)		QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	16.5000	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	500	16.5100	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	16.5200	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	300	16.5700	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	16.5800	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	300	16.6300	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	16.6500	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	16.6900	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	900	16.7500	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	16.7600	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	16.7700	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	16.9000	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	16.9600	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	16.9700	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	400	16.9900	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	17.0000	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	17.0100	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(9 800)		QC
Home Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Home Capital Group Inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	19 900	37.7139	ON
		O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	17 100	38.0721	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.1816	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	36.6412	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	36.2470	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.4692	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(97 000)		ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.7454	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.5420	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.4239	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.5449	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.1762	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	35.8146	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	36.6539	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.2959	ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	19 700	37.2157	ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.3126	ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.7478	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.9386	ON
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	37.8918	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	38.3035	ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	38.6205	ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(99 700)		ON
HPQ-Silicon Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tourillon, Bernard J.	4, 5	O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.3000	QC
<i>Options</i>								
Tourillon, Bernard J.	4, 5	O	2021-08-04	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.3000	QC
iA Société financière inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stickney, Michael Lee	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	1 000	26.0300	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	70.1500	QC
	O		2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	1 000	26.0300	QC
	O		2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	71.6000	QC
	O		2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	1 000	26.0300	QC
	O		2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	71.7500	QC
	O		2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	1 000	26.0300	QC
	O		2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	72.2500	QC
	O		2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	1 000	26.0300	QC
	O		2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	72.5000	QC
<i>Options</i>								
Stickney, Michael Lee	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	26.0300	QC
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	26.0300	QC
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	26.0300	QC
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	26.0300	QC
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	26.0300	QC
IAMGOLD Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dimitrov, Daniella Elena	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	2.9800	ON
Edmund Ho	PI	O	2021-03-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 500	3.0099	ON
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.3999USD	ON
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	2.4000USD	ON
Imperial Metals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Imperial Metals Corporation	1	O	2021-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(6 242)	3.0587	BC
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	4.5300	BC
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	4.6200	BC
		O	2021-07-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(6 963)	4.9700	BC
		O	2021-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 051)	3.0587	BC
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.2900	BC
<i>Options</i>								
Miller-tait, James	5	O	2020-06-02	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.0000	BC
Thompson, Randall	5	O	2020-06-02	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.0000	BC
	M		2020-06-02	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.0000	BC
Interfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Interfor Corporation	1	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	29.9652	BC
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(269 380)		BC
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	88 590	29.7623	BC
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.8500	BC
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	29.9700	BC
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(121 690)		BC
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	88 590	29.8358	BC
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	83 400	29.2809	BC
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	70 200	28.7749	BC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(172 290)		BC
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(70 200)		BC
Inventronics Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dobson, Tracy L.	4, 3	O	2009-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2021-07-26	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.1000	MB
<i>Options</i>								
Dobson, Tracy L.	4, 3	O	2021-07-26	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1000	MB
Josemaria Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2021-08-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	122 559		BC
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2021-08-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 200		BC
Just Energy Group Inc.								
Trade Claim								
Pacific Investment Management Company LLC								
HVS XVI LLC	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 6 394 109.00		ON
LVS III SPE XV LP	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 52 979 763.00		ON
OC III LVS XIX LP	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 84 987 176.00		ON
TOCU XVII LLC	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 84 000 000.00		ON
Keyera Corp.								
Droits Share Awards								
BRENNAN, NANCY LOUISE	5	O	2021-08-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)		AB
Kinaxis Inc.								
Droits Restricted Share Units								
Liu, Kerry	5	O	2021-08-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000		ON
Kinross Gold Corporation								
Actions ordinaires								
Tomory, Paul Botond Stilicho	5	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 000)	8.1400	ON
La Banque Toronto-Dominion								
Droits Deferred Share Units (DSU)								
Maidment, Karen	4	O	2021-07-31	D	46 - Contrepartie de services	179	83.7000	ON
Prezzano, Wilbur J	7	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 259	79.6600	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
C.T.C. Dealer Holdings Interest								
Leroux, Sylvain								
Sylvain M. Leroux Enterprises Ltd.	PI	O	2021-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	168	177.9400	ON
		M	2021-07-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	168	177.9400	ON
Le Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre								
Parts de fiducie								
International Clean Power Dividend Fund	1	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	9.0360	AB
		O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.0742	AB
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.0200	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.0571	AB
Le Fonds de dividendes des secteurs de l'agriculture durable et du bien-être								
Parts de fiducie								
Sustainable Agriculture & Wellness Dividend Fund	1	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	900	9.3867	AB
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	9.5014	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.3986	AB
Le Fonds de dividendes du secteur des infrastructures durables								
Parts de fiducie								
Sustainable Infrastructure Dividend Fund	1	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.5770	AB
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.6670	AB
Les Compagnies Loblaw Limitee								
Options								
Henn, Nicholas	5	O	2021-08-05	D	50 - Attribution d'options	1 020		ON
Weston, Willard Galen Garfield	4, 6, 5	O	2021-08-05	D	50 - Attribution d'options	1 836		ON
Performance Share Units								
Henn, Nicholas	5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	158		ON
Weston, Willard Galen Garfield	4, 6, 5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	284		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Restricted Share Units</i>								
Henn, Nicholas	5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	158		ON
Weston, Willard Galen Garfield	4, 6, 5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	284		ON
Les Métaux Canadiens Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leblanc, Stéphane	4, 5, 3							
9248-7792 Québec Inc.	PI	O	2021-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2550	QC
		O	2021-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2500	QC
		O	2021-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2650	QC
		O	2021-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.2700	QC
		O	2021-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	0.2800	QC
		O	2021-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2700	QC
		O	2021-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 000	0.2200	QC
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Masi, Benito	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	45.8267	QC
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	46.2500	QC
Liberty Gold Corp. (formerly Pilot Gold Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Everett, Calvin Clovis	5	O	2021-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	300 000	0.6000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Everett, Calvin Clovis	5	O	2021-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(300 000)	0.6000	BC
		O	2019-05-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(125 000)	0.9000	BC
Lithium Americas Corp.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Chubbs, Fabiana Elizabeth	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 267		BC
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	4	O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	438		BC
Gao, Yuan	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 255		BC
Ireland, George R.	4, 6	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 859		BC
Magie, Jinhee	4	O	2021-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	263		BC
Wang, Xiaoshen	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 185		BC
Lundin Mining Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rockandel, Peter Thomas	5	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	11.1700	ON
Mazarin Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MONETTE, SERGE	7	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1250	QC
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1250	QC
MBN Corporation								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
MBN Corporation	1	O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.7105	AB
		O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	7.7006	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(4 700)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Randle, Emily Anne	5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2021-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16		ON
		M	2021-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	17.8100	ON
		O	2021-05-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		ON
		M	2021-05-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	17.9900	ON
		O	2021-05-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5		ON
		M	2021-05-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	17.3900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2021-05-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3		ON
		M	2021-05-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	17.3900	ON
		O	2021-05-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48		ON
		M	2021-05-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	17.4200	ON
		O	2021-06-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48		ON
		M	2021-06-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	17.6400	ON
		O	2021-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35		ON
		M	2021-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35	16.9080	ON
		O	2021-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49		ON
		M	2021-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	17.1800	ON
		O	2021-07-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49		ON
		M	2021-07-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	17.2700	ON
		O	2021-07-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49		ON
		M	2021-07-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	17.2100	ON
	MCI OneHealth Technologies Inc.							
<i>Class A Subordinate Voting Shares</i>								
MCI Onehealth Technologies Inc.								
	1	O	2021-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.0100	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	2.9900	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	18 415	2.9900	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	2.9000	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	18 415	3.0000	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 415	2.9200	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 315	2.9100	ON
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	18 300	3.0100	ON
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 415	2.9500	ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	18 415	2.9900	ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	18 415	2.8800	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 215	2.7400	ON
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	11 615	2.7200	ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	14 515	2.6600	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(22 515)		ON
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(44 445)		ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(48 460)		ON
Medicare Inc								
<i>Options</i>								
Saba, Jerome Reuben								
	5	O	2021-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2021-07-30	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.1000	MB
MedMen Enterprises Inc. (formerly Ladera Ventures Corp.)								
<i>Billets convertibles Senior Secured</i>								
Adler, Jason Marc								
	6							
		PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 211 698.00	BC
			M	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 105 472.00	BC
			O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 53 113.00	BC
		PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 52 916.00	BC
			M	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 26 363.00	BC
			O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 13 277.00	BC
		PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 708 878.00	BC
			M	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 353 179.00	BC
			O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 177 850.00	BC
		PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 121 793.00	BC
			M	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 60 680.00	BC
			O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 30 556.00	BC
		PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 1 283 088.00	BC
			M	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 639 265.00	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Gotham Green Partners, LLC	3	O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 321 911.00		BC
Gotham Green Fund 1 (Q), L.P.	PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 211 698.00		BC
	M	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 105 472.00		BC
Gotham Green Fund 1, L.P.	PI	O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 53 113.00		BC
	O	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 52 916.00		BC
	M	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 26 363.00		BC
	M'	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 26 363.00		BC
	O	O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 13 277.00		BC
Gotham Green Fund II (Q), L.P.	PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 708 878.00		BC
	M	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 353 179.00		BC
	O	O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 177 850.00		BC
Gotham Green Fund II, L.P.	PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 121 793.00		BC
	M	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 60 680.00		BC
	O	O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 30 556.00		BC
Gotham Green Partners SPV IV, L.P.	PI	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 1 283 088.00		BC
	M	O	2021-06-30	C	97 - Autre	\$ 639 265.00		BC
	O	O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 321 911.00		BC
Gotham Green Partners SPV VI, L.P.	PI	O	2021-07-30	C	97 - Autre	\$ 69 074.00		BC
MEG Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
KLESSE, William Robert	4	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	5.9497USD	AB
Metaux Russel Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halcrow, David	5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	11 000		ON
<i>Options</i>								
Halcrow, David	5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(11 000)	26.1800	ON
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cook, Phillip Henry	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	33.2495USD	BC
LARRIVE, ALEJANDRO	7	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(975)	33.6590USD	BC
	O	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25)	33.7200USD	BC
	O	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	34.0500USD	BC
Meubles Leon Ltee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leon's Furniture Limited	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	22.6110	ON
	O	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	22.6110	ON
	O	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	22.5600	ON
	O	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(4 100)	22.5600	ON
	O	O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	22.6182	ON
	O	O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 500)	22.6182	ON
	O	O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	22.4917	ON
	O	O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)	22.4917	ON
	O	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	22.2236	ON
	O	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)	22.2236	ON
	O	O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.2500	ON
	O	O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.2500	ON
	O	O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.3000	ON
	O	O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.3000	ON
	O	O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.3000	ON
	O	O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.3000	ON
	O	O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.3000	ON
	O	O	2021-04-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	22.1009	ON
	M	O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	22.1009	ON
	O	O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.3000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
	O		2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(4 600)	22.1009	ON
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.1900	ON
	O		2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.1900	ON
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	22.1457	ON
	O		2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	22.1457	ON
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.3000	ON
	O		2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.3000	ON
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	31 770	22.0274	ON
	O		2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(31 770)	22.0274	ON
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.1200	ON
	O		2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.1200	ON
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.2500	ON
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.2500	ON
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.2100	ON
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.2100	ON
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.1300	ON
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.1300	ON
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.4400	ON
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	22.4400	ON
	O		2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	23.1000	ON
	O		2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	23.1000	ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	23.1900	ON
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	23.1900	ON
MINES ABCOURT INC.								
<i>Actions ordinaires catégorie B</i> Hinse, Renaud	4, 5, 3O		2021-08-10	D	48 - Acquisition par héritage ou aliénation par legs	30 000		QC
Mines d'Or Dynacor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i> Mines d'Or Dynacor inc.	1	O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	2.5000	QC
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(4 200)		QC
Miniere Osisko Inc.								
<i>Actions ordinaires</i> Osisko Mining Inc.	1	O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	2.9400	ON
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)	2.9400	ON
Savard, Mathieu	5	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	2.9500	ON
Molecule Holdings Inc.								
<i>Débitures Unsecured Convertible July 2021</i> Audet, André	4	O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 100.00	0.1000	QC
Weatherdon, Lindsay Thomas	4	O	2020-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-07-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 25.00	0.1000	QC
MOSAIC MINERALS CORP.								
<i>Options</i> Hamel, Jonathan	5	O	2021-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-02	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0900	BC
Nicoletti, Martin	5	O	2021-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-08-02	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0900	BC
Mullen Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i> Mullen Group Ltd.	1	O	2021-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.5184	AB
		O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.5914	AB
		O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.5529	AB
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.6155	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.4948	AB
		O	2021-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.5234	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Newcore Gold Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
alexander, Luke	4, 5	O	2021-08-04	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	41 667	0.6000	BC
Hurst, Douglas	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	158 334	0.6000	BC
Johnson, Blayne, Barry	4	O	2021-08-04	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	87 500		BC
NexLiving Communities Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stathonikos, Stavro	5	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1900	NS
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1835	NS
NGEx Minerals								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2021-08-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 700		BC
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2021-08-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 700		BC
Northisle Copper and Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lee, Samuel	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 000	0.2250	BC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 500	0.2250	BC
NorZinc Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
RCF VI CAD LLC	3	O	2021-05-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 713 455		BC
		O	2021-08-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	15 384 615		BC
<i>Bons de souscription</i>								
RCF VI CAD LLC	3	O	2021-08-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 692 308		BC
O3 Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vizquerra, Jose	4, 6, 5	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.0800	BC
OceanaGold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benson, Paul	4	O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.4400	ON
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.4500	ON
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.4800	ON
Gignac, Catherine	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.3700	ON
McMullen, Michael James	4							
Lilaid Pty Ltd (McMullen Family No 2 A/C)	PI	O	2021-05-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000		ON
McMullen SMSF Pty Ltd (McMullen Superannuation Fund)	PI	O	2021-05-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000		ON
		O	2021-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		ON
		O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		ON
		O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		ON
		O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000		ON
		O	2021-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000		ON
ONEX CORPORATION								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Onex Corporation	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	89.7700	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	37 775	89.5600	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	37 775	89.4900	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	37 775	88.9400	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	33 900	89.8900	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	24 900	90.0700	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	89.8400	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	89.9600	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	37 775	88.4700	ON
		O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(222 600)		ON
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Copeland, David Wayne	5	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	95.1000	ON
Daly, Andrea Elizabeth	5	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	18	95.1000	ON
Etherington, William	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	87	94.8900	ON
Goldhar, Mitchell	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	94.8900	ON
Govan, Christopher Allan	5	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	176	95.1000	ON
Heersink, Ewout R.	4, 5	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	409	95.1000	ON
Huffington, Arianna	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	33	94.8900	ON
McCoy, John Bonnet	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	107	94.8900	ON
Munk, Anthony	7	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	25	95.1000	ON
Popatia, Tawfiq	5	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	43	95.1000	ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	109	94.8900	ON
Reisman, Heather M.	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	99	94.8900	ON
Thorsteinson, Arni Clayton	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	141	94.8900	ON
Wilkinson, Beth Ann	4	O	2021-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	18	94.8900	ON
Wright, Nigel Stewart	7	O	2021-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	58	95.1000	ON
Orezone Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Downey, Patrick	4	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	1.4000	BC
Ovintiv Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Minyard, Katherine Lucas	4							
MKM Cairn Trust	PI	O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 130	25.5100USD	AB
<i>Droits Performance Share Unit Plan</i>								
Givens, Gregory Dean	5	O	2021-02-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 881	22.8100USD	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(3 537)	25.3500USD	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(968)		AB
McCracken, Brendan Michael	5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	63 809	25.4700USD	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Givens, Gregory Dean	5	M	2021-02-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 881	22.8100USD	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(7 004)	25.3500USD	AB
McCracken, Brendan Michael	5	O	2021-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	63 809	25.4700USD	AB
Pages Jaunes Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Yellow Pages Limited	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	14.5000	QC
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 510	14.5000	QC
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	14.2300	QC
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	14.2500	QC
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(13 330)		QC
Pan Global Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kerzner, brian	4	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.2000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Kerzner, brian	4	O	2021-08-04	D	54 - Exercice de bons de souscription	(200 000)	0.2000	BC
Paramount Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Bell, James GERALD	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	14.4500	AB
MacDonald, Robert M.	4							
RRIF	PI	O	2021-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	502	13.9700	AB
Parex Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Parex Resources Inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	20.8000	AB
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	59 671	20.8000	AB
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	59 671	20.8000	AB
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	59 671	20.8000	AB
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	59 671	20.8000	AB
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	59 671	20.8000	AB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	59 671	20.8000	AB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	59 671	20.8000	AB
	O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 117 697)		AB	
Partners Value Investments LP								
<i>Parts de société en commandite Equity Limited Partnership Units</i>								
Partners Value Investments LP	1	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	65.0000	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.0000	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.1000	ON
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	65.0000	ON
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	68.9500	ON
		O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		ON
Pembina Pipeline Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rawcliffe, Brenda Lynn TFSA	5 PI	O	2021-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(390)	40.0000	AB
Perk Labs Inc.								
<i>Restricted share units</i>								
Hoyles, Jonathan	4, 5	O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 200		BC
Tan, Norman Ming	5	O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 150		BC
Perpetual Energy Inc.								
<i>Billets Senior Unsecured Notes - due January 23, 2025</i>								
Maitland, Robert A. Maitland Family Foundation	4 PI	O	2021-01-23	I	97 - Autre	\$ 30 625.00		AB
		O	2021-07-23	I	97 - Autre	\$ 31 965.00		AB
Riddell Rose, Susan Dreamworks Investment Holdings Ltd.	4, 5 PI	O	2021-01-23	I	97 - Autre	\$ 638 137.00		AB
		O	2021-07-23	I	97 - Autre	\$ 666 056.00		AB
PHX Energy Services Corp.								
<i>Retention Awards (Cash-based Only)</i>								
Freeman, Terrance	4	O	2021-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 783)		AB
Hibbard, Lawrence M.	4	O	2021-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(498)		AB
Hooks, John Michael	5	O	2021-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(498)		AB
Tetreault, Myron Arthur	4	O	2021-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(746)		AB
Thomas, Roger Dale	4	O	2021-08-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(560)		AB
Plaza Retail REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Plaza Retail REIT	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.6000	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5900	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.6000	NB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5600	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	150	4.6000	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(150)		NB
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5800	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.6000	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.6000	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5800	NB
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	150	4.5900	NB
		M	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	150	4.5900	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(150)		NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	150	4.5200	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(150)		NB
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.4500	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	150	4.5700	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(150)		NB
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5300	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5200	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.4800	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	150	4.5500	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(150)		NB
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5300	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		NB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.4800	NB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5000	NB
Power Corporation du Canada								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Lemay, Stéphane	7, 5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	18 987	32.4000	QC
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	21 533	30.0300	QC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 987)	41.9067	QC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 533)	41.9064	QC
<i>Options</i>								
Lemay, Stéphane	7, 5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(18 987)	32.4000	QC
		O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(21 533)	30.0300	QC
PrairieSky Royalty Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PrairieSky Royalty Ltd.	1	O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	69 100	14.3107	AB
		O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(77 100)		AB
PYROGENÈSE CANADA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3O	O	2021-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(40 400)	4.5871	QC
		O	2021-08-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	4.5094	QC
		O	2021-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	4.5906	QC
		O	2021-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(45 000)	4.7313	QC
Quebecor inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Quebecor inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.1800	QC
		O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.2400	QC
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.0300	QC
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.0600	QC
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.1300	QC
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.0900	QC
		O	2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.2300	QC
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.4400	QC
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.2100	QC
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	32.7300	QC
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.3300	QC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.0700	QC
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.1900	QC
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.1800	QC
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.2000	QC
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.3000	QC
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	33.0400	QC
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	32.9700	QC
		O	2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	32.8800	QC
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	32.8800	QC
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	32.6600	QC
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(735 000)		QC
Queen's Road Capital Investment Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gilman, Warren Philip	4, 5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 500	0.6000	BC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.6000	BC
Quincaillerie Richelieu Ltée								
<i>Unités d'actions différées</i>								
Chabot, Lucie	4	O	2021-08-05	D	35 - Dividende en actions	4	43.3100	QC
Courteau, Robert	4, 5	O	2021-08-05	D	35 - Dividende en actions	112	43.3100	QC
Lemay, Marie	4	O	2021-08-05	D	35 - Dividende en actions	1	43.3100	QC
Martin, Luc	4	O	2021-08-05	D	35 - Dividende en actions	4	43.3100	QC
Pomerleau, Pierre	4	O	2021-08-05	D	35 - Dividende en actions	21	43.3100	QC
Poulin, Marc	4	O	2021-08-05	D	35 - Dividende en actions	38	43.3100	QC
Vachon, Sylvie	4	O	2021-08-05	D	35 - Dividende en actions	25	43.3100	QC
Rambler Metals and Mining plc								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bradbury, Toby	5	O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 950 000)	0.2000GBP	AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 499 999)	0.2000GBP	AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(285 576 923)		AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(247 500)		AB
Chen, Eason	4	O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 364 351)	0.3000GBP	AB
Mills, Bradford	4	O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 950 000)	0.2000GBP	AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 300 001)	0.3000GBP	AB
<i>Bons de souscription</i>								
Mills, Bradford	4	O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(247 500)	0.2000GBP	AB
<i>Options</i>								
Mercer, Peter	5	O	2021-07-01	D	52 - Expiration d'options	(395 000)		AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(495 000)	50.0000	AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 475 000)	7.8100	AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 475 000)	9.0000	AB
Sanford, Timothy Neil	5	O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 732 500)	7.8100	AB
		O	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 732 500)	9.0000	AB
		M	2021-07-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 732 500)	9.0000	AB
		O	2021-07-01	D	52 - Expiration d'options	(225 000)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Real Matters Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Real Matters Inc.	1	O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	18 300	12.8013	ON
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(18 300)	12.8013	ON
		O	2021-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	12.5471	ON
		O	2021-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	12.5471	ON
Repare Therapeutics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
VERSANT VANTAGE I, L.P.	3	O	2021-08-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(152 071)	35.2400USD	QC
Ressources Géoméga Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cayer, Alain	5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.0950	QC
Mugerman, Kiril	4, 5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	500 000	0.0950	QC
<i>Options</i>								
Cayer, Alain	5	O	2021-08-11	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.0950	QC
		M	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.0950	QC
Mugerman, Kiril	4, 5	O	2021-08-10	D	51 - Exercice d'options	(500 000)	0.0950	QC
Ressources Minières Vanstar Inc.								
<i>Options</i>								
Cantore, Victor	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.5000	QC
Contardi, Albert	4, 5	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.5000	QC
Cutler, Wanda	4	O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.5000	QC
		M	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.5000	QC
Gagne, Jonathan	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.5000	QC
Hamel, Jonathan	5	O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.5000	QC
Nicoletti, Martin	5	O	2021-08-04	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.5000	QC
Ressources Sirius Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doucet, Dominique	4, 5	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1050	QC
RF Capital Group Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Brown, David G.	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 231		ON
Leith, David Gordon	4	O	2021-08-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 241		ON
Rocky Mountain Liquor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Armoyan, Jonathan	3	O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.2000	AB
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2200	AB
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2160	AB
Rubicon Organics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donnan, David	4	O	2021-06-24	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.0000USD	BC
<i>Options</i>								
Donnan, David	4	O	2021-06-24	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.0000USD	BC
Sagen MI Canada Inc.								
<i>Executive DSU</i>								
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	5	3896.0000	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	3896.0000	ON
<i>Performance Share Unit</i>								
Hewat, Mary-Jo	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	1	3896.0000	ON
Levings, Stuart Kendrick	4	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	6	3896.0000	ON
Macdonell, Winsor James	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	3896.0000	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	3	3896.0000	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	3	3896.0000	ON
Spitali, Jim	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	1	3896.0000	ON
Sweeney, Craig	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	3896.0000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Restricted Share Units								
Hewat, Mary-Jo	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	1	3896.0000	ON
Levings, Stuart Kendrick	4	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	5	3896.0000	ON
Macdonell, Winsor James	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	1	3896.0000	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	3	3896.0000	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	3896.0000	ON
Spitali, Jim	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	3896.0000	ON
Sweeney, Craig	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	3896.0000	ON
Todorovic, Zorica	5	O	2021-08-06	D	35 - Dividende en actions	2	3896.0000	ON
Scully Royalty Ltd.								
<i>Actions ordinaires US\$0.001 par value each</i>								
Subin, Neil S.	3							
ALIMCO	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(239)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(239)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	13.2775USD	BC
Catherine C. Miller Irrevocable Trust	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12)	13.2775USD	BC
Catherine Miller Trust C	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(290)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(290)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(192)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(192)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85)	13.2775USD	BC
Crider GST Trust	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13)	13.2775USD	BC
Kimberley S. Miller GST Trust dtd 12/17/1992	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8)	13.2775USD	BC
LIMFAM LLC	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(255)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(255)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(168)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(168)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75)	13.2775USD	BC
Lloyd I. Miller III Irrevocable Trust D	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	13.2775USD	BC
Lloyd I. Miller Trust A-1	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87)	13.6336USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26)	13.2775USD	BC
Lloyd I. Miller Trust A-3	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18)	13.2775USD	BC
Lloyd I. Miller, III GST Trust dtd 12/31/1991	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2)	13.2775USD	BC
Lloyd I. Miller, III Revocable Trust	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(220)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(220)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(145)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(145)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65)	13.2775USD	BC
MILFAM I L.P.	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(203)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(203)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(134)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(134)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60)	13.2775USD	BC
MILFAM II L.P.	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(578)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(578)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(382)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(382)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(170)	13.2775USD	BC
MILFAM III LLC	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	13.2775USD	BC
MILFAM LLC	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19)	13.2775USD	BC
Miller Family Education & Medical Trust	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(239)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(239)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	13.2775USD	BC
Susan F. Miller	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54)	13.6336USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Susan F. Miller Spousal Trust A-4		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15)	13.2775USD	BC
	PI	O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(239)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(239)	13.6336USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	13.6328USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	13.2775USD	BC
		O	2021-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	13.2775USD	BC
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting</i>								
<i>Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	570	62.1500USD	ON
		O	2021-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(570)	1553.2100USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	3 210	180.3800USD	ON
		O	2021-08-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 210)	1520.5726USD	ON
7910240 Canada Inc.	PI	O	2021-08-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 500)	1528.0209USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	575	137.7200USD	ON
		O	2021-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(575)	1553.2100USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(570)	62.1500USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(3 210)	180.3800USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(575)	137.7200USD	ON
SILVERCORP METALS INC.								
<i>Actions ordinaires without par value</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	15 000	3.4000	BC
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	5.5500	BC
<i>Options</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		BC
SLANG Worldwide Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Driessen, Christopher Lee	4, 5	O	2021-08-03	D	46 - Contrepartie de services	201 704	0.2100	ON
Moynan, Johnathan	4	O	2021-08-03	D	46 - Contrepartie de services	169 214	0.2100	ON
Rutherford, Mikel Patrick Alexander	5	O	2021-08-03	D	46 - Contrepartie de services	93 058	0.2100	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
El Tabsh, Hilal	5	O	2021-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	250 000		ON
<i>Options</i>								
Brill, Samuel	4	O	2021-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	504 414	0.2100	ON
Donnelly, Christopher James	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	296 714	0.2100	ON
Ehler, Kelly Tyler	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	296 714	0.2100	ON
El Tabsh, Hilal	5	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.2100	ON
Fraser, Matthew Steven	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	296 714	0.2100	ON
Snyder, Felicia	4	O	2021-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	504 414	0.2100	ON
Stein, Keith	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	296 714	0.2100	ON
Verdun, Robert	4	O	2021-08-03	D	50 - Attribution d'options	296 714	0.2100	ON
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Friesema, David	4	O	2021-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	242	29.9600	ON
Howcroft, Dave	5	O	2021-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	29.9600	ON
Schaefer, Stewart	5	O	2021-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	114	29.9600	ON
Solomon, Eric	5	O	2021-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6	29.9600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Will, Sieg	5	O	2021-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9	29.9600	ON
Stakeholder Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.8500	BC
		O	2021-08-10	D	54 - Exercice de bons de souscription	125 000	0.8000	BC
Chase, Marcus McCafferty	4	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.8800	BC
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8200	BC
		O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8070	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Berlet, Christopher James	5	O	2021-08-10	D	54 - Exercice de bons de souscription	(125 000)	0.8000	BC
Suncor Energie Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Suncor Energy Inc.	1	O	2021-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	329 200	24.5380USD	AB
		O	2021-07-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(329 200)		AB
		O	2021-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	337 300	23.8708USD	AB
		O	2021-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(337 300)		AB
		O	2021-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	335 400	29.8069USD	AB
		O	2021-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(335 400)		AB
		O	2021-07-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	343 900	23.5799USD	AB
		O	2021-07-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(343 900)		AB
		O	2021-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	343 500	23.3507USD	AB
		O	2021-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(343 500)		AB
		O	2021-07-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	347 800	22.9876USD	AB
		O	2021-07-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(347 800)		AB
		O	2021-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	342 600	23.2789USD	AB
		O	2021-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(342 600)		AB
		O	2021-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	348 400	22.9973USD	AB
		O	2021-07-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(348 400)		AB
		O	2021-07-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	354 100	22.6704USD	AB
		O	2021-07-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(354 100)		AB
		O	2021-07-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	355 600	22.4751USD	AB
		O	2021-07-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(355 600)		AB
		O	2021-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	365 100	21.8682USD	AB
		O	2021-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(365 100)		AB
		O	2021-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	374 600	21.2196USD	AB
		O	2021-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(374 600)		AB
		O	2021-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	400 700	19.8222USD	AB
		O	2021-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(400 700)		AB
		O	2021-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	407 000	20.2270USD	AB
		O	2021-07-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(407 000)		AB
		O	2021-07-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	390 600	21.1248USD	AB
		O	2021-07-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(390 600)		AB
		O	2021-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	381 900	20.8747USD	AB
		O	2021-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(381 900)		AB
		O	2021-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	381 800	20.8168USD	AB
		O	2021-07-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(381 800)		AB
		O	2021-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	373 300	21.2957USD	AB
		O	2021-07-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(373 300)		AB
		O	2021-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	388 100	20.5275USD	AB
		O	2021-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(388 100)		AB
		O	2021-07-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	408 300	20.4396USD	AB
		O	2021-07-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(408 300)		AB
		O	2021-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	413 800	20.1943USD	AB
		O	2021-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(413 800)		AB
		O	2021-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	448 500	19.7123USD	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
	O		2021-07-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(448 500)		AB
Superior Plus Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marquard & Bahls AG	3	O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 500	15.7038	ON
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 500	15.7038	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	15.5559	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 700	15.6365	ON
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2021-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	10.5672	AB
		O	2021-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	10.6466	AB
		O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	10.6313	AB
		O	2021-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	10.7352	AB
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Brompton Corp.	7	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	10.0900	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.0200	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.9500	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	9.9800	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.0600	ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.9500	ON
<i>Actions privilégiées</i>								
Brompton Corp.	7	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	10.4000	ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	10.4000	ON
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund	1	O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.7200	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	7.7200	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.7200	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	7.7200	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.7200	ON
		O	2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.7200	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.7000	ON
		O	2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.7000	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.7000	ON
		O	2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.7000	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.6900	ON
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.6900	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.6000	ON
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	7.6000	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.6900	ON
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	7.6900	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.6900	ON
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.6900	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.7100	ON
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.7100	ON
TELUS International (Cda) Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Belec, Michel	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	42 769	30.9400USD	BC
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	11 089	30.9400USD	BC
Koskovich, Charles	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	41 976	30.9400USD	BC
Puritt, Jeffrey	4, 5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	39 352	30.9400USD	BC
Ringman, Michael	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	37 433	30.9400USD	BC
		O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	9 706	30.9400USD	BC
Tyfting, Marilyn	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	73 319	30.9400USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Options								
Belec, Michel	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(69 287)	30.9400USD	BC
			2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(18 900)	30.9400USD	BC
Koskovich, Charles	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(86 400)	30.9400USD	BC
Puritt, Jeffrey	4, 5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(81 000)	30.9400USD	BC
Ringman, Michael	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(79 182)	30.9400USD	BC
			2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(21 600)	30.9400USD	BC
Tyfting, Marilyn	5	O	2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(118 778)	30.9400USD	BC
			2021-08-06	D	51 - Exercice d'options	(32 400)	30.9400USD	BC
The Ether Fund								
Parts Class A								
Peters, Ashley Margaret	5	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	43.5100USD	ON
The Flwor Corporation (formerly The Needle Capital Corp.)								
Actions ordinaires								
Roebuck, Ryan	4	O	2021-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Options								
Roebuck, Ryan	4	O	2021-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The North West Company Inc.								
Variable Voting and Common Voting Shares								
The North West Company Inc.	1	O	2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 932	35.7534	MB
			2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 956	35.5342	MB
			2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 975	35.3661	MB
			2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 936	35.7156	MB
			2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 922	35.8365	MB
			2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 899	36.0548	MB
			2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(23 810)		MB
			2021-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 895	36.0831	MB
			2021-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 958	35.5089	MB
			2021-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 968	35.4238	MB
			2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 983	35.2938	MB
			2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 884	36.1806	MB
			2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(19 642)		MB
			2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 907	35.9736	MB
			2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	36.3900	MB
			2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	4 329	36.1081	MB
			2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 380	35.6819	MB
			2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 366	35.8016	MB
			2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(16 503)		MB
			2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	4 349	35.9362	MB
			2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 357	35.8678	MB
			2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 341	35.9992	MB
			2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 342	35.9962	MB
			2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	4 305	36.2875	MB
			2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(21 793)		MB
The Valens Company Inc. (formerly Valens Groworks Corp.)								
Actions ordinaires								
Pero, Paolo	5	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 245)	2.5707	ON
Thérapeutique Knight Inc.								
Actions ordinaires								
Knight Therapeutics Inc.	1	O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	524 115	5.2500	QC
			2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	80 015	5.1000	QC
			2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	80 015	5.1420	QC
			2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	760 882	5.1699	QC
			2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	80 015	5.1419	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	54 415	5.1272	QC
	O		2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	58 515	5.1416	QC
	O		2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	37 715	5.0929	QC
	O		2021-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	42 715	5.0776	QC
	O		2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	53 815	5.0393	QC
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	80 015	5.1238	QC
	O		2021-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	45 045	5.2426	QC
	O		2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	5.2500	QC
	O		2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	61 700	5.2465	QC
	O		2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	86 345	5.2460	QC
	O		2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	86 345	5.2168	QC
	O		2021-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	86 345	5.2284	QC
	O		2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 562 727)		QC
Theratechnologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arena, Joseph	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.6078USD	QC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.6050USD	QC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	3.6100USD	QC
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	3.6250USD	QC
Topaz Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Staples, Marty	5	O	2021-08-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	644	16.1432	AB
Stephenson, Cheree	5	O	2021-08-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	487	16.1432	AB
Torex Gold Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kuzenko, Jody Lynne Mary	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 557	12.8200	ON
Rollins, Daniel James Thomas	5							
RBC Direct Investing	PI	O	2021-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 650	12.8400	ON
		M	2021-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 650	12.8400	ON
Snowden, Andrew Peter	5	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	13.3800	ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Malinauskas, David Allan	7	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	5 000	39.7900	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	107.5000	ON
Medhurst, Scott	4, 5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	30 000	39.7900	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	107.6500	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	107.6750	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.7300	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.7800	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	107.7700	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	107.8000	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.5950	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.5750	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.6150	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.3000	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	107.3800	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.3300	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.3750	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.3200	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	107.2350	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	107.2100	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	107.2200	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.2300	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	107.1100	ON
		O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.0050	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	107.0000	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.0250	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	107.0200	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	107.0150	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	107.0550	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.1400	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.1250	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.1450	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.0950	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.1050	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.1650	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.1600	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	107.0500	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.1950	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.1900	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.1800	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.1750	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	107.0400	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	107.0800	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	107.0100	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	107.0450	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	107.1150	ON
	O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.1200	ON
O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	107.1500	ON	
O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.1850	ON	
O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.0700	ON	
O		2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	107.0600	ON	
<i>Options</i>								
Malinauskas, David Allan Medhurst, Scott	7	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	39.7900	ON
	4, 5	O	2021-08-05	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	39.7900	ON
Total Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Total Energy Services Inc	1	O	2021-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	131 200	4.4145	AB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(179 000)		AB
Tourmaline Oil Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rose, Mike	5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	32.4996	AB
		O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	32.3400	AB
Tourmaline Oil Corp.	1	O	2021-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	32.7282	AB
Weiss, Janet	4	O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240	25.1500USD	AB
Tree Island Steel Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tree Island Steel Ltd.	1	O	2021-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.6500	BC
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.6500	BC
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.6200	BC
		O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.6200	BC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4340	BC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.4800	BC
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.4800	BC
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4230	BC
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.4200	BC
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.4200	BC
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.4700	BC
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	3.4700	BC
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.5067	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.4500	BC
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	253	3.4940	BC
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.5400	BC
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	3.5000	BC
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	500	3.5800	BC
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.5000	BC
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	700	3.5814	BC
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	3.5800	BC
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.5800	BC
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(9 271)		BC
Trican Well Service Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Funk, Trevor Alan	5	O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	23 334	1.4700	AB
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 334)	2.6500	AB
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	24 667	0.5700	AB
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 667)	2.6500	AB
Trican Well Service Ltd.	1	O	2021-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	100 100	2.5857	AB
		O	2021-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	157 500	2.5542	AB
		O	2021-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	157 500	2.3932	AB
		O	2021-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	157 500	2.4393	AB
		O	2021-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	104 700	2.5581	AB
		O	2021-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	127 100	2.5906	AB
		O	2021-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	137 500	2.5938	AB
		O	2021-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 253 200)		AB
		O	2021-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	2.6000	AB
		O	2021-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	157 500	2.6638	AB
		O	2021-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 045 700	2.6684	AB
<i>Options Employee Stock Options</i>								
Funk, Trevor Alan	5	O	2021-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2021-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(23 334)	1.4700	AB
		O	2021-08-09	D	51 - Exercice d'options	(24 667)	0.5700	AB
Lopushinsky, Daniel Adam	5	O	2021-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2021-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Trisura Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beasley, Michael	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	417		ON
Clare, David James	4, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	110 721		ON
Doyle, James Gabriel	7, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	7 500	7500.0000	ON
		M	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	7 500		ON
Approved Retirement Plan	PI	O	2021-07-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	45 000	45000.0000	ON
		M	2021-07-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	45 000		ON
Gallagher, Paul Joseph	4	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 500		ON
Grant, Richard William	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	12 291		ON
Hedges, Barton Walter	4							
The Hedges Trust	PI	O	2021-07-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	2 100		ON
Kopecky, Paul Rodney	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 890		ON
Lochan, Frank Neville Carrington	6	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 410		ON
Morrison, Gregory Ernest Alexander	4, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	109 500		ON
Gayle Marie Morrison	PI	O	2021-07-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	11 700		ON
Myhal, George	4, 6	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	67 602		ON
Myhal Family Trust	PI	O	2021-07-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	16 194		ON
The Myhal Family Foundation	PI	O	2021-07-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	4 101		ON
Nowak, David James	4	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	102		ON
Allyson Jane Whyte Nowak	PI	O	2021-07-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	57		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Scotland, David Charles	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	4 977		ON
Sekine, Chris Yoshio	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	96 801		ON
Sweeney, Eileen Marie	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	107 412		ON
Taylor, Robert Edward	4, 7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	138 987		ON
Deferred Share Units								
Gallagher, Paul Joseph	4	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	19 452		ON
Hedges, Barton Walter	4	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	23 043		ON
Morrison, Gregory Ernest Alexander	4, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	6 678		ON
Myhal, George	4, 6	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	13 539		ON
Taylor, Robert Edward	4, 7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	16 098		ON
Droits Restricted Share Units								
Beasley, Michael	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 415		ON
Clare, David James	4, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	6 900		ON
Grant, Richard William	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 404		ON
Kopecky, Paul Rodney	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 800		ON
Sekine, Chris Yoshio	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 553		ON
Options								
Beasley, Michael	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	218 901		ON
Clare, David James	4, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	379 230		ON
Doyle, James Gabriel	7, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	7 035		ON
Grant, Richard William	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	37 500		ON
Scotland, David Charles	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	58 098		ON
Sekine, Chris Yoshio	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	108 153		ON
Sweeney, Eileen Marie	7	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	249 339		ON
Options Phantom Options								
Doyle, James Gabriel	7, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	43 071		ON
Morrison, Gregory Ernest Alexander	4, 5	O	2021-07-09	D	37 - Division ou regroupement d'actions	133 545		ON
Troilus Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Lai, Diane E.	4	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.9127	ON
Reid, Christopher Justin	4, 5	O	2021-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 500	0.9177	ON
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
Sherren, Tracy	4, 5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.5000	ON
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.5200	ON
		O	2021-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	7.5000	ON
Tucows Inc.								
Actions ordinaires								
Fausett, Bret	5	O	2021-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	74.8767USD	ON
		O	2021-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 823	74.4348USD	ON
Unigold Inc.								
Actions ordinaires								
Hamilton, Joseph Andrew	4, 5	O	2021-08-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	101 700	0.1300	ON
Tremblay, Normand	4	O	2021-08-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	650 000	0.1300	ON
Bons de souscription								
Hamilton, Joseph Andrew	4, 5	O	2021-08-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 850		ON
Tremblay, Normand	4	O	2021-08-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	325 000		ON
Urbana Corporation								
Actions sans droit de vote Class A								
Urbana Corporation	1	O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	3.3500	ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	3.3500	ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 627	3.4400	ON
		O	2021-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		ON
		O	2021-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		ON
		O	2021-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(2 627)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Velan Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Sossoyan, Raffi	5							
RRSP	PI	O	2021-08-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Sossoyan, Raffi	5	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	882	9.1400	QC
Vermilion Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donadeo, Lorenzo	4, 5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	261	10.3667	AB
Glemser, Lars William	5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	423	10.3667	AB
Hatcher, Dion	5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	391	10.3667	AB
Hicks, Curtis W.	5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	554	10.3667	AB
Jeffery, Yvonne	5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	234	10.3667	AB
Kerwin, Darcy Blake	5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	345	10.3667	AB
Preston, Kyle	5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	365	10.3667	AB
Tan, Jenson Jit-Chang	5	O	2021-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	404	10.3667	AB
WeCommerce Holdings Ltd. (formerly Brachium Capital Corp.)								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
Freemark Partners Holding Company LLC	3	O	2021-08-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 833	12.0000	BC
Moore, Benjamin	7	O	2021-08-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(41 666)	12.0000	BC
Western Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Balkwill, Peter John	5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 673		AB
		O	2021-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 924)		AB
Bowers, Jeffrey Keith	5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 850		AB
Gartner, Lorne	4	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 823		AB
Lundstrom, Daniel Vern	5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 820		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 193		AB
Mathison, Ronald	4	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 763		AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
Balkwill, Peter John	5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 673)		AB
Bowers, Jeffrey Keith	5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 850)		AB
Gartner, Lorne	4	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 823)		AB
Lundstrom, Daniel Vern	5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 820)		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 193)		AB
Mathison, Ronald	4	O	2021-08-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 763)		AB
Westport Fuel Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
JOHNSON, DAVID MITCHELHILL	5	O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.5000USD	BC
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.6000USD	BC
Whitecap Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fagerheim, Grant Bradley	4, 5	O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.3800	AB
		O	2021-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.3600	AB
		O	2021-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.3800	AB
Whitecap Resources Inc.	1	O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 096 700	6.2466	AB
		O	2021-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 096 700)	6.2466	AB
Zenith Capital Corp.								
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
McNeill, Kelly Bret	4	O	2021-07-30	D	46 - Contrepartie de services	12 305		AB
Smith, Eldon	4	O	2021-07-30	D	46 - Contrepartie de services	14 309		AB
WONG, NORMAN C.W.	4	O	2021-07-30	D	46 - Contrepartie de services	9 339		AB
Zuerblis, Kenneth	4	O	2021-07-30	D	46 - Contrepartie de services	11 744		AB

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (la « CDCC ») – Modification de la règle C-18 de la CDCC en ce qui concerne les normes de livraison du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (« LGB »)

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDCC, de modifications de la règle C-18 concernant les normes de livraison du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de trente ans (« LGB »). Ces modifications sont concomitantes avec la proposition de Bourse de Montréal Inc. de modifier les normes de livraison du contrat LGB. Les règles de la CDCC, qui font également état des normes de livraison du LGB, doivent être modifiées à la lumière des changements proposés.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 3 septembre 2021, à :

Me Philippe Lebel
 Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques
 Autorité des marchés financiers
 Place de la Cité, tour Cominar
 2640, boulevard Laurier, bureau 400
 Québec (Québec) G1V 5C1
 Télécopieur : (514) 864-6381
 Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Sami Gdoura
 Analyste expert aux OAR
 Direction de l'encadrement des activités de compensation
 Autorité des marchés financiers
 Téléphone : 514 395-0337, poste 4395
 Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4395
 Télécopieur : 514 873-7455
 Courrier électronique : sami.gdoura@lautorite.qc.ca

Veronic Boivin Pedneault
 Analyste aux OAR
 Direction de l'encadrement des activités de compensation
 Autorité des marchés financiers
 Téléphone : 514 395-0337, poste 4346
 Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4346
 Télécopieur : 514 873-7455
 Courrier électronique : veronic.boivin-pedneault@lautorite.qc.ca



AVIS AUX MEMBRES

N° 2021 - 124

Le 3 août 2021

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

MODIFICATION DE LA RÈGLE C-18 DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS EN CE QUI CONCERNE LES NORMES DE LIVRAISON DU CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE TRENTE ANS (LGB)

Le 29 juillet 2021, le Conseil d'administration de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») a approuvé des modifications aux règles de la CDCC dans le but de les harmoniser avec les modifications proposées par Bourse de Montréal Inc. pour changer le critère de terme à courir des normes de livraison du contrat à terme sur obligations du Gouvernement du Canada de 30 ans (« LGB »).

Veuillez trouver ci-joint un document d'analyse de même que les modifications proposées.

Processus d'établissement de règles

La CDCC est reconnue à titre de chambre de compensation en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les instruments dérivés* (Québec) par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et à titre d'agence de compensation reconnue par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario).

Le Conseil d'administration de la CDCC a le pouvoir d'adopter ou de modifier les règles de la CDCC. Ces modifications sont présentées à l'Autorité conformément au processus d'autocertification ainsi qu'à la CVMO conformément au processus stipulé dans la décision de reconnaissance.

Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés avant le **3 septembre 2021**. Prière de soumettre ces commentaires à:

Sophie Brault
Conseillère juridique
Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
1800-1190 av. des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37
Montréal QC H3B 0G7
Courriel: legal@tmx.com

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité et à la CVMO à l'attention de :

M^e Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général
des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Manager, Market Regulation
Market Regulation Branch
Ontario Securities Commission
Suite 2200,
20 Queen Street West
Toronto, Ontario, M5H 3S8
Télécopieur : 416-595-8940
Courriel : marketregulation@osc.gov.on.ca

Pour toutes questions ou informations, les membres compensateurs peuvent communiquer avec Sophie Brault, Conseillère juridique, au 514-268-0591 ou par courriel au sophie.brault@tmx.com.

George Kormas
Président

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1800-1190 av des Canadiens-de-Montréal
3^e étage C.P. 37
Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
416.367.2470 514.871.3545

www.cdcc.ca



MODIFICATION DE LA RÈGLE C-18 DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS EN CE QUI CONCERNE LES NORMES DE LIVRAISON DU CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE TRENTE ANS (LGB)

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION	2
MODIFICATIONS PROPOSÉES	2
ANALYSE	2
Contexte	2
Objectifs	3
Analyse comparative	3
Analyse des incidences	3
Incidences sur le marché	3
Incidences sur les systèmes technologiques	4
Incidences sur les fonctions de négociation	4
Intérêt public	4
PROCESSUS	4
DOCUMENTS EN ANNEXE	4

I. DESCRIPTION

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») propose de changer le critère de terme à courir des normes de livraison du contrat à terme sur obligations du Gouvernement du Canada de 30 ans (« LGB »), le faisant passer d'une durée d'au moins 25 ans à une durée d'au moins 28,5 ans. Par conséquent, les règles de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (« CDCC »), qui font également état des normes de livraison du LGB, doivent être modifiées à la lumière des changements proposés.

II. MODIFICATIONS PROPOSÉES

Les modifications proposées à l'article C-18 des règles de la CDCC sont présentées en pièce jointe. Plus particulièrement, suivant les modifications proposées des Règles de la Bourse, la CDCC propose de faire passer le critère de terme à courir des normes de livraison du LGB d'une durée d'au moins 25 ans à une durée d'au moins 28,5 ans.

III. ANALYSE

a. Contexte

La Bourse propose de mettre à jour ses règles concernant les normes de livraison du LGB, puisqu'elle est d'avis que le bon fonctionnement du marché du LGB est souhaitable pour la croissance de ses produits et qu'elle désire s'assurer que les caractéristiques du contrat répondent aux besoins des participants au marché. La CDCC réfère à l'extrait de l'analyse détaillée de la Bourse suivant en guise de mise en contexte à l'égard des modifications proposées des normes de livraison du LGB:

« Les obligations de référence sont généralement les instruments les plus liquides du marché obligataire hors cote. Étant donné leur concentration dans le bassin de liquidité, ces obligations représentent l'outil de choix des participants qui souhaitent gérer et rajuster leurs portefeuilles de titres à revenu fixe au cours d'une journée donnée. Après avoir réalisé des opérations sur les obligations de référence, un certain nombre de clients et de courtiers gèrent ou transfèrent cette exposition au moyen de contrats à terme efficaces, en utilisant la fonction d'échange physique pour contrat que leur offre la Bourse. Il est donc souhaitable que les obligations de référence et les contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada correspondants interagissent efficacement, car cela aidera les participants au marché à gérer leur portefeuille et leur bilan. Ces opérations d'échange physique pour contrat (souvent appelées « opérations sur la base » ou « arbitrage comptant-terme ») sont principalement cotées par rapport à l'obligation la moins chère à livrer (« MCL »), puisque c'est celle qui est la plus susceptible d'être livrée pendant le mois de livraison. Le fait de disposer d'un nouveau contrat à terme dont l'obligation de référence est l'obligation MCL rendrait aussi l'établissement du prix des contrats à terme plus simple et plus clair pour les utilisateurs. Ainsi, plus longtemps l'obligation de référence demeure l'obligation MCL, plus il est facile pour les participants de recourir au contrat LGB de la Bourse afin de gérer leurs portefeuilles de titres à revenu fixe.

En 2019, la Bourse a apporté une modification similaire aux normes de livraison du CGF en réduisant la fourchette des termes à courir des obligations livrables pour la faire passer d'une fourchette de 4,25 à 5,25 ans à une fourchette de 4,5 à 5,5 ans. Ce changement a renforcé l'attrait du contrat CGF en raison de l'allongement de la durée de l'obligation MCL et de la réduction de l'écart de suivi par rapport à l'obligation du gouvernement du Canada de cinq ans la plus récente. »

b. Objectifs

Les Règles de la CDCC doivent être alignées sur les modifications proposées par la Bourse. L'objectif des modifications proposées est de faire en sorte que l'obligation de 30 ans de référence sur le marché au comptant soit l'obligation la moins chère à livrer («MCL») du contrat LGB le plus souvent possible. La Bourse est d'avis que les modifications proposées augmenteront l'utilité et l'efficacité du contrat LGB pour les opérateurs en couverture et les spéculateurs. La Bourse vise à fournir au marché un contrat de 30 ans attrayant qui répond aux besoins de ceux qui l'ont appuyé initialement, afin de faire croître le volume et l'intérêt en cours jusqu'à l'atteinte d'une masse critique d'activité.

c. Analyse comparative

En raison de la nature des modifications proposées, la CDCC est d'avis qu'une analyse comparative n'est pas nécessaire.

d. Analyse des incidences

i. Incidences sur le marché

Les modifications proposées sont le fruit de consultations menées par la Bourse auprès des courtiers et des clients finaux, et visent à améliorer l'efficacité du contrat comme outil de négociation et de couverture. Les commentaires que la Bourse a reçus du secteur indiquent qu'un meilleur alignement du LGB sur le marché obligataire au comptant sous-jacent contribuera à stimuler la croissance de ce contrat.

L'objectif principal de l'amendement proposé est de faire en sorte que l'obligation à maturité de 30 ans dans le marché au comptant soit la moins chère à livrer (« MCL ») le plus souvent possible. En appliquant l'amendement proposé, le terme à courir se situe maintenant généralement entre 28,5 et 32 ans en comparaison avec l'intervalle de 24,5 ans à 29,5 ans sous les standards de livraison actuels du contrat LGB. De ce fait, les changements proposés aux normes de livraison engendrent une légère augmentation de la volatilité implicite des prix du contrat LGB et également une légère augmentation de l'intervalle de marge; ces dernières sont estimées respectivement à 2,8% et 11,7% en moyenne au long de la période du 2010-01-01 au 2021-06-15¹. Ainsi, une augmentation du niveau de marge initiale requise pour le contrat LGB

¹ Il faut prendre note que cette variation du niveau de l'intervalle de marge a été calculé avec le modèle d'intervalle actuel. Le niveau de variation est estimé à 7,0% sous le nouveau modèle considérant la modification du modèle de marge de base initiale des dérivées sur obligations (pour plus d'information,

est également anticipée au relancement du contrat. Cette augmentation est estimée à 19,9% au cours de la période du 2010-01-01 au 2021-06-15. Aucune autre incidence financière significative n'est anticipée.

Dans le but de capturer la nouvelle dynamique de risque causée par la réduction du panier d'obligations livrables, la CDCC a procédé au recalcul des prix historiques sous les nouvelles contraintes proposées. Les prix historiques des dix dernières années vont être actualisés au moment du lancement par ces prix historiques théoriques calculés sous les contraintes proposées afin que les prix historiques des dix dernières années utilisés par le modèle de marge initial représentent adéquatement le niveau de risque financier du contrat LGB. Suite au lancement, les nouveaux prix de référence quotidiens utilisés par la CDCC seront ceux déterminés par la Bourse conformément aux standards de règlement quotidien pour les contrats de type future. Ces derniers seront également sauvegardés de façon quotidienne dans l'historique de prix de la CDCC (comme c'est le cas actuellement en production).

ii. Incidences sur les systèmes technologiques

Les modifications proposées n'auront aucune incidence sur les systèmes technologiques de la CDCC, de ses membres compensateurs ou de tout autre participant au marché.

iii. Incidences sur les fonctions de négociation

Sans objet.

iv. Intérêt public

La CDCC est d'avis que les modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt public.

IV. PROCESSUS

Les modifications proposées, de même que la présente analyse, doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la CDCC, puis présentées à l'Autorité des marchés financiers, conformément au processus d'autocertification, et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, conformément aux règles énoncées à l'appendice A de l'annexe C de la décision de reconnaissance de la CDCC datée du 8 avril 2014 (dans sa version modifiée de temps à autre). Les modifications proposées et l'analyse seront également présentées à la Banque du Canada, conformément à l'accord de surveillance réglementaire. Après avoir été soumises aux commentaires du public, les modifications proposées entreront au cours du quatrième trimestre de 2021.

V. DOCUMENTS EN ANNEXE

Modifications proposées de la C-Règle 18 de la CDCC

voir [avis aux membres 082-21](#)). Notez que les modifications proposées sous l'avis aux membres 082-21 ne sont pas encore en vigueur.

Modifications proposées aux Règles de la CDCC

Article C-1802 Normes de Livraison

1) Pour tous les contrats à terme sur obligations du Canada – 30 ans

a) La quotité de livraison en exécution de contrats à terme sur obligations du Canada – 30 ans consiste en des obligations du gouvernement du Canada qui n'échoient pas et qui ne peuvent être rachetables avant un minimum de ~~285-1/2~~ ans à partir du premier jour du mois de livraison, qui comportent un coupon au taux de 6%, une valeur nominale globale de 100 000 \$ à l'échéance et un montant nominal en cours, déduction faite de tout rachat possible par le gouvernement du Canada jusqu'à la fin de la période durant laquelle l'obligation est livrable, d'au moins 3,5 milliards de dollars, qui sont émises et livrées au plus tard le quinzième jour précédant la première journée à laquelle un avis de livraison est soumis pour un mois de livraison et qui sont initialement émises dans le cadre d'une adjudication pour une échéance de 30 ans.

Toutes les obligations d'une quotité de livraison doivent être de la même émission.

[...]

7.3.1 Consultation

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») – Modification des règles de la Bourse en vue de modifier les normes de livraison et le seuil de volume minimal pour les opérations en bloc sur le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB)

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la Bourse, de modifications aux règles de la Bourse afin de modifier les normes de livraison et le seuil de volume minimal des opérations en bloc du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB) afin de mieux refléter les conditions de marché.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 3 septembre 2021, à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Roland Geiling
Analyste en produits dérivés
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4323
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4323
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : roland.geiling@lautorite.qc.ca

Pascal Bancheri
Analyste expert aux OAR
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4354
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4354
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : pascal.bancheri@lautorite.qc.ca

**CIRCULAIRE 144-21**

Le 3 août 2021

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES**MODIFICATION DES RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. EN VUE DE MODIFIER LES NORMES DE LIVRAISON ET LE SEUIL DE VOLUME MINIMAL POUR LES OPÉRATIONS EN BLOC SUR LE CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE 30 ANS (LGB)**

Le 11 mai 2021, le comité des règles et politiques de Bourse de Montréal Inc. (la « **Bourse** ») a approuvé des modifications aux règles de la Bourse afin de modifier les normes de livraison et le seuil de volume minimal des opérations en bloc du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB) afin de mieux refléter les conditions de marché.

Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés au plus tard le **3 septembre 2021**. Prière de soumettre ces commentaires à :

Sophie Brault
Conseillère juridique
Bourse de Montréal Inc.
1800-1190 av. des Canadiens-de-Montréal
C.P. 37
Montréal QC H3B 0G7
Courriel : legal@tmx.com

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») à l'attention de :

M^e Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général
des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Veillez noter que les commentaires reçus par un de ces destinataires seront transmis à l'autre destinataire et que la Bourse pourrait publier un résumé des commentaires qu'elle aura reçus dans le cadre du processus d'autocertification du présent projet. À moins d'indication contraire de votre part, les commentaires seront publiés de manière anonyme par la Bourse.

Annexes

Vous trouverez en annexe le document d'analyse ainsi que le texte des modifications proposées. La date d'entrée en vigueur des modifications proposées sera déterminée par la Bourse conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

Processus d'établissement de règles

La Bourse est autorisée à exercer l'activité de bourse et est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation par l'Autorité. Le conseil d'administration de la Bourse a délégué au comité des règles et politiques l'approbation des règles, des politiques et des procédures, lesquelles sont par la suite soumises à l'Autorité conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

Tour Deloitte

1800-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37, Montréal (Québec) H3B 0G7

Téléphone: 514 871-2424

Sans frais au Canada et aux États-Unis: 1 800 361-5353

Site Web: www.m-x.ca

2



MODIFICATION DES RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. EN VUE DE MODIFIER LES NORMES DE LIVRAISON ET LE SEUIL DE VOLUME MINIMAL POUR LES OPÉRATIONS EN BLOC SUR LE CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE 30 ANS (LGB)

TABLE DES MATIÈRES

I.	DESCRIPTION	2
II.	MODIFICATIONS PROPOSÉES	2
III.	ANALYSE	3
	a. Contexte	3
	b. Objectifs	4
	c. Analyse comparative	4
	d. Analyse des incidences	6
	i. Incidences sur le marché	6
	ii. Incidences sur les systèmes technologiques	8
	iii. Incidences sur les fonctions de réglementation	8
	iv. Incidences sur les fonctions de compensation	8
	v. Intérêt public	9
IV.	PROCESSUS	9
V.	DOCUMENTS EN ANNEXE	9

I. DESCRIPTION

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») propose par les présentes de mettre à jour ses Règles relativement aux normes de livraison du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (le « contrat LGB » ou le « LGB ») afin de mieux refléter les conditions de marché et de stimuler l'activité sur ce contrat. La Bourse est d'avis que le bon fonctionnement du marché du LGB est souhaitable pour la croissance de sa gamme de produits inscrits sur taux canadiens et désire faire en sorte que les caractéristiques du contrat répondent aux besoins de ses participants au marché. Par conséquent, la Bourse propose de changer la limite inférieure du critère de terme à courir des obligations livrables afin que les obligations admissibles quittent le panier de livrables plus rapidement. Cela permettrait à l'obligation du gouvernement du Canada de 30 ans de référence de devenir plus souvent l'obligation la moins chère à livrer. Plus précisément, la Bourse propose de changer le critère de terme à courir des normes de livraison en le faisant passer d'une durée d'au moins 25 ans à une durée d'au moins 28,5 ans. De plus, la Bourse propose de faire passer le seuil de volume des opérations en bloc pendant les heures normales de négociation¹ de 100 contrats à 250 contrats. La Bourse estime que les modifications proposées amélioreront l'efficacité du marché.

II. MODIFICATIONS PROPOSÉES

La Bourse propose de modifier l'article 12.412 de ses Règles pour faire passer le critère de terme à courir des normes de livraison d'une durée d'au moins 25 ans à une durée d'au moins 28,5 ans, et pour changer le seuil de volume minimal des opérations en bloc pendant les heures normales de négociation pour le contrat LGB. Le tableau 1 ci-après résume les modifications envisagées.

Tableau 1 : Exigence de terme à courir pour les obligations livrables et seuil de volume minimal pour les opérations en bloc pour le contrat LGB

Caractéristiques du contrat LGB	Actuelles	Proposées
Exigence de terme à courir des obligations livrables	Obligations du gouvernement du Canada qui ont un terme à courir d'au moins 25 ans à partir du premier jour du mois de livraison, calculé en arrondissant au trimestre entier le plus rapproché	Obligations du gouvernement du Canada qui ont un terme à courir d'au moins 28,5 ans à partir du premier jour du mois de livraison, calculé en arrondissant au trimestre entier le plus rapproché
Seuil de volume minimal pour les opérations en bloc (de 6 h à 16 h 30, HE)	100 contrats	250 contrats

Les modifications proposées sont le fruit de consultations auprès des courtiers et des clients finaux, et visent à améliorer l'efficacité du contrat comme outil de négociation et de couverture. Les commentaires que la Bourse a reçus du secteur indiquent qu'un meilleur alignement du LGB

¹ De 6 h à 16 h 30 (HE).

sur le marché obligataire au comptant sous-jacent contribuera à stimuler la croissance de ce contrat.

III. ANALYSE

a. Contexte

Les obligations de référence sont généralement les instruments les plus liquides du marché obligataire hors cote. Étant donné leur concentration dans le bassin de liquidité, ces obligations représentent l'outil de choix des participants qui souhaitent gérer et rajuster leurs portefeuilles de titres à revenu fixe au cours d'une journée donnée. Après avoir réalisé des opérations sur les obligations de référence, un certain nombre de clients et de courtiers gèrent ou transfèrent cette exposition au moyen de contrats à terme efficaces, en utilisant la fonction d'échange physique pour contrat que leur offre la Bourse. Il est donc souhaitable que les obligations de référence et les contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada correspondants interagissent efficacement, car cela aidera les participants au marché à gérer leur portefeuille et leur bilan. Ces opérations d'échange physique pour contrat (souvent appelées « opérations sur la base » ou « arbitrage comptant-terme ») sont principalement cotées par rapport à l'obligation la moins chère à livrer (« MCL »), puisque c'est celle qui est la plus susceptible d'être livrée pendant le mois de livraison. Le fait de disposer d'un nouveau contrat à terme dont l'obligation de référence est l'obligation MCL rendrait aussi l'établissement du prix des contrats à terme plus simple et plus clair pour les utilisateurs. Ainsi, plus longtemps l'obligation de référence demeure l'obligation MCL, plus il est facile pour les participants de recourir au contrat LGB de la Bourse afin de gérer leurs portefeuilles de titres à revenu fixe.

En 2019, la Bourse a apporté une modification similaire aux normes de livraison du CGF en réduisant la fourchette des termes à court des obligations livrables pour la faire passer d'une fourchette de 4,25 à 5,25 ans à une fourchette de 4,5 à 5,5 ans. Ce changement a renforcé l'attrait du contrat CGF en raison de l'allongement de la durée de l'obligation MCL et de la réduction de l'écart de suivi par rapport à l'obligation du gouvernement du Canada de cinq ans la plus récente.

En ce qui concerne le volume minimal pour les opérations en bloc pendant les heures normales de négociation, la Bourse propose d'augmenter le seuil minimal en vue de la relance projetée du produit, afin d'établir un juste équilibre entre la transparence et l'équité du marché tout en protégeant les clients contre la volatilité excessive et la perturbation des cours. La dernière modification que la Bourse a apportée au seuil applicable aux opérations en bloc sur le LGB pendant les heures normales de négociation remonte à 2018, alors que les participants ne négociaient pas ce produit. À l'époque, la Bourse avait réduit ce seuil, le faisant passer de 500 contrats à 100 contrats, dans le but de stimuler la participation et de susciter un intérêt en cours à l'égard du contrat en l'absence d'une liquidité soutenue sur le marché électronique². À l'issue d'une réévaluation des conditions de lancement optimales et à la lumière de la réussite du récent lancement de ses contrats à termes sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans (« CGZ ») et de cinq ans (« CGF »), la Bourse estime que le nouveau seuil établit un

² https://www.m-x.ca/f_circulaires_fr/133-18_fr.pdf

meilleur équilibre entre les différents intérêts tout en favorisant la participation initiale à l'égard du produit.

b. Objectifs

L'objectif des modifications proposées est de faire en sorte que l'obligation de 30 ans de référence sur le marché au comptant soit l'obligation MCL du contrat LGB le plus souvent possible. La Bourse est d'avis que les modifications proposées augmenteront l'utilité et l'efficacité du contrat LGB pour les opérateurs en couverture et les spéculateurs. La Bourse vise à fournir au marché un contrat de 30 ans attrayant qui répond aux besoins de ceux qui l'ont appuyé initialement, afin de faire croître le volume et l'intérêt en cours jusqu'à l'atteinte d'une masse critique d'activité. La Bourse propose de modifier les normes de livraison et le seuil de volume minimal pour les opérations en bloc du contrat LGB à l'issue d'un examen des caractéristiques du produit et de la réalisation d'un sondage auprès des participants au marché qui avaient exprimé un intérêt pour la négociation de ce contrat.

Plus précisément, la Bourse est d'avis que les modifications proposées auront les effets suivants :

- améliorer l'efficacité du contrat LGB pour les opérateurs en couverture et les spéculateurs qui participent au marché de contrats à terme sur obligations canadiennes;
- aider à établir la liquidité initiale du contrat LGB en réduisant l'incertitude liée à l'obligation MCL;
- faciliter la gestion de l'exposition au secteur de 30 ans canadien.

La Bourse estime que ces modifications sont en phase avec son objectif, qui est de : 1) fournir aux participants au marché un mécanisme d'établissement des prix efficace ainsi qu'un outil de couverture; 2) renforcer le fonctionnement du marché des dérivés canadien; 3) mieux servir les intérêts des participants au marché.

c. Analyse comparative

Le remplacement du critère de terme à courir actuel d'au moins 25 ans par un critère de terme à courir d'au moins 28,5 ans accélérera la sortie de l'une des obligations du panier de livrables (celle dont le terme à courir est le plus court), ce qui allongera la durée modifiée et augmentera la VM01³ du contrat LGB. Cette augmentation est désirable pour certains participants qui souhaiteraient que la durée soit aussi longue que possible, tandis que d'autres participants jugent qu'il ne s'agit pas d'un changement important. La Bourse estime que les modifications proposées maintiennent l'alignement du contrat LGB sur les caractéristiques des produits internationaux comparables, comme le montre le tableau 3 ci-dessous.

³ Valeur monétaire d'un point de base.

Tableau 3 : Exigence de termes à courir applicable aux contrats à terme sur obligations de 30 ans

Bourse	MX (proposition)	CME	Eurex	ICE
Contrat à terme	LGB	Billet du trésor américain Ultra de 30 ans	Euro-Buxl	Ultra Long Gilt
Critère de terme à courir (fourchette)	Au moins 28,5 ans	Au moins 25 ans	De 24 ans à 35 ans	De 28 ans à 37 ans
Durée modifiée (contrat échéant en juin 2021)	22,7 ans	18,4 ans	20,4 ans	19,5 ans

Sources : Caractéristiques des contrats tirées du site Web des bourses, Bloomberg

En ce qui concerne le seuil de volume minimal pour les opérations en bloc, l'augmentation proposée par la Bourse est légèrement plus restrictive que le seuil mis en place par Eurex et ICE, ce qui favorise la transparence des prix. Pour les raisons indiquées ci-dessus, la Bourse est d'avis qu'un seuil de 250 contrats est pertinent pour la relance du produit prévue.

Tableau 4 : Analyse comparative à l'échelle mondiale du volume quotidien moyen (« VQM ») de négociation de contrats à terme sur obligations d'État et des seuils de volume minimal applicables aux opérations en bloc en 2020

Contrats à terme sur obligations d'État	MX (proposition) (contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada)	CME* (contrats à terme sur obligations du Trésor des États-Unis)	Eurex (contrats à terme sur obligations d'État de l'Allemagne)	ICE (contrats à terme sur obligations d'État du Royaume-Uni)
VQM 30 ans (seuil de volume d'opérations en bloc)	0 (250 – séances normales*, 100 – séances de prolongation)	134 k (5 000 [HNN], 2 500 [HNE], 1 250 [HNA])	56 k (100)	30 (50 – publication standard, 250 – publication différée)

* HNN = heures normales de négociation; HNE = heures de négociation en Europe; HNA = heures de négociation en Asie.

Sources : Caractéristiques des contrats sur les sites Web des bourses

À la lumière de cette analyse comparative par rapport à ses pairs à l'échelle internationale, la Bourse juge que les modifications qu'elle propose sont justifiées, puisque les normes de livraison et le seuil de volume pour les opérations en bloc du LGB seront comparables à ceux des produits d'autres bourses tout en répondant aux besoins du marché local.

d. Analyse des incidences

i. Incidences sur le marché

Modèle d'émission des obligations du gouvernement du Canada de 30 ans

Voici les émissions d'obligation de 30 ans prévues en 2021; ce modèle a subi quelques changements en raison de l'effet de la pandémie mondiale sur les stratégies de gestion de la dette de la banque centrale⁴. Les incidences des modifications proposées dont il est question ci-dessous ont été établies en fonction des conditions suivantes :

- dix adjudications par année (à intervalles d'un ou de deux mois);
- échéance en décembre pour toutes les nouvelles obligations de 30 ans émises;
- montant cible de 46 à 58 milliards de dollars canadiens pour chaque obligation de 30 ans.

De plus, la période où une obligation de 30 ans est l'obligation de référence correspond généralement à la période où son terme à courir se situe entre 28,5 et 32 ans. Par conséquent, le changement de l'obligation de 30 ans de référence survient habituellement tous les 3,5 à 4 ans.

Incidences de la modification proposée de la fourchette des termes à courir applicable au panier d'obligations livrables

De façon générale, la modification du critère de terme à courir des normes de livraison le faisant passer d'une durée d'au moins 25 ans à une durée d'au moins 28,5 ans aura les incidences suivantes :

- une (ou deux) obligation(s) livrable(s) en moins dans le panier de livrables, de sorte que le montant nominal en cours des obligations livrables baisserait (d'environ 25 %);
- une réduction de la limite de position pour l'ensemble des mois d'échéance et pour le premier mois de livraison (d'environ 25 %);
- l'obligation du gouvernement du Canada de 30 ans de référence serait l'obligation la moins chère à livrer pendant la majorité (voire la totalité) de la période de 3,5 à 4 ans où elle est l'obligation de référence.

Les tableaux 5 et 6 ci-dessous résument les incidences des modifications proposées sur le panier de livrables et sur l'obligation MCL des contrats LGB à venir. On peut constater qu'actuellement, l'obligation du gouvernement du Canada qui arrive à échéance en 2048, et qui est l'obligation MCL, demeurera dans le panier jusqu'à l'échéance de décembre 2023. À sa sortie, l'obligation MCL deviendra l'obligation du gouvernement du Canada qui arrive à échéance en 2051, et la période où cette dernière était l'obligation de référence devrait alors tout juste avoir

⁴ <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/anx2-fr.html>

pris fin. Cela montre que l'obligation MCL⁵ ne pourra pas être constamment l'obligation de référence si les normes de livraison demeurent inchangées. Le retrait plus rapide de l'obligation du panier permettra à l'obligation échéant en 2051 de devenir l'obligation MCL jusqu'à la fin de la période où il est prévu qu'elle sera l'obligation de référence, et ainsi de suite.

Tableau 5 : Panier de livrables actuel du LGB pour les échéances de contrat de 2021 (et les contrats à venir)

Obligation du gouvernement du Canada de 30 ans dans le panier de livraison	Montant nominal en cours	État	Période où il s'agit de l'obligation de référence	Dernière échéance dans le panier
CAN à 2,75 % échéant le 1 ^{er} décembre 2048	14,9 G\$ CA	Obligation MCL	De novembre 2016 à avril 2020	Décembre 2023
CAN à 2 % échéant le 1 ^{er} décembre 2051	45,8 G\$ CA	Obligation de 30 ans de référence (depuis avril 2020)	D'avril 2020 au T3 de 2023*	Décembre 2026
Nouvelle obligation du gouvernement du Canada de 30 ans dont l'émission est prévue au T2 de 2021	Obligation qui n'a pas encore été émise, mais qui sera incluse dans le panier quand elle répondra à l'exigence de montant nominal en cours minimal.			

* Projection

Tableau 6 : Panier de livrables **proposé** du LGB pour les échéances de contrat de 2021 (et les contrats à venir)

Obligation du gouvernement du Canada de 30 ans dans le panier de livraison	Montant nominal en cours	État	Période où il s'agit de l'obligation de référence	Dernière échéance dans le panier
CAN à 2 % échéant le 1 ^{er} décembre 2051	45,8 G\$ CA	Obligation MCL et obligation de 30 ans de référence (depuis avril 2020)	D'avril 2020 au T3 de 2023*	Jun 2023
Nouvelle obligation du gouvernement du Canada de 30 ans dont l'émission est prévue au T2 de 2021	Obligation qui n'a pas encore été émise, mais qui sera incluse dans le panier quand elle répondra à l'exigence de montant nominal en cours minimal.			

* Projection

En ce qui concerne le seuil de volume minimal pour les opérations en bloc, la Bourse estime que l'incidence sur les participants au marché sera minimale étant donné qu'il n'y a pas de volume ni d'intérêt en cours pour les contrats LGB et qu'il n'est pas prévu que les opérations en bloc constituent une grande part du volume après la relance du produit.

⁵ Le calcul relatif à l'obligation MCL favorise les obligations qui ont un terme à courir moins long et un coupon élevé dans un contexte de faibles rendements, comme celui qui a cours depuis plus de dix ans. Un changement de l'obligation MCL du LGB est très improbable dans tous les scénarios réalistes pour les prochaines années.

Incidences des modifications proposées sur les limites de position

Les limites de position applicables aux contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de la Bourse reposent sur le montant nominal en cours des paniers de livrables. Le retrait d'une obligation échue du panier entraînera une réduction des limites de position (applicables à l'ensemble des mois d'échéance et au premier mois de livraison). Les participants au marché sondés sont au courant de ces incidences et ne les perçoivent pas comme un obstacle à la négociation du contrat ou au maintien des positions voulues en fonction des différentes stratégies. Ces deux limites de position continuent de représenter une forte exposition au secteur de 30 ans, et devraient être suffisantes pour répondre aux besoins des clients à la lumière des commentaires reçus de participants au marché clés. L'incidence sur le premier mois de livraison sera aussi limitée étant donné qu'il est prévu que seule une petite partie des contrats LGB donnera lieu à une livraison, de manière semblable à ce que l'on observe pour les autres contrats à terme inscrits par la Bourse.

ii. Incidences sur les systèmes technologiques

Les modifications proposées des Règles ne devraient avoir aucune incidence sur les systèmes technologiques de la Bourse, de ses participants agréés, des fournisseurs de logiciels indépendants ou encore de tout autre participant au marché. La Bourse n'a relevé aucun obstacle, que ce soit de nature technique, opérationnelle ou autre, à la mise en œuvre des modifications proposées.

iii. Incidences sur les fonctions de réglementation

Les modifications proposées n'ont aucune incidence sur les Règles en matière de conformité, de surveillance et de déclaration de la Bourse. Les participants qui effectuent des opérations en bloc (peu importe la taille de ces opérations et le délai de déclaration applicable) doivent se conformer aux Règles de la Bourse et ils sont assujettis à la surveillance de la Division de la réglementation de la Bourse. Il convient de rappeler aux participants qu'ils sont tenus de respecter en tout temps les bonnes pratiques commerciales dans la conduite de leurs affaires. En ce qui concerne plus particulièrement les opérations en bloc, la Bourse désire rappeler aux participants que des pratiques telles que le fait de devancer une opération (article 7.6) sont interdites.

iv. Incidences sur les fonctions de compensation

Les règles de la CDCC doivent être alignées sur les modifications proposées par la Bourse en ce qui concerne les normes de livraison du contrat LGB. Les modifications proposées ne devraient avoir aucune incidence sur les fonctions de compensation de la CDCC, sur le manuel des opérations de la CDCC, ni sur les membres compensateurs de la CDCC ou les participants du secteur qui traitent avec la CDCC.

v. Intérêt public

La Bourse estime que les modifications proposées sont dans l'intérêt du public, puisqu'elles permettront aux participants au marché d'améliorer leurs pratiques en matière de négociation et de couverture, tout en maintenant le plus d'opérations possible « à l'écran ». Un contrat mieux adapté aux besoins des participants gagnera en liquidité et favorisera l'activité sur le marché des contrats à terme offrant transparence et compensation centralisée. La Bourse estime que les nouvelles normes de livraison et le nouveau seuil pour les opérations en bloc sont en phase avec les attentes du marché, favoriseront l'augmentation du nombre d'opérations sur le marché électronique et établiront un équilibre des intérêts plus sain pour les participants.

IV. PROCESSUS

Le processus de rédaction découle du souhait de la Bourse d'examiner la pertinence des caractéristiques du produit LGB en vue de la relance prévue de ce produit. La Bourse estime que la mise en place de normes de livraison et d'un seuil de volume minimal pour les opérations en bloc plus appropriés est nécessaire pour aider à susciter l'intérêt pour l'utilisation du LGB et pour favoriser l'activité sur ce contrat pendant sa phase de développement de la liquidité.

Les modifications proposées, avec la présente analyse, doivent être approuvées par le Comité de règles et politiques de la Bourse et soumises à l'Autorité des marchés financiers, conformément à la procédure d'autocertification, et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, à titre informatif.

V. DOCUMENTS EN ANNEXE

Modifications proposées des Règles de la Bourse

VERSION EN SUIVI DE MODIFICATIONS

Article 6.206 Opérations en bloc

Instruments dérivés admissibles	Délai de déclaration prescrit (de 6 h jusqu'à la fin du Jour de négociation) (Dès que possible, à l'intérieur du délai suivant)	Bloc – seuil de volume minimal (de 6 h jusqu'à la fin du Jour de négociation)	Délai de déclaration prescrit (de 2 h jusqu'à 5 h 59 m 59s) (Dès que possible, à l'intérieur du délai suivant)	Bloc – seuil de volume minimal (de 2 h jusqu'à 5 h 59 m 59s)
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]
Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB)	15 minutes	100 250 contrats	1 heure	100 contrats
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]

[...]

Article 12.412 Normes de Livraison

- (a) Pour le Contrat à Terme sur Obligations du gouvernement du Canada de trente ans, seules peuvent faire l'objet d'une Livraison les Obligations du gouvernement du Canada qui :
- (i) ont un terme à courir d'au moins ~~25~~28½ ans, à partir du premier jour du Mois de Livraison (dans le but de déterminer l'échéance d'une Obligation éligible pour Livraison et pour les fins de règlement, le temps à courir à l'échéance d'une émission donnée est calculé en périodes entières de trois mois en arrondissant au trimestre entier le plus rapproché, par ex., 30 ans et sept mois sera considéré comme étant 30½ ans, à partir du premier jour du Mois de Livraison);

[...]

VERSION PROPRE

Article 6.206 Opérations en bloc

Instruments dérivés admissibles	Délai de déclaration prescrit (de 6 h jusqu'à la fin du Jour de négociation) (Dès que possible, à l'intérieur du délai suivant)	Bloc – seuil de volume minimal (de 6 h jusqu'à la fin du Jour de négociation)	Délai de déclaration prescrit (de 2 h jusqu'à 5 h 59 m 59s) (Dès que possible, à l'intérieur du délai suivant)	Bloc – seuil de volume minimal (de 2 h jusqu'à 5 h 59 m 59s)
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]
Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB)	15 minutes	250 contrats	1 heure	100 contrats
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]

[...]

Article 12.412 Normes de Livraison

- (a) Pour le Contrat à Terme sur Obligations du gouvernement du Canada de trente ans, seules peuvent faire l'objet d'une Livraison les Obligations du gouvernement du Canada qui :
- (i) ont un terme à courir d'au moins 28½ ans, à partir du premier jour du Mois de Livraison (dans le but de déterminer l'échéance d'une Obligation éligible pour Livraison et pour les fins de règlement, le temps à courir à l'échéance d'une émission donnée est calculé en périodes entières de trois mois en arrondissant au trimestre entier le plus rapproché, par ex., 30 ans et sept mois sera considéré comme étant 30½ ans, à partir du premier jour du Mois de Livraison);

[...]

7.3.2 Publication

Aucune information

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.